

Université de Montréal

Les Néerlandais en exemple

**L'image des Néerlandais dans les écrits religieux français portant sur les
Antilles et la Côte Sauvage sud-américaine au xvii^e siècle**

par Carl PRUNEAU

Département d'histoire
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences
en vue de l'obtention du grade de M.A.
en histoire

janvier 2013

©, Carl Pruneau, 2013

Université de Montréal
Faculté des Arts et des Sciences

Ce mémoire intitulé :

Les Néerlandais en exemple

**L'image des Néerlandais dans les écrits religieux français portant sur les
Antilles et la Côte Sauvage sud-américaine au xvii^e siècle**

présenté par : Carl Pruneau

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Thomas Wien..... président-rapporteur

Dominique Deslandres..... directrice de recherche

Catherine Desbarats..... membre du jury

mémoire accepté en avril 2013

RÉSUMÉ

Cette étude se penche sur les représentations des Néerlandais véhiculées par les chroniques missionnaires écrites par les religieux français de passage aux Antilles et sur la Côte Sauvage sud-américaine au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. En repérant et en analysant l'évolution de ces représentations, il appert que l'altérité néerlandaise était, entre 1640 et 1670, l'altérité européenne que les chroniqueurs religieux mettaient avantageusement de l'avant comme modèle de réussite économique et colonial pour modeler l'entreprise de colonisation française aux Antilles. C'est notamment le cas des écrits du dominicain Jean-Baptiste du Tertre (1654, 1667-1671), missionnaire bien au fait de l'altérité néerlandaise. Cependant, avec la marginalisation de la présence néerlandaise dans les Petites Antilles à la fin du XVII^e siècle, l'examen de la chronique de Jean-Baptiste Labat (1722) révèle que l'altérité néerlandaise a été remplacée par l'altérité anglaise lorsqu'il s'agit de proposer un modèle de réussite économique et colonial aux Français.

MOTS-CLEFS : Antilles, France, Pays-Bas, altérité, représentations, missionnaires, français, néerlandais, Jean-Baptiste du Tertre, Jean-Baptiste Labat.

ABSTRACT

This study addresses the different roles embodied by the Dutch in the French missionary chronicles in the West Indies and on the South American Wild Coast in the second half of the 17th and early 18th centuries. The analysis of the different literary representations reveals that between 1640 and 1670, the French missionaries put forward the Dutch as a successful colonial model worthy of emulation by the French authorities and colonials. This is notably the case with the writings of Jean-Baptiste du Tertre (1654, 1667-1671), the Dominican father who was indeed familiar with the Dutch. At the beginning of the following century, however, once the Dutch had been forced out of the race for the West Indies, the study of Jean-Baptiste Labat's chronicle (1722) reveals that the Dutch had gradually been replaced by the English as a successful model worthy of emulation by the French in Caribbeans.

KEYWORDS : Antilles, France, Netherlands, otherness, representations, missionaries, French, Dutch, Jean-Baptiste du Tertre, Jean-Baptiste Labat.

Table des matières

Remerciements.....	1
Introduction	
Représentations françaises des Néerlandais en Amérique	1
Étudier les représentations nationales dans l’imaginaire collectif.....	2
Historiographie.....	4
Chapitre I	
Les contextes de production des sources étudiées	11
Contexte économique et politique.....	11
Les sources de la rencontre franco-néerlandaise en Amérique étudiées dans ce mémoire	16
Hollandais, Flamands, Zélandais ou Néerlandais ? Précisions de nomenclature..	26
Chapitre II	
De Bouton à Biet : les Néerlandais en exemple.....	29
Raymond Breton (1647-1656) en Guadeloupe et aux Îles du Vent.....	35
Mathias Dupuis (1652) en Guadeloupe et aux Îles du Vent	36
Maurile de Saint-Michel (1652) à Saint-Christophe et Saint-Eustache	37
Pierre Pelleprat (1655) sur la Côte sauvage sud-américaine et aux Îles du Vent	42
André Chevillard (1659) à la Guadeloupe.....	43
Antoine Biet (1664) à Cayenne, à la Martinique et à la Guadeloupe	44
Conclusion : les Néerlandais en exemple	50
Chapitre III	
Entre Du Tertre et Labat : changement dans le regard posé sur les Néerlandais ...	55
Jean-Baptiste du Tertre (1654, 1667-1671) aux Îles du Vent.....	56
Jean-Baptiste Labat (1722) aux Antilles françaises	70
Conclusion.....	77
BIBLIOGRAPHIE	
Annexes	89
Notes	95

REMERCIEMENTS

D'emblée, je ne pourrais faire autrement que de souligner le professionnalisme de certains intervenants de l'Université de Montréal. Tout d'abord, Mme Dominique Deslandres qui a bien voulu diriger mes recherches dans le cadre de ce mémoire. Attentive, compréhensive et dévouée, je n'aurais pu désirer un meilleur guide pour structurer mon propos et donner corps à mes idées parfois éparses. D'autres professeurs ont aussi participé à faire aboutir mes réflexions quant aux rapports inter-coloniaux en Amérique : M. Thomas Wien et M. Christian Dessurault pour qui l'histoire de l'Amérique française n'a jamais été un sujet de recherche démodé, passéiste ou trop nombriliste pour en défendre l'importance au sein du département.

Je me dois aussi d'évoquer la générosité d'éminents historiens avec qui j'ai pu communiquer à maintes reprises dans les dernières années et qui m'ont parfois envoyé leurs textes lorsque ceux-ci ne sont plus en circulation : M. Gérard Lafleur de la Société d'histoire de la Guadeloupe et M. Willem Frijhoff de l'Université Libre d'Amsterdam.

Finalement, je tiens à remercier ma famille et mes amis qui, pendant toutes mes études, n'ont jamais cessé de m'encourager et parfois de me bousculer pour que la rédaction progresse. Leur appui moral n'a jamais fait défaut : Chantal Landry, Benoit Morissette, Derek Paterson, Emma-Elle Paterson, Jean-Pierre Pruneau, Claude Pruneau, Roxanne Pruneau, Claudette Champagne, Lisa Grégoire, Emilie Robert, Daniel Brodeur, Benjamin Furst, Emmanuelle Friant, Emmanuel Dubois, Paul Racine-Sibulka et Marie-Josée Marchand. Je voudrais aussi, par la présente, honorer les efforts constants de ma mère, Manon Landry, pour qui le temps et les sacrifices ne comptent pas lorsqu'il s'agit de ses deux fils.

Un remerciement tout spécial à M. Lucien Brisebois.

À la mémoire de Gilles Pruneau & Réjean Lamontagne, Claude Landry, Alain Landry, Thérèse Pruneau et Marianne Bachelez.

Introduction

REPRÉSENTATIONS FRANÇAISES DES NÉERLANDAIS EN AMÉRIQUE

Après un court séjour à la Martinique en 1640¹, Jacques Bouton, missionnaire jésuite, raconte que les Amérindiens des Îles démontrent l'estime qu'ils portent aux nations européennes « par leurs mains & bras, & montrant la main entiere, & une partie du bras, vous disent France bonne comme este : pour les Flamens, ou Hollandois, ils montrent la main & disent bonne comme este : les Anglois sont les pires dans leur estime, ils ne montrent pour eux que le bout des doigts² ». Probablement loin de refléter l'opinion réelle que les Amérindiens avaient des différents groupes européens en présence, cette anecdote nourrit la vision que les Français entretenaient sur leurs concurrents européens. Certes, il s'agit d'un discours de valorisation nationale, mesuré à l'aune des bonnes relations entretenues avec les autochtones par les Français, mais on y constate aussi une hiérarchisation axiologique des caractères nationaux européens tels que pouvait les concevoir l'auteur à l'époque des années pionnières de la colonisation française. Or ce jugement différencié porté sur l'Anglais et sur les « Flamens, ou Hollandois » laisse présager une typologie plus poussée de ce que serait, aux yeux de l'auteur, le « caractère » des nations européennes. Mais une telle typologie pose problème : comparer favorablement les Flamands aux Anglais est une chose, mais pourquoi en est-il ainsi ? Et qui plus est : selon quelles circonstances un missionnaire catholique comme Bouton peut-il considérer avantageusement les protestants que sont les « Hollandais » ? De telles représentations évoluent-elles avec le temps ? Changent-elles selon les circonstances politiques, économiques et religieuses de la colonisation ? C'est pour répondre à ces questions que seront analysés dans ce mémoire les récits de voyage et les chroniques écrites par les missionnaires ayant séjourné aux Antilles françaises ou en Guyane au XVII^e siècle. Aussi le premier chapitre donne le contexte de production de ces sources. Lesquelles divisées selon trois périodes seront analysées ensuite dans les

¹ Jacques Dampierre, *Essai sur l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664*, Paris, A. Picard, 1904, p. 78-79.

² Jacques Bouton, *Relation de l'establissement des François depuis l'an 1635 en l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amerique, des moeurs des sauvages, de la situation et des autres singularitez de l'isle*, Paris, Chez Sebastien Cramoisy, 1640, p. 129.

deux chapitres suivants : les sources missionnaires avant 1670 en premier lieu, puis une comparaison entre les écrits de Jean-Baptiste du Tertre (1654, 1667, 1671) et Jean-Baptiste Labat (1722) ensuite.

Étudier les représentations nationales dans l'imaginaire collectif

En 1927, Georges Ascoli publiait *La Grande-Bretagne devant l'opinion française depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à la fin du seizième siècle*, un des premiers ouvrages historiques qui prenait pour objet d'étude non pas la rivalité anglo-française, mais bien la perception française des Anglais telle qu'elle avait pu évoluer à un moment précis de l'histoire. Depuis, entre l'imagologie des comparatistes littéraires³ et l'analyse des représentations collectives des peuples chère aux historiens des mentalités⁴, le sujet a été abordé de maintes façons afin de tenter de comprendre l'imaginaire social d'une époque perdue.

« Chaque peuple [...] prête aux autres des caractères plus ou moins exacts et plus ou moins durables. Ils se développent dans l'âme collective de façon mystérieuse, produits de la sensibilité, de l'imagination [...] "Les stéréotypes" qu'à tort ou à raison les nations se forment les unes des autres influent sur [les] rapports [qu'elles ont entre elles]⁵ ». Comment s'y prendre pour reconstituer la constitution et l'évolution de ces « stéréotypes » ? Il est certain que dans le cadre d'un mémoire, il est impossible d'étudier les glissements de ces images dans l'imaginaire collectif d'un peuple comme celui des Français. Il faut donc se résoudre à étudier une partie seulement de cet « imaginaire » français.

L'exploration territoriale puis l'établissement de nouvelles collectivités en Amérique au XVII^e siècle offrent aux colons venus d'Europe de multiples occasions d'être confrontés à

³ L'imagologie s'attarde à analyser les images évoquées par certaines œuvres littéraires sur un sujet particulier. Jean-Marie Carré a ouvert le bal à ce propos, bientôt suivi de Hugo Dyserinch et de bien d'autres. Daniel-Henri Pageau, « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », dans P. Brunel & Y. Chevrel, dir., *Précis de littérature comparée*, Paris, Presses universitaires de France, 1989. p. 133.

⁴ Notamment Roger Chartier, « Le monde comme représentation », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44^e année, N 6 (1989), p. 1505-1520.

⁵ Louis Trénard, « Les représentations collectives des peuples », *Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. IV, 1962, p. 10.

l'étranger. Il faut tout d'abord s'adapter à un nouveau territoire, à de nouveaux climats. Ensuite, une nouvelle faune, une flore inconnue provoquent autant d'occasions d'émerveillement que d'hésitation perplexe. En outre, il y a ces « Sauvages », une altérité radicale dont les us et coutumes ne correspondent guère à ceux de la civilisation européenne. C'est celle qui frappe d'abord les témoins de l'époque : les missionnaires français de Nouvelle-France, dans les Antilles et sur le littoral de l'Amérique du Sud (Guyanes et Brésil) s'arrêtant un temps pour observer les « Sauvages » et s'intégrer parmi eux dans une optique prosélyte catholique encouragée par le roi et les ordres religieux métropolitains. Il y a finalement cette autre altérité, l'altérité familière, comme Anne-Catherine Lafaille la définit si bien⁶ : l'Européen. Sujet d'une autre monarchie ou encore d'une république, « l'Européen » se décline en nations⁷ : l'espagnole, la portugaise, l'anglaise, la danoise, la néerlandaise⁸.

Or ausculter les représentations collectives des peuples permet d'entrevoir certains éléments distinctifs parfois érigés en règles naturelles⁹ par l'entremise des lettrés étrangers. En effet, lorsqu'au XVII^e siècle, par leurs écrits, les Français d'Amérique soulèvent l'altérité de toutes les nations et tribus côtoyées sur une parcelle du rivage continental, ils les comparent inmanquablement aux caractéristiques identitaires qu'ils prêtent aux leurs¹⁰. Dans ce cadre, il est particulièrement intéressant de voir comment ces écrits français décrivent les altérités néerlandaises, et comment certaines des caractéristiques nationales qui leur sont prêtées se comparent (favorablement ou non) à celles qu'ils attribuent aux Français. Enfin, ces comparaisons servent souvent à articuler un discours portant sur les colonies

⁶ Anne-Catherine Lafaille, *Le missionnaire et l'Autre. Le cas des missions antillaises au XVII^e siècle*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1998, 167 pages.

⁷ Bien que la définition du terme restait vague à l'époque.

⁸ Aujourd'hui, l'utilisation du qualificatif « néerlandais » désigne la langue, la culture ou la filiation civique aux Pays-Bas. Des dix provinces qui forment le pays, deux seulement portent le nom de Hollande (Hollande septentrionale et Hollande méridionale). Cependant, force est de constater l'emploi erroné *pars pro toto* toujours en usage de nos jours du nominatif « hollandais ». D'aucuns utilisaient le mot néerlandais à l'époque, mais par souci de précision, j'utiliserai le mot « néerlandais » comme référent global signifiant l'appartenance aux Provinces-Unies et « hollandais » lorsqu'il s'agira de clairement marquer une appartenance restreinte à la seule province de Hollande. (Voir contexte historique)

⁹ Puisqu'à l'époque, bien souvent, l'état de nature justifie la culture et que le descriptif se confond avec le normatif. D.-H. Pageau, « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », p. 140.

¹⁰ D.-H. Pageau, « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », p. 139

françaises elles-mêmes, sinon sur les politiques qu'il faudrait préconiser pour surmonter les obstacles à leur développement.

Historiographie

D'emblée, il faut souligner à quel point le sujet des relations coloniales franco-néerlandaises en Amérique du Nord n'a jamais retenu (ou si peu) l'attention des historiens. Dans un mémoire de sociologie datant de 1968, Denys Delâge analysait (avec les données démographiques et économiques disponibles à l'époque) l'évolution du Canada et du New York au XVII^e siècle dans une optique comparative¹¹. En 1983, dans une étude du rôle que tint Fort Orange dans les guerres iroquoises, Peter Lowensteyn concluait que les Néerlandais avaient influencé indirectement l'antagonisme franco-iroquois¹². En 2009, Cornelius Jaenen a repris récemment l'essentiel du texte rédigé il y a plus de 50 ans par Simon Hart concernant les accointances entre Français et Néerlandais dans la traite canadienne avant les années 1620, sujet auquel fait d'ailleurs allusion un article non publié de J. F. Boshier¹³. Essentiellement, malgré la tenue d'un séminaire axé sur le voisinage franco-néerlandais nord-américain en 2008 par la *New Netherland Institute*, il y a peu de nouveau dans les dernières recherches si ce n'est que le bilan que fait Frijhoff des relations de ces deux pays durant le Grand Siècle¹⁴.

¹¹ Denys Delâge, *Canada et New York, 1608-1750*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1968, 277 pages.

¹² Peter Lowensteyn, « The Role of the Dutch in the Iroquois Wars », *Canadian Journal for Netherlandic Studies*, 4, 1983, p. 12-13. Notons aussi un ouvrage comparant les politiques impériales britanniques, françaises et néerlandaises concernant les indigènes en Amérique du Nord : Richard White, *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650–1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991. 544 pages.

¹³ Cornelius Jaenen, « Les « Hollandais » et le commerce des fourrures en Nouvelle-France », dans P. C. Emmer, D. Poton & F. Souty, dir., *Les Pays-Bas et l'Atlantique : 1500-1800*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 126-131. Simon Hart et Amsterdam Gemeentelijke Archiefdienst, *The Prehistory of the New Netherland Company : Amsterdam notarial records of the first Dutch voyages to the Hudson*, Amsterdam, City of Amsterdam Press, 1959, p. 12-17. J. F. Boshier, « French Ports and North America Before 1627: The View from La Rochelle », Étude non publiée, p. 1-25.

¹⁴ Willem Frijhoff, « "Gallia amica, non vicina": The French and the Dutch in Europe during the New Netherland period », *Halve Maen*, 82, 2009, p. 3-10.

Pour ce qui est des rapports franco-néerlandais dans la Caraïbe et plus spécifiquement dans les Petites Antilles, l'historiographie est plus généreuse. Les historiens connaissent depuis longtemps l'apport des marchands hollandais et zélandais à l'économie des Îles françaises durant les premières décennies de leur colonisation : que ce soit pour le transport de marchandises et de personnes¹⁵ entre l'Ancien et le Nouveau Monde ou encore pour l'infusion de capitaux qui ont permis aux colonies des Antilles françaises de se développer¹⁶. Également, l'analyse des politiques françaises mises en œuvre dès le règne d'Henri IV¹⁷ et poursuivies sous l'administration du cardinal de Richelieu¹⁸, de Fouquet, de Colbert¹⁹ pour imiter le succès commercial néerlandais par le truchement de compagnies à charte n'est pas un nouveau sujet pour l'historiographie dix-septémiste. Plus récemment, les recherches entamées par Lodewijk Hulsman et Martijn van den Bel²⁰ dans les

¹⁵ Pieter C. Emmer, *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*, Paris, Karthala, 2005, 208 pages. Marcel Châtillon et Gabriel Debien, « La propagande imprimée pour les Antilles et la Guyane au XVII^e siècle, recrutement ou racolage ? », *Annales des Antilles*, no 24, 1981, p. 84-88. Wim Klooster, *Illicit Riches : Dutch Trade in the Caribbean, 1648-1795*, Leyde, KITLV Press, 1998, 283 pages. Victor Enthoven et Johannes Postma, *Riches from Atlantic Commerce: Dutch Transatlantic Trade and Shipping, 1585-1817*, Leyde et Boston, Brill, 2003, 525 pages.

¹⁶ Gérard Lafleur, « Huguenots et Hollandais aux Îles d'Amérique », dans M. Augeron, D. Potton & B. van Ruymbeke, dir., *Les huguenots et l'Atlantique*, Paris, Indes savantes / Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009, p. 256-260. Wim Klooster, « The Dutch in the Atlantic », dans H. Krabbendam, C. A. V. Minnen & G. Scott-Smith, dir., *Four Centuries of Dutch-American Relations*, Albany, State University of New York Press, 2009, p. 63-73. Philip P. Boucher, *The French and the Dutch in the Caribbean 1600-1800*, 2008, Document (.doc) non publié. Le fichier était disponible sur le site web de l'auteur entre 2008 et 2012. Malheureusement, le site philipboucher.com ne semble plus être en ligne en 2013.

¹⁷ Henri IV espérait mettre sur pied une compagnie française des Indes orientales suivant le modèle néerlandais dès 1608. J. F. Boscher « French Ports... », p. 7. Les recherches de Simon Hart tracent un lien direct entre le refus de la couronne française de laisser certains marchands amstellodamois prendre part au commerce laurentien des fourrures durant la première décennie du XVII^e siècle et les tentatives ultérieures de ceux-ci à financer les expéditions commerciales d'exploration qui jetèrent les bases de l'occupation néerlandaise du littoral nord-américain entre les fleuves Connecticut et Delaware (la Nouvelle-Néerlande) durant la décennie suivante. Simon Hart, *The Prehistory of the New Netherland...*, 105 pages.

¹⁸ Le cardinal de Richelieu aurait tenté d'embaucher l'éminent philosophe hollandais Hugo Grotius pour guider les politiques commerciales qu'il souhaitait mettre de l'avant. Erik Thomson, « France's Grotian Moment? : Hugo Grotius and Cardinal Richelieu's Commercial Statecraft », *French History*, vol. 21, no 4 (décembre 2007), p. 377-394.

¹⁹ Stewart Lea Mims, *Colbert's West India Policy*, New Haven, Yale University Press, 1912, 385 pages. Philip P. Boucher, *France and the American Tropics to 1700: Tropics of Discontent?* Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008, p. 60-61. James Pritchard, *In Search of Empire. The French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2004, 484 pages.

²⁰ Lodewijk Hulsman et Martijn van den Bel, « Recherches en archives sur la famille Sweerts », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 163 (septembre — décembre), 2012, p. 45-58.

archives nationales néerlandaises (*Nationaal Archief*) et amstellodamoises (*Stads Archief van Amsterdam*) ont permis à Gérard Lafleur de mieux détailler et suivre l'existence de certains Néerlandais établis en Guadeloupe à partir de 1654 ainsi que celle de leur progéniture, et ce, jusqu'au milieu du siècle suivant²¹. Malgré ces derniers développements, il s'agit d'un champ que l'histoire dite « atlantique » n'a pu (ou su) exploiter en partie à cause du manque de sources, mais aussi à cause du peu d'engouement de la part des historiens en ce qui a trait aux relations sociopolitiques (si ce n'est des guerres) entre ces deux nations colonisant les Amériques (entre autres) au XVII^e siècle, contrairement à certaines autres puissances rivales de l'époque²².

Si peu d'œuvres abordent de façon explicite les relations franco-néerlandaises au Nouveau Monde, la préoccupation historique pour la « digestion » culturelle de l'Amérique par les Européens ne se dément pas depuis les années 1990. Deux exemples éloquentes : en 1998 Anne-Catherine Lafaille a exposé les représentations de l'Amérindien et du protestant chez le missionnaire français aux Antilles durant le XVII^e siècle²³. Représentations réduites, précise-t-elle, au potentiel de conversion que recèlent ces deux altérités. Plus récemment, Benjamin Schmidt décrit longuement le rôle tenu dans l'imaginaire néerlandais par l'Amérindien comme victime exotique de l'Espagnol. Victime commode, bien sûr, avec laquelle le public néerlandais pouvait s'identifier ou, du moins, sympathiser durant la Guerre de Quatre-Vingts Ans²⁴.

²¹ Gérard Lafleur, « Familles hollandaises en Guadeloupe aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 163 (septembre — décembre), 2012, p. 59-75.

²² F. R. D. Silva, *Dutch and Portuguese in Western Africa: Empires, Merchants and the Atlantic System, 1580-1674*, Leyde et Boston, Brill, 2011, 384 pages. Julia Adams, *The Familial State: Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Europe*, Ithaca, Cornell University Press, 2005, 235 pages. L. H. Roper et Bertrand van Ruymbeke, *Constructing Early Modern Empires: Proprietary Ventures in the Atlantic World, 1500-1750*, Leyde et Boston, Brill, 2007, 428 pages. Alastair Hamilton, Alexander H. De Groot et al., dir. *Friends and Rivals in the East: Studies in Anglo-Dutch Relations in the Levant from the Seventeenth to the Early Nineteenth Century*, Leyde et Boston, Brill, 2000, 258 pages. Esther Mijers, « A Natural Partnership? Scotland and Zeeland in the Early Seventeenth Century », dans A. I. Macinnes & A. H. Williamson, dir., *Shaping the Stuart World, 1603-1714: The Atlantic Connection*, Leyde et Boston, Brill, 2006, p. 233-262.

²³ A.-C. Lafaille, *Le missionnaire et l'Autre...*, 167 pages.

²⁴ L'Amérindien, une fois les « Troubles », est perçu par la littérature et l'art néerlandais comme un pendent transatlantique du Néerlandais : l'innocente victime de la tyrannie espagnole. Benjamin Schmidt, *Innocence Abroad: the Dutch Imagination and the New World, 1570-1670*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2001, 450 pages.

L'identité est source intarissable de questionnements. Pour certains, le questionnement n'est pas que rhétorique²⁵. Une identité française existait-elle réellement²⁶ ou l'identité confessionnelle occupait-elle toute la place ? Sans parler de nationalisme²⁷, il semble qu'on peut cerner les traits de cette « identité française » à différents moments critiques de l'ancien Régime. Pour Myriam Yardeni, cette identité point dès les Guerres de religion²⁸, pour David A. Bell, on ne pourrait parler que de « patriotisme » avant la fin du XVIII^e siècle²⁹. Pour Kathleen Wilson, l'identité britannique détectable pendant et après la guerre de Sept Ans aurait été en partie tributaire des altérités rencontrées dans l'Empire³⁰. Y'aurait-il un processus analogue dans les empires coloniaux des deux nations qui nous intéressent ? Ainsi, une fois l'Atlantique traversé, comment se perçoit-on ? Pour le Canada, une identité propre, en gestation, poindrait vers 1700³¹ alors que dans les Antilles, le développement inégal de chacune des îles rend l'exercice plus ardu. Selon Gérard Lafleur, l'identité sociale partage les eaux dans l'espace caraïbe : le dénominateur identitaire premier chez les colons de Martinique, de Guadeloupe et à Saint-Christophe n'était pas la religion, mais la classe sociale³².

²⁵ Simon Gunn, *History and Cultural Theory*, Harlow et New York, Pearson Longman, 2006, p. 133.

²⁶ Victor-Lucien Tapié, « Comment les Français du XVII^e siècle voyaient la Patrie? ». *XVII^e Siècle* (25-26), 1955, p. 37-58.

²⁷ La définition même de certains concepts comme le nationalisme, le patriotisme ou la nation se révèle polymorphes et à mon jugement, celle de David A. Bell semble un peu trop restrictive. David A. Bell, *The Cult of the Nation in France: Inventing Nationalism, 1680-1800*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, 320 pages.

²⁸ Myriam Yardeni, *Enquêtes sur l'identité de la nation France : de la Renaissance aux Lumières*, Seyssel, Champ Vallon, 2005, 374 pages.

²⁹ F. D. Acomb et J. Grieder ont bien illustré le rôle de l'anglophobie et de l'anglomanie française au XVIII^e siècle dans le façonnement d'une identité propre à la nation France. Frances Dorothy Acomb, *Anglophobia in France, 1763-1789; an essay in the history of constitutionalism and nationalism*, Durham, Duke University Press, 1950, 167 pages. Josephine Grieder, *Anglomania in France, 1740-1789 : fact, fiction, and political discourse*, Genève, Librairie Droz, 1985, 176 pages.

³⁰ Kathleen Wilson, *The Island Race : Englishness, Empire, and Gender in the Eighteenth Century*, Londres et New York, Routledge, 2003, 283 pages.

³¹ Gilles Paquet & Jean-Pierre Wallot, « Nouvelle-France/Québec/Canada: A World of Limited Identities », dans N. Canny & A. Pagden, dir., *Colonial Identity in the Atlantic World, 1500-1800*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1989, p. 96.

³² La société esclavagiste issue de l'économie de plantations était divisé hiérarchiquement du haut vers le bas : grands planteurs, journaliers blancs (ou petits blancs), mulâtres puis esclaves. Lafleur, *Les protestants...*, p. 68-69.

Évidemment, le questionnement vaut aussi pour les Néerlandais : quelle culture commune, quel rapport à la religion, quelle image avaient-ils d'eux-mêmes ? À ce titre, Willem Frijhoff nuance les « autoreprésentations » nationales reprises par Simon Schama dans *The Embarrassment of Riches*. Certes, l'image de la Hollande comme héritière par ascendance directe des Bataves, brave peuplade antique ayant résisté aux Romains, a bel et bien eu cours. Cependant, cette transposition anachronique, précise Frijhoff, n'a prévalu que dans l'imaginaire hollandais (et non dans celui des autres Néerlandais) et pendant la première moitié du siècle seulement³³. Ensuite vinrent les images « d'Enfants d'Israël » et du richissime bourgeois-marchand maître des mers, cette dernière étant, semble-t-il, la seule typologie du Néerlandais partagée par les autres nations européennes. Alors que Schama empile les images que se faisaient d'eux-mêmes les Néerlandais, W. Frijhoff et M. Spies décèlent une évolution dans les représentations néerlandaises. W. Frijhoff va encore plus loin en interrogeant les éléments d'appartenance nationale et religieuse des habitants de Nouvelle-Néerlande³⁴.

En fin de compte, l'objet d'étude que s'est donné Andreas Nijenhuis se rapproche le plus de celui de mes propres recherches. Dans une succession d'études publiées depuis 2001, l'image des Néerlandais véhiculée par les lettrés français du Grand Siècle a ainsi été partiellement décortiquée³⁵. En outre, l'iconographie de la Galerie des Glaces du château

³³ Willem Frijhoff et Marijke Spies, *Dutch Culture in a European Perspective*, Volume 1, *Hard-Won Unity*, Assen (Pays-Bas) et New York, Royal Van Gorcum et Palgrave Macmillan, 2004, p. 66-67.

³⁴ Willem Frijhoff, « Epilogue. Dutchness in Fact and in Fiction », dans J. D. Goodfriend, B. Schmidt & A. Stott, dir., *Going Dutch : the Dutch presence in America, 1609-2009*, Leyde et Boston, Brill, 2008, p. 327-358. Willem Frijhoff, « Seventeenth-Century Religion as a Cultural Practice: Reassessing New Netherland's Religious History », dans M. B. Lacy, C. T. Gehring & J. Oosterhoff, dir., *From De Halve Maen to KLM: 400 Years of Dutch-American Exchange*, Münster, Nodus, 2008, p. 159.

³⁵ Notamment, les discours partagés sur la Hollande dans les récits de voyage français avant 1650 ou les représentations mises de l'avant par Nicolas Parival dans le fameux portrait qu'il en fait dans « Les Délices de la Hollande ». Andreas Nijenhuis « Appartenance et tolérance confessionnelles aux Provinces-Unies à la lueur des récits de voyageurs français catholiques (1600-1650) », dans G. Merlo Grado, L. Fois & F. Meyer, dir., *Identité et appartenance dans l'histoire du Christianisme / Identità e appartenenza nella storia del cristianesimo*, Milan, Edizioni Biblioteca Franciscana, 2005, p. 179-207. Andreas Nijenhuis, « Du voyage au cabinet : la Hollande du XVII^e siècle dans l'imaginaire des gens de lettres français », dans Gilles Bertrand, dir., *La culture du voyage. Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, Harmattan, 2004, p. 77-120.

de Versailles analysée par Nijenhuis révèle le rôle central que jouèrent les Provinces-Unies dans la propagande louis-quatorzienne : celle de l'« État étalon » à l'aune duquel les exploits de la monarchie française se mesuraient dans cette obsédante quête vers la gloire³⁶. Ce chercheur débusque d'ailleurs une composante intéressante de cette perception toute française du Néerlandais ; une sorte de normalisation, de détente religieuse dans la façon d'aborder la différence confessionnelle néerlandaise, voire de la tolérance religieuse en vigueur outre-Meuse après les deux premières décennies³⁷. Ainsi de l'opinion ultracatholique du pèlerin Benard dans les années 1610, on en arrive rapidement à une expression d'émerveillement et d'étonnement face au modèle relativement tolérant, pluraliste et républicain néerlandais. Cette image est ensuite ternie par la propagande louis-quatorzienne à partir de la seconde moitié des années 1660 alors que la France se dirige vers une confrontation *manu militari* avec son ancienne alliée³⁸. Il faudra vérifier si une telle évolution se dénote dans les représentations françaises des colons néerlandais, dont témoignent les écrits missionnaires que nous étudions dans ce mémoire.

³⁶ Andreas Nijenhuis, « L'instrumentalisation des Provinces-Unies dans l'iconographie de Versailles », *XVII^e Siècle*, 2001, p. 75-98. Andreas Nijenhuis, « La Guerre de Hollande (1672-1678) et la glorification de Louis XIV à Versailles », dans J. Garapon, dir., *Armées, guerre et société dans la France du XVII^e siècle*, Tubingue, Gunter Narr Verlag, 2006, p. 294-321.

³⁷ Andreas Nijenhuis, « Appartenance et tolérance... », p. 202.

³⁸ Andreas Nijenhuis, « Du voyage au cabinet... », 2004, p. 77-120.

Chapitre I

LES CONTEXTES DE PRODUCTION DES SOURCES ÉTUDIÉES

Louis Trénard énonçait en 1962 trois conditions rendant possible l'étude des représentations collectives des peuples. Ces conditions s'appliquent aussi à notre étude d'une partie bien définie de l'imaginaire français, c'est-à-dire de l'attitude des chroniqueurs religieux français ayant séjourné dans la Caraïbe française au XVII^e siècle à l'égard des Néerlandais. En premier lieu, il faut compter sur une quantité appréciable de témoignages ou plus généralement que la culture regardante s'intéresse à la culture regardée de façon marquée. Ensuite, il faut que les opinions exprimées ne soient pas unanimes, qu'elles proposent un certain éventail d'images, de perceptions. Finalement, il est préférable que l'on puisse observer sur une période plus ou moins longue, une évolution de ces images³⁹. Toutes ces conditions sont remplies par les documents étudiés ici. Il est en effet possible d'analyser sur un long terme une série de témoignages qu'ont laissés les chroniqueurs religieux français ayant séjourné dans la Caraïbe française au XVII^e siècle à l'égard des Néerlandais et qui constituent un corpus de sources alternatives qui ne relèvent pas de la correspondance inter-étatique, des rapports des officiers, des dépêches gouvernementales et des archives du ministère des Affaires étrangères. Un tel travail aura le mérite de repenser les relations entre les nations française et néerlandaise en évitant de recourir seulement aux sources traditionnelles de l'histoire politique.

Contexte économique et politique

Le déroulement du Grand Siècle, tel que le raconte l'histoire événementielle, est ponctué d'alliances, de ruptures et de conflits armés entre le royaume de France et la république des Provinces-Unies. Sur le plan intellectuel et culturel, les deux pays n'ont de cesse

³⁹ Louis Trénard, « Les représentations collectives des peuples », dans *Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. IV, 1962, p. 12-13.

de s'influencer, d'interagir et de se comparer⁴⁰. Les continents africain, asiatique et américain vont subir l'assaut de ces deux nations à la même époque, les fréquentations entre les sujets de ces deux États européens étant donc portées à mille lieues des contextes familiers de l'Europe.

D'emblée, il faut souligner que l'histoire atlantique franco-néerlandaise est fortement marquée par les rapports internationaux européens, et ce, même lors des périodes où l'autorité métropolitaine française n'a qu'un contrôle nominal sur les colons français des Caraïbes, c'est-à-dire jusqu'aux années 1660. Depuis la fin du XVI^e siècle, le royaume et la république entretenaient des rapports amicaux contre un ennemi commun : l'Espagne. À partir des années 1660 s'amorce un revirement des alliances en Europe qui va mener à des confrontations incessantes sous Louis XIV jusqu'à la signature en 1713 de la paix d'Utrecht.

Avant même que les Français ne s'établissent dans les îles du Vent, plusieurs tentatives coloniales⁴¹ ou commerciales étaient passées à l'histoire⁴². Pirates, corsaires et boucaniers sont les premiers à s'aventurer en eaux caribéennes. Français et Néerlandais s'agglutinent ainsi au gré des opportunités qui se présentent afin de piller et commercer avec les colonies espagnoles. Tandis que Samuel de Champlain s'établit à Québec dès 1608, la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales⁴³ (en néerlandais *Geocroyeerde West-Indische Com-*

⁴⁰ Willem Frijhoff et Marijke Spies, *Dutch Culture in a European Perspective*, Volume 1, *Hard-Won Unity*, Assen (Pays-Bas) et New York, Royal Van Gorcum et Palgrave Macmillan, 2004, p. 233.

⁴¹ Les épisodes du Canada de J. Cartier (1534-43), de la France Antarctique (1555-1560) et de la «Floride» de Ribault et Laudonnière (1562-1565) comme celui de Maragnan un peu plus tard furent de formidables écoles pour l'implantation de colonies françaises dans le Nouveau monde malgré leur échec. Philip P. Boucher, *France and the American Tropics to 1700: Tropics of Discontent?* Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008, p. 60-61.

⁴² C. Goslinga fait état d'activités néerlandaises et anglaises dans le delta amazonien et sur la Côte Sauvage (en néerlandais *Wilde Kust*) dès la fin des années 1580. Les Néerlandais se sont établis durablement aux abords des fleuves Essequibo (Fort Ter Hooge puis, fort Kijkoveral) et Berbice en 1616 et 1627 respectivement. Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast, 1580-1680*, Gainesville (Floride), University of Florida Press, 1971, p. 78-79, 112, 430.

⁴³ Fondée en 1621 à l'orée de la reprise de la guerre avec la couronne d'Espagne.

pagnie, ci-après WIC) porte en 1624, sur les berges de la côte est de l'Amérique du Nord⁴⁴, les premiers germes d'une société résolument néerlandaise⁴⁵. Dans les Antilles⁴⁶, les efforts bien inégaux de la France étaient dirigés vers quelques-unes des îles du Vent : initialement sur Saint-Christophe (saucissonnée en trois parties, partagée entre Français et Anglais dès 1625) puis vers la Martinique et la Guadeloupe auxquelles s'ajouteront progressivement la Grenade, Sainte-Lucie, Saint-Barthélemy, l'île de Sainte-Croix, l'île de la Tortue ainsi que la portion occidentale de Saint-Domingue dans la seconde moitié du siècle. Parallèlement, les Néerlandais occuperont trois des îles Sous-le-Vent (Aruba, Curaçao, Bonaire) à partir de 1634 et de façon intermittente, quelques-unes des îles du Vent (Tobago, Saint-Eustache, Saba et provisoirement certaines des îles Vierges, dont l'île de Sainte-Croix).

Par ailleurs, quelques années auparavant, à Amsterdam, on s'était concerté pour reprendre l'offensive en Amérique du Sud. Affrétée en 1630 par la WIC, l'expédition d'Henrick Lonck avait permis aux Néerlandais de rafler de vastes territoires côtiers brésiliens colonisés par le Portugal. La Nouvelle-Hollande⁴⁷ allait ainsi, dans les années qui suivirent, produire tout le sucre nécessaire au marché européen pendant deux décennies. Le corollaire de cette prise de possession néerlandaise de la moitié septentrionale du Brésil est la participation nouvelle et intensive de ces derniers dans la traite des Africains vers la nouvelle colonie sud-américaine, puis de façon illicite vers les colonies rivales espagnoles, anglaises et françaises.

La fin de la Guerre de Quatre-Vingts Ans entre les Provinces-Unies et l'Espagne par la signature des accords de Westphalie (1648) annonçait un infléchissement des alliances eu-

⁴⁴ La colonie néerlandaise juchée aux abords des fleuves Hudson, Delaware ainsi que sur Long Island est connue sous plusieurs noms : Nouvelle-Hollande, Nouveaux Pays-Bas, Novum Belgium, etc. Mon choix (Nouvelle-Néerlande) s'est naturellement arrêté vers l'appellation empruntée par les historiens francophones les mieux versés à ce sujet : W. Frijhoff, P. C. Emmer, D. Poton de Xaintraille, Cornelius Jaenen et François Souty.

⁴⁵ Jaap Jacobs, *New Netherland : A Dutch Colony in Seventeenth-Century America*, Leiden; Boston, Brill, 2005, 559 pages et Janny Venema, *Beverwijck : A Dutch village on the American Frontier, 1652-1664*, Hilversum; Albany, Verloren ; State University of New York Press, 2003, 527 pages.

⁴⁶ Voir **Carte 3** en annexe.

⁴⁷ Le terme *Nouvelle-Hollande*, souvent mal employé par les historiens francophones pour désigner les territoires néerlandais nord-américains, dessert pourtant mieux la colonie brésilienne. Les Portugais commencèrent cependant à lentement reprendre le terrain perdu dès les années 1640. Voir **Carte 1** en annexe.

ropéennes. En Amérique, les Espagnols ayant renoncé à occuper l'île de Saint-Martin et s'étant retirés à Porto Rico, les Français du gouverneur Longvilliers de Poincy et les Néerlandais de Saint-Eustache se la divisèrent par le traité et cohabitèrent pacifiquement jusqu'en 1672. Au demeurant, les marchands hollandais et zélandais purent consolider leurs réseaux commerciaux durant les années 1650 suite à l'ouverture nouvelle du marché espagnol, mais surtout à la faveur de la Fronde en France et de la Révolution anglaise. Ils devinrent ainsi les indispensables pourvoyeurs du commerce colonial de leurs alliés d'antan⁴⁸.

L'accalmie souhaitée par tous après les Guerres de Trente Ans n'était cependant pas au rendez-vous. La rivalité coloniale néerlando-portugaise qui ne s'était jamais réellement estompée en Amérique, embrasait de plus belle l'Asie et l'Afrique suite à l'avènement de l'indépendance portugaise. Les planteurs de Nouvelle-Hollande, majoritairement catholiques et d'origine portugaise, profitant de la Première Guerre anglo-néerlandaise⁴⁹, parvinrent à repousser l'envahisseur néerlandais. Boutés hors de Mauritsstad (Recife), les Néerlandais-Brésiliens ainsi que les Juifs séfarades présents jusqu'ici dans la colonie allaient essaimer un peu partout dans l'espace caraïbe et même jusqu'à la Nouvelle-Amsterdam. La Guyane française (telle que connue aujourd'hui) avait fait jusqu'alors, mais en vain, l'objet de différentes entreprises coloniales par la Couronne française et la ville d'Amsterdam, et ce, dès le début du siècle⁵⁰. Malgré quelques nouvelles tentatives françaises infructueuses durant les années 1650, une partie des réfugiés s'y établissaient en 1654 sous l'égide des États généraux néerlandais⁵¹.

En Grande-Bretagne, une fois la Restauration anglaise (1660) opérée, l'antagonisme anglo-néerlandais allait connaître un nouvel épisode critique. L'enchaînement d'actes bel-

⁴⁸ C. Goslinga, *The Dutch in the Caribbeans and on the Wild Coast...*, p. 333-335.

⁴⁹ Confrontation entre le Commonwealth anglais de Cromwell et les Provinces-Unies entre 1652-1654. J. R. Jones, *The Anglo-Dutch Wars of the Seventeenth Century*, Londres, Longman, 1996, 256 pages.

⁵⁰ P. Boucher, *France and the American Tropics...*, p. 52-61.

⁵¹ Voir **Carte 2** en annexe. Le Suriname avait été acquis aux dépens des Anglais au Traité de Breda de 1667.

liques perpétrés entre 1663 et 1665 par des expéditions téléguidées par Jacques Stuart⁵² en Afrique et en Amérique du Nord vint à bout de la patience des régents de Hollande et de Zélande. Bientôt rejoints par les Français en janvier 1666, les Néerlandais réussirent à imposer à Westminster, en 1667, une paix qui leur était favorable malgré l'abandon de la Nouvelle-Néerlande aux Anglais⁵³.

La Guerre de Hollande qui perdure de 1672 à 1678 accéléra la reconfiguration des alliances européennes et la consolidation des sociétés coloniales d'Amérique. Malgré la reconquête de leur ancienne colonie nord-américaine, en raison des traités de Westminster (1674)⁵⁴ et de Nimègue (1678), les Provinces-Unies se voyaient amputées d'une partie appréciable de leur empire colonial. En effet, les États généraux néerlandais renoncèrent définitivement à la Nouvelle-Néerlande, à Cayenne et Tobago, ce qui marginalisait au final l'ascendant de cette république marchande au Nouveau Monde⁵⁵. Plus important encore, l'alliance néerlando-française, si constante depuis la fin du XVI^e siècle, venait à échéance dans la plus grande acrimonie. Du reste, et ce, jusqu'à la conclusion de la Guerre de Succession d'Espagne, la république dirigée par Guillaume III d'Orange-Nassau, devait être au centre de toutes les coalitions anti-françaises.

⁵² Frère de Charles II d'Angleterre, duc de York et futur monarque anglais sous le nom de Jacques II. J. R. Jones, *The Anglo-Dutch Wars...*, p. 146-147.

⁵³ Pour bien des historiens, la Seconde Guerre anglo-néerlandaise était une première. Si les marines nationales anglaises, néerlandaises et françaises furent mises sur pied de façon permanente à partir de ce moment, les combats d'escadres en eaux américaines annonçaient pour la première fois le débordement des guerres impériales hors du seul théâtre européen. La paix avait été précipitée par l'invasion impromptue des Pays-Bas espagnols par les troupes de Louis XIV. Christian Buchet, « La lutte pour l'espace caraïbe et la façade atlantique de l'Amérique centrale et du sud (1672-1763) » *Thèse*, 2 vol. Librairie de l'Inde, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1991, 1297 pages.

⁵⁴ Une flotte hollando-zélandaise avait réinvesti New-York avant de reprendre les territoires perdus neuf ans auparavant. Les couloirs de l'Hudson et du Delaware redevinrent néerlandais pendant une année. Donald Shomette & Robert D. Haslach, *Raid on America : the Dutch Naval Campaign of 1672-1674*, Columbia, University of South Carolina Press, 1988, 386 pages

⁵⁵ Les îles et rivages toujours en possession néerlandaise après 1678 (Curaçao, Bonaire, Aruba, Saint-Eustache, Saba, la portion méridionale de Saint-Martin ainsi que les plantations des fleuves Berbice, Démérara, Pomeroon et Essequibo) étaient exigu géographiquement et trop peu peuplés pour constituer une menace conséquente pour leurs voisins. James Pritchard, *In Search of Empire the French in the Americas, 1670-1730*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2004, p. 269; C. Buchet, « La lutte pour l'espace... », p. 152.; C. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast...*, p. 482.

Tout compte fait, il se distingue deux phases dans la présence de l'élément « néerlandais » en Amérique. Jusqu'en 1654, alors que l'empire de la WIC se constitue de façon inégale, l'influence néerlandaise se fait sentir du nord au sud par le truchement de diverses activités : colonisation, commerce (illicite ou non), traite d'esclaves, confrontations armées, alliances amérindiennes. Les années 1660 et 1670 marquent au contraire un inexorable retrait des Néerlandais de plusieurs de ces activités : la colonisation ne se fera que sur la Côte Sauvage sud-américaine⁵⁶ et de façon limitée dans les Petites Antilles, l'imposition de mesures mercantilistes par l'État anglais (1650-1660), puis par la couronne française (1660-1670) et la multiplication des guerres contre ces deux nations affecte grandement le commerce licite et illicite intercolonial des armateurs de Hollande et de Zélande. Plus encore, autant en Amérique du Nord (1673) que dans les Caraïbes (1678), à l'exception de Saint-Martin et de Cayenne, le voisinage colonial franco-néerlandais n'est plus (ou si peu), et ce, même si, dans les Antilles, l'interlope de la traite se poursuit. En repoussant la borne maximale jusqu'à la conclusion de la Guerre de Succession d'Espagne, le « long XVII^e » siècle, permet de cerner une époque bien particulière de la relation franco-néerlandaise en Amérique : une époque où les deux nations poursuivaient activement la conquête de nouveaux espaces, où elles sont appelées à se fréquenter dans un environnement étranger et où les événements européens les unirent pour mieux les opposer par la suite.

Les sources de la rencontre franco-néerlandaise en Amérique étudiées dans ce mémoire

Interpréter l'« objet néerlandais » dans l'imaginaire de la diaspora coloniale française nécessite de passer en revue une quantité importante de documents puisqu'il s'agit de faire appel à la subjectivité individuelle de chacun des auteurs. Du spicilège retraçant l'histoire de la colonisation française des Amériques au XVII^e siècle, les compilations des écrits missionnaires, ces fameux récits de voyage où la relation événementielle côtoie l'inventaire botanique et les descriptions ethnologiques, sont de très précieuses sources pour l'historien. Ils offrent l'avantage d'une certaine homogénéité théorique quant à l'environnement institutionnel et idéologique des auteurs. Finalement, nous avons opté pour des docu-

⁵⁶ Ce qui correspond à la côte sud américaine entre l'embouchure des fleuves Orénoque et Amazonie.

ments en majorité publiés (ou alors des manuscrits ayant visiblement circulé) car ils étaient plus à même que les archives des communautés religieuses, de véhiculer, dans le public français, les idées concernant les Néerlandais.

Deux importants types de sources nous sont parvenues du XVII^e siècle concernant les colonies françaises des tropiques : les archives d'État conservées au ministère de la marine et des colonies ou aux Affaires étrangères ainsi que les chroniques missionnaires rédigées et publiées en France. Comme l'indique Jacques Dampierre, sauf pour les récits de Guillaume Coppier⁵⁷ et de Paul Boyer du Petit Puy⁵⁸, seules relations de voyage nous étant parvenu de laïcs, le reste des chroniqueurs étaient des clercs puisqu'eux « seuls [possédaient] la formation nécessaire pour rédiger de telles chroniques⁵⁹ ».

Les auteurs des sources que nous avons retenues semblent avoir visité ou, du moins, passé un certain temps sous les tropiques américains⁶⁰. Quelques-uns ont séjourné sur la « Terre ferme », c'est-à-dire le littoral sud-américain. C'est notamment le cas du jésuite Pierre Pelleprat⁶¹ ainsi que le prêtre Antoine Biet⁶² sur les côtes guyanaises. Les missions antillaises et sud-américaines, il faut le rappeler, s'inscrivaient dans le cadre d'une tenta-

⁵⁷ Guillaume Coppier, *Histoire et voyage des Indes Occidentales, et de plusieurs autres regions maritimes, & esloignées : diuisé en deux liures*, Lyon, par Jean Huguetau, 1645. pages.

⁵⁸ Paul Boyer du Petit-Puy, *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au Voyage que Monsieur de Bretigny fit à l'Amérique Occidentale*, Paris, chez Pierre Rocolet, 1654, 463 pages.

⁵⁹ Jacques Dampierre, *Essai sur l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664*, Paris, A. Picard, 1904, p. 74.

⁶⁰ Hormis le cas de Charles de Rochefort, c'est ce que dégage la méticuleuse analyse de Jacques Dampierre, *Essai sur l'histoire...*, p. 73-150. Charles de Rochefort, pasteur français en résidence à Rotterdam demeure une figure nébuleuse. Jean-Baptiste Labat écrivait en 1720, à la cinquième page de la préface de son *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* que ce dernier « n'a jamais vû (sic) les Isles de l'Amérique que par les yeux d'autrui » ce qui ne l'avait pas empêché d'écrire à ce sujet. Il est vrai que ses écrits souvent truffés de descriptions génériques et répétitives ne prêtent pas à croire que l'auteur écrit en connaissance de cause. Plus récemment, Vincent Huyghues-Belrose, se basant sur des sources néerlandaises, avance que le pasteur français aurait séjourné à Saint-Christophe et à Saint-Eustache entre 1640 et 1650. « The Early Colonization of Tobago : Bibliographical and Archival material in Martinique and France », *Études caribéennes*, vol. 8 (2007), Document en ligne.

⁶¹ Pierre Pelleprat, *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre Ferme de l'Amérique méridionale*, Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1655, 121 pages.

⁶² Antoine Biet, *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*, Paris, Chez François Clouzier, 1664, 432 pages.

tive tous azimuts de christianisation visant autant les populations européennes elles-mêmes, dont les connaissances et la pratique religieuses faisaient autant défaut aux yeux de l'Église que celles des Amérindiens, des Asiatiques ou des Africains⁶³. Et les volontaires ne manquaient pas durant les premières décennies : l'attrait de l'étranger, sinon la perspective d'y « subir le martyre⁶⁴ » excitaient passablement la ferveur religieuse des religieux les plus zélés. En fait, à la lecture des témoignages des dominicains Breton, Du Tertre et Labat, il serait difficile de ne pas déceler un véritable entichement de leur part pour le pays qu'ils adoptent le temps d'une mission. J.-B. Labat serait d'ailleurs immanquablement revenu aux Antilles si ce n'était que de l'obstination de ses supérieurs à l'en empêcher une fois repassé en Europe⁶⁵.

Certains missionnaires ont sans doute été choisis par leur hiérarchie en fonction de leurs expériences missionnaires précédentes, voire de leur endurance physique en vue de supporter la dure vie coloniale. L'information biographique étant clairsemée sur la plupart de ces auteurs, on peut toutefois déduire que les antécédents militaires de Jean-Baptiste du Tertre⁶⁶ ou de missionnaire⁶⁷ en Perse de Pacifique de Provins ont joué en leur faveur lorsque vint le temps pour leurs ordres respectifs de procéder à la sélection de candidats aux missions françaises sous les tropiques⁶⁸.

⁶³ Dominique Deslandres, *Croire et faire croire : Les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 2003, p. 21-23.

⁶⁴ Dominique Deslandres dénombre, entre autres, 14 067 *Indipetae* (suppliques d'aspirants missionnaires) envoyées au général de la Compagnie des Jésuites afin d'obtenir l'autorisation d'aller convertir les « infidèles et barbares ». *Ibid.*, p. 46-47.

⁶⁵ Ignatius Smith, « Jean-Baptiste Labat » in *The Catholic Encyclopedia*, vol. 8, New York, Robert Appleton Company, 1910, référence consultée le 11 mai 2011 : <http://www.newadvent.org/cathen/08718a.htm>.

⁶⁶ J. Dampierre, *Essai sur l'histoire...*, p. 108.

⁶⁷ Pacifique de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation du Voyage des Îles de l'Amérique Éditées avec des notes et des introductions critiques par P. Godefroy de Paris, O. M. de Cap et P. Hilaire de Wingene, O. M. Cap*, Assise (Italie), Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei Minori Capuccini, 1939, 355 pages.

⁶⁸ Les risques liés à la mortalité élevée aux Îles l'exigeaient certainement. Philip P. Boucher rapporte d'ailleurs que sur les 43 dominicains qu'on a fait passer en Guadeloupe entre 1635 et 1653, 13 y ont laissé leur peau et que la durée moyenne de séjour était de deux ans. Philip P. Boucher, *France and the American Tropics to 1700. Tropics of Discontent?*, Baltimore, John Hopkins University Press, 2008, p. 141.

Les premiers religieux dûment chargés par la Compagnie des Isles d'Amérique arrivèrent en 1635 : deux capucins à Saint-Christophe ainsi que quatre dominicains à la Guadeloupe⁶⁹. Ceux-ci avaient non seulement le devoir d'accompagner l'entreprise coloniale française de leurs services spirituels, mais aussi de voir à la conversion des Amérindiens Caraïbes. Les tentatives de conversion amérindienne ne portant pas ses fruits⁷⁰, les missionnaires se tournèrent vers les colons eux-mêmes. L'éradication du « mal protestant » se faisant soudainement d'autant plus pressante que l'échec amérindien se confirmait et que la multitude des ordres religieux en présence favorisait une certaine course à la comptabilisation de la conversion des âmes⁷¹.

Les missionnaires devaient aussi « tenir registre⁷² », c'est-à-dire pourvoir aux fonctions de secrétaire et de mémorialiste dans le but d'informer les agents métropolitains (supérieurs religieux, ministres, officiers et la Compagnie) de l'avancement des colonies sous leur juridiction⁷³. La plupart des récits de voyage ont d'ailleurs été publiés relativement rapidement après le retour des protagonistes en France, souvent quelques mois ou quelques années plus tard. Jean-Baptiste du Tertre et, au XVIII^e siècle, Jean-Baptiste Labat attendirent plus longtemps avant de livrer au public leur témoignage, se remettant obligatoirement à des sources de seconde main pour raccorder les éléments historiques s'étant produits durant l'intervalle⁷⁴. Il est cependant clair que ces deux derniers auteurs ainsi que Charles de Rochefort se voyaient davantage comme des historiens des Antilles françaises que comme de simples annalistes.

⁶⁹ Philip P. Boucher, *France and the American Tropics...*, p. 72 et 77.

⁷⁰ L'attitude réfractaire des Amérindiens à l'endroit des missionnaires n'en est pas la seule cause. La population caraïbe elle-même n'était plus très importante : « En raison de leur [Amérindiens] petit nombre, les religieux s'attachent principalement au service des colons dans les premières paroisses. » Éric Roulet, « Les desseins missionnaires de Pacifique de Provins pour l'Amérique » dans Bernard Grunberg, dir., *Les Indiens des Petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 134.

⁷¹ Gérard Lafleur relève notamment les nombres de conversions évoquées ici et là par Raymond Breton et André Chevillard. Gérard Lafleur, *Les protestants aux Antilles françaises du Vent sous l'Ancien Régime*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1988, p. 26-27.

⁷² Antoine Régis, *Les écrivains français et les Antilles, des premiers Pères Blancs aux surréalistes Noirs*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1978, p. 25.

⁷³ Anne-Catherine Lafaille, *Le missionnaire et l'Autre. Le cas des missions antillaises au XVII^e siècle*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1998, p. 17.

⁷⁴ C'est notamment le cas des troisième et quatrième tomes de l'*Histoire generale des Antilles habitées par les François* publiés en 1671 par Du Tertre.

Le décalage entre le séjour sous les tropiques américains et la publication des récits de voyage s'explique entre autres par le fait que les auteurs rédigeaient leur manuscrit seulement une fois rentré en France, d'après les notes et observations qu'ils avaient couchées sur papier tout au long de leur séjour américain⁷⁵. Pour ce qui n'avait pas été consigné par écrit, ils devaient s'en remettre à la mémoire, avec toutes les déformations que fait subir le temps aux souvenirs, même les plus indélébiles. Il faut donc prendre avec précautions certains détails rapportés par ces chroniqueurs, d'autant plus qu'ils ne possèdent pas la même version de certains évènements comme la colonisation de l'île de la Tortue au nord de Saint-Domingue ou encore sur les premiers établissements anglo-néerlandais sur l'île de Sainte-Croix⁷⁶. Dans ces cas précis, les divergences s'expliquent notamment par ce que les auteurs évoquent des évènements antérieurs à leur séjour antillais et doivent ainsi s'en remettre à des témoignages qu'ils ont recueillis aux Îles ou même, une fois de retour en France. La meilleure solution demeure donc une analyse croisée des sources tels que l'ont fait, entre autres, Jacques Dampierre, Gérard Lafleur et Phillip P. Boucher.

De fait, les auteurs devaient se fier aux témoignages qu'ils jugeaient les plus crédibles pour raconter les évènements antérieurs ou même ceux qui leur étaient contemporains, mais auxquels ils n'avaient ni participé ni assisté. Il y avait donc, déjà, sélection par les auteurs des sources qu'ils jugeaient dignes de confiance. Par exemple, toute la période antérieure à 1635 nous est racontée par Du Tertre sur la foi de « vieux habitants »⁷⁷. Les sources orales se révélaient donc d'une importance capitale dans la constitution des chroniques qui nous sont parvenues. De surcroît, les plus zélés, Du Tertre en tête, mais Labat aussi, continuaient de s'abreuver auprès de leur réseau colonial d'information (notamment la filière antillaise de leur ordre religieux) ou auprès de colons de passage en métropole. Du Tertre spécifie d'ailleurs que dans l'élaboration de son manuscrit, il dut se déplacer à plusieurs reprises afin d'« éclaircir [ses] doutes » auprès « de capitaines de navire et d'habi-

⁷⁵ J. Dampierre, *Essai sur l'histoire...*, p. 74.

⁷⁶ Les disparités entre les récits de Du Tertre, Rochefort et Pacifique de Provins sur la colonisation des îles de La Tortue et Sainte-Croix en font foi. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 169-188 et p. 272-274, Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale...*, p. 286-287, Pacifique de Provins, *Brève Relation...*, p. 36-38 et p. 43-47.

⁷⁷ J. Dampierre, *Essai sur l'histoire...*, p. 118

tants des Isles⁷⁸». Il n'est pas le seul, d'ailleurs, puisque le carme Maurile de Saint-Michel a eu accès à la bibliothèque du commandeur de Poincy lors de son passage en 1646-47⁷⁹.

Au surplus, il faut souligner que la rédaction de ces relations ne s'effectuait pas en vase clos. Les manuscrits circulaient et s'échangeaient. Jacques Dampierre soulevait d'ailleurs les ressemblances structurelles et thématiques entre les récits de Raymond Breton, Mathias Dupuis, Jean-Baptiste du Tertre, et Charles de Rochefort. La relation de Dupuis fut ainsi rédigée en partie à partir des premiers écrits de Raymond Breton, même si ce dernier s'en est dissocié ultérieurement⁸⁰. Même son de cloche pour Pacifique de Provins qui a lu l'opuscule du jésuite Bouton⁸¹ et Rochefort qui dit être redevable « au père Raymond Breton » dans la préface de son *Histoire naturelle et morale des Isles Antilles de l'Amérique*⁸². En outre, dès 1654, Du Tertre, qui a très certainement lui aussi consulté le manuscrit de Raymond Breton, accuse Charles de Rochefort de l'avoir plagié⁸³. Ce dominicain réserve d'ailleurs de longs passages de sa seconde édition pour fustiger l'opuscule du ministre calviniste qu'il considère mal renseigné et mal avisé. Il écorche aussi au passage Antoine Biet⁸⁴, évoque ses compagnons dominicains Breton, Dupuis et même Benigne Bresson, sans toutefois le nommer, auteur présumé de *l'Histoire de l'Isle de Grenade en Amérique*, manuscrit anonyme qui ne se vit publier qu'en 1975, mais qui aurait néanmoins circulé⁸⁵. Nous connaissons aussi les détails du différend qui opposa le dominicain Raymond Breton et le capucin Pacifique de Provins quant à l'évangélisation des Caraïbes de l'île de la Do-

⁷⁸ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 474.

⁷⁹ Maurile de Saint-Michel, *Voyage des Isles Camercanes en l'Amérique qui font partie des Indes Occidentales*, Mans, Hierôme Olivier, 1652, p. 36.

⁸⁰ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 128.

⁸¹ Éric Roulet, « Les desseins missionnaires... », p. 133.

⁸² Rochefort, *Histoire naturelle et morale...*, Préface.

⁸³ Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, Epistre.

⁸⁴ Pour avoir mis en doute la qualité des missionnaires envoyés aux colonies par les ordres religieux métropolitains. J. Dampierre, *Essai sur l'histoire...*, p. 50. Antoine Biet se réfère quant à lui à la première édition (1654) de l'œuvre de Jean-Baptiste du Tertre dans son *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*. Antoine Biet, *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*, Paris, Chez François Clouzier, 1664, p. 312.

⁸⁵ Anonyme, *Histoire de l'isle de Grenade en Amérique: 1649-1659 / Manuscrit anonyme de 1659, vraisemblablement attribué à Benigne Bresson, présenté et annoté par Jacques Petitjean Roget*, Montréal, Université de Montréal, 1975 [1659], p. 33.

minique⁸⁶. Quant à Labat, il a emprunté « pour des raisons encyclopédiques⁸⁷ », dira-t-on, des pans entiers de l'édition de 1667-1671 de l'*Histoire generale des Antilles habitees des François* de Du Tertre sans toutefois l'indiquer. En somme, il y avait donc une certaine communauté de lettres (pour ne pas dire de manuscrits) entre chroniqueurs ayant écrit sur les Antilles tout au long du XVII^e siècle et les plus consciencieux (ou obstinés) d'entre eux se risquaient parfois à corriger leurs pairs. Il faut donc prendre en compte que ces auteurs s'influençaient les uns les autres sans que ce soit explicitement indiqué dans leur texte respectif.

Lectorat et diffusion

Au premier abord, il appert clairement que les chroniqueurs qui nous intéressent ne s'adressent pas tous au même lectorat. À cet effet, il est intéressant de consulter épîtres liminaires et préfaces des œuvres que nous avons retenues. Drapés de la conventionnelle modestie et cherchant l'appui des gens d'État⁸⁸, certains de ces auteurs dédiaient leur travail à un homme noble gravitant autour de la personne royale, sinon au roi lui-même : Pel-leprat à Nicolas Fouquet, Rochefort à « Jacque Amproux », conseiller du roi pour son *Histoire naturelle et morale* ainsi qu'aux frères Lampsins⁸⁹ pour ce qui est du *Tableau de Tabago*,

⁸⁶ Éric Roulet, « Les desseins missionnaires... », p. 134.

⁸⁷ Selon Michel Le Bris. Jean-Baptiste Labat, *Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes 1693-1705*. Édition établie et présentée par Michel Le Bris, Paris, Phébus, 1993 [1732], p. 18.

⁸⁸ Plus qu'un « hommage courtisan », l'épître liminaire servait non seulement à valider les informations amenées, mais aussi de se « faire voir comme un représentant du pouvoir royal et religieux » et « présenter la relation comme la réalisation d'un contrat de service avec le pouvoir ». Réal Ouellet, « Le paratexte liminaire de la relation : le voyage en Amérique », *Cahiers de l'Association internationale des études francaises*, 42, 1990, p. 184.

⁸⁹ Les frères Lampsins étaient les seigneurs (*patroon* en néerlandais), propriétaires de l'île de Tobago tels que reconnus par la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales et les États-Généraux des Provinces-Unies. Issue de la ville de Flessingue, en Zélande, cette famille de commerçants avait vu à la colonisation de l'île durant les années 1640 et 1650. Une véritable curiosité de l'histoire, relève d'ailleurs Goslinga, les frères Lampsins se feront aussi concéder Tobago par Louis XIV en tant que baronnie française. Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast, 1580-1680*, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1971 p. 33 et 441-444.

etc⁹⁰. En outre, la reine-mère, Anne d'Autriche, demanda elle-même au père Pacifique de Provins une relation détaillée du voyage qu'il allait entreprendre en Amérique⁹¹.

Évidemment, le public visé se devait d'être alphabétisé⁹², ce qui ne comprend pas la majorité de la population française alors que les efforts d'alphabétisation étaient très inégalement répartis (socialement et géographiquement) dans la France d'Ancien Régime⁹³. De plus, Jacques Dampierre avançait cette remarque en 1904 à propos des chroniques antillaises et guyanaises du XVII^e siècle : « Au point de vue matériel, ces opuscules sont en général édités sans luxe et ont été sans doute tirés à petit nombre, car ils sont devenus maintenant excessivement rares⁹⁴. » Ce ne fut qu'avec la parution du *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* de Jean-Baptiste Labat en 1720, au début des Lumières, que le genre connut un succès commercial certain en métropole⁹⁵.

Quelques-uns de ces auteurs ont dépeint le quotidien colonial d'une manière si paradisiaque que leur crédibilité s'en ressent : Jacques Bouton⁹⁶ a ainsi rédigé ce que Jacques Dampierre qualifie de « manuel de renseignements » sur la Martinique⁹⁷, une véritable ré-

⁹⁰ Maurile de Saint-Michel dédie quant à lui son *Voyage des Isles Camercanes en l'Amérique* au « Haut et Puissant » Charles d'Andigne, seigneur et chevalier d'Angris alors que l'abbé Antoine Biet destine son *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne* au « Très-Haut et Très-Puissant Seigneur [...] Henri-Albert de Cosse, duc de Brissac ». Jean-Baptiste du Tertre offre ses deux éditions à « Messire Achilles de Harlay, Chevalier, Seigneur, et Comte de Beaumont [...] Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & Privé » tandis que Jean-Baptiste Labat dédie son *Nouveau Voyage* en 1722 au duc de Montmorency, gouverneur de Normandie.

⁹¹ Pacifique de Provins, *Le Voyage de Perse et Brève relation...*, p. XXXII.

⁹² Sinon à un « lectorat littéraire » en raison des nombreux « référents culturels » et la manière de construire l'écriture comme le souligne Réal Ouellet, *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 129.

⁹³ François Furet & Jacques Ozouf. *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, volume 1, Paris, Éditions de Minuit, 1977, p. 69-96.

⁹⁴ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 76.

⁹⁵ « Le succès de son *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique* fut tel, dès son premier volume, publié en 1720, qu'il fallut bientôt cinq imprimeries pour satisfaire à la demande, et les huit volumes connurent au total cinq éditions entre 1722 et 1742. » dicit Michel Le Bris dans Jean-Baptiste Labat, *Voyage aux Isles...*, p. 14.

⁹⁶ Jacques Bouton, *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'Isles de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1640, 141 pages.

⁹⁷ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 127.

clame qui ne pouvait avoir été commandée que par la Compagnie des Isles de l'Amérique afin de mousser l'attrait des colonies auprès de potentiels colons français⁹⁸.

Par ailleurs, quelques indices liés aux textes eux-mêmes tendent à démontrer que certains chroniqueurs s'adressaient à un lectorat qui dépassait le cénacle formé des commis d'État et des actionnaires de compagnies à charte. Par exemple, il est de coutume pour Jean-Baptiste du Tertre et Charles de Rochefort d'interpeller directement le lecteur avant d'entamer leur premier chapitre afin de l'informer des motifs qui les ont amenés à rédiger puis à publier leurs chroniques⁹⁹. Il est vrai que pour ces deux derniers écrivains, l'envergure de leur œuvre est telle qu'il n'est pas farfelu de penser que ces deux auteurs avaient davantage à l'esprit de s'imposer comme référence incontournable sur les Antilles françaises auprès de leur public que comme simples « relateurs¹⁰⁰ ». En outre, le vingt-neuvième chapitre du *Voyage des Isles Camercanes en l'Amérique* de Maurile de Saint-Michel n'est autre qu'un guide numéroté qui conseille, étape par étape, les Français intéressés à s'établir aux Îles¹⁰¹.

Deux sources de ce corpus ont été écartées pour différentes raisons. Le cas de Charles de Rochefort est intéressant puisqu'il s'agit de la seule source rédigée par un ressortissant français non catholique. Ce pasteur d'origine française résidant à Rotterdam est l'auteur de *l'Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique* publiée en 1658 et du *Tableau de l'is-
le de Tabago ou de la Nouvelle-Oüalchre, l'une des isles Antilles de l'Amérique* paru à Leyde en 1665. Même si Jean-Baptiste Labat affirme dans la préface du premier tome de son *Nouveau Voyage aux Isles d'Amérique* que Rochefort n'a jamais mis les pieds dans les Antilles, plus récemment Vincent Huyghes-Belrose retrace le parcours que lui imputent Marcel Châtillon et Gabriel Debien et qui l'aurait mené de l'île de La Tortue, à Saint-Eustache et Tobago en-

⁹⁸ Le jésuite dédie d'ailleurs son opuscule à « Messieurs de la Compagnie des isles de l'Amérique ». J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 80-81.

⁹⁹ Réal Ouellet parle d'un pacte littéraire où l'auteur, agissant en tant qu'auteur lorsqu'il interpelle directement le lecteur dans sa préface, se prémunit des critiques anticipées par des « précautions rhétoriques *vraisemblabilisantes* » en « prétendant à la naïveté oculaire de son témoignage ». Consulter R. Ouellet, *La relation de voyage...*, p. 16.

¹⁰⁰ Réal Ouellet fait appel à ce néologisme en plusieurs occasions. R. Ouellet, *La relation de voyage...*, p. 16.

¹⁰¹ Maurile de Saint-Michel, *Voyage des Isles Camercanes en l'Amérique qui font partie des Indes Occidentales*, Mans, chez Hierôme Olivier, 1652, p. 287-293.

tre 1640 et 1665. Comme le soulignent Châtillon et Debien, l'œuvre de Charles de Rochefort doit être comprise comme une commande des frères zélandais Lampsins, propriétaires de l'île de Tobago, qui cherchaient à promouvoir la colonisation de l'île par une certaine immigration française¹⁰². Les descriptions de chacune des îles de l'archipel antillais souffrent notamment de grandes imprécisions et de généralités qui semblent donner raison aux détracteurs de Rochefort : il y a bel et bien une méconnaissance perceptible du sujet dont il traite. Mais avant tout, et sans doute à cause de la finalité de l'œuvre et sa situation de huguenot réfugié en Hollande, à chaque fois qu'il est justement question de l'altérité néerlandaise, celle-ci est traitée de manière dithyrambique. Pour ce qui est du manuscrit anonyme *Histoire de l'isle de Grenade en Amérique* attribué à Benigne Bresson¹⁰³, il ne signale jamais la présence néerlandaise. Outre pour conjecturer sans fondement sur les raisons de ce silence, nous ne pourrions tout simplement pas nous référer à cette œuvre.

Au demeurant, le reste de ce corpus de textes est néanmoins cohérent. Même s'il ne fut probablement jamais destiné à une diffusion de grande échelle, il a cependant permis de donner aux élites lettrées, et en particulier à celles qui se devaient de s'intéresser aux activités coloniales un portrait global de la situation aux Antilles françaises. En lien direct avec les essais précédents concernant les tentatives avortées de la France au Brésil et en Floride, ces auteurs sont aussi parmi les premiers à penser l'Amérique française des tropiques. Après Thevet, Léry, Abbeville et d'Evreux, leurs écrits seront les premiers à décrire les différents projets des acteurs (explorateurs, colons, officiers, marchands étrangers, marins, agents du roi, etc.) de nations européennes étrangères (Néerlandais, Anglais, Espagnols et Portugais) sur le canevas encore imaginé de l'Amérique des tropiques ponctué ici et là de la présence autochtone. Par un jeu de retour, les actions rapportées et le portrait dressé des nations européennes voisinant et traitant avec les Français dans les Caraïbes ne peuvent qu'avoir influencé la perception que les Français se faisaient eux-mêmes de celles-ci, et dans le cas qui nous intéresse, la perception des Néerlandais.

¹⁰² V. Huyghues-Belrose, « The Early Colonization... » s'appuie sur Marcel Châtillon et Gabriel Debien, « La propagande imprimée pour les Antilles et la Guyane au XVII^e siècle, recrutement ou racolage ? », *Annales des Antilles*, no 24, 1981, p. 84-88.

¹⁰³ Anonyme, *Histoire de l'isle de Grenade en Amérique: 1649-1659*. Manuscrit anonyme de 1659, vraisemblablement attribué à Benigne Bresson, présenté et annoté par Jacques Petitjean Roget, Montréal, Université de Montréal, 1975 [1659], 230 pages.

Même si cette appréciation, en bout de piste, ne devait qu'avoir servi à impressionner l'élite administrative (ce qui me semble toutefois douteux tant certains relateurs, notamment Jacques Bouton et Maurile de Saint-Michel s'évertuent à prodiguer conseils et recommandations aux potentiels colons), elle a participé en partie à l'édification de l'imaginaire français de l'époque concernant les colonies de la Caraïbe.

Hollandais, Flamands, Zélandais ou Néerlandais ? Précisions de nomenclature

Aujourd'hui même, la plupart des historiens perpétuent l'usage abusif (*pars pro toto*) du terme « Hollande » pour signifier l'ensemble des Pays-Bas. Pourtant la distinction doit être faite ; à l'époque moderne, la Hollande est certes la plus influente, la plus riche et la plus peuplée des provinces de la république des Provinces-Unies¹⁰⁴, mais elle n'est pas la seule à s'enrichir des activités coloniales américaines. La Zélande, véritable archipel de marins, de marchands et de cultivateurs profite aussi de cette ouverture à l'espace américain. Les Zélandais se sont ainsi assurés, via l'obtention d'une chambre particulière au sein de la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales et l'octroi de concessions seigneuriales (*patroonschappen* en néerlandais), de garder le contrôle sur l'administration de certains établissements néerlandais en Amérique¹⁰⁵.

Lorsqu'il est question des Néerlandais au XVII^e siècle, plusieurs mots se rencontrent, et ce, de manière plutôt confuse. Les écrits de Samuel de Champlain usent du terme « Flamand » lorsqu'il est question, en vérité, des Néerlandais¹⁰⁶. En effet, dans l'esprit des chroniqueurs français du début du siècle, l'influence des provinces en rébellion contre l'Espagne ne semble pas encore avoir supplanté l'héritage historique du comté de Flandre. Il est probable, par ailleurs, que cette distinction se fasse sur une base linguistique et non

¹⁰⁴ W. Frijhoff & M. Spies, *Dutch Culture...*, p. 105.

¹⁰⁵ C'est notamment la chambre zélandaise de la Compagnie des Indes occidentales qui approuve les projets d'établissements sur les îles de Tobago (1628) et Saint-Eustache (1635). Goslina, *The Dutch in the Caribbean...*, p. 261-262, 433-435.

¹⁰⁶ Samuel de Champlain, *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619. Réédition intégrale en français moderne / introduction et notes par Mathieu d'Avignon*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 [1603-1619], p. 11, 66, 184, 223, 302, 358.

géopolitique, étant Flamands tous ceux qui parlent un dialecte proche de la langue parlée en Flandre comme c'est le cas des Zélandais. Au surplus, la diaspora néerlando-flamande s'était durablement implantée dans les ports de la côte atlantique française et contribuait au développement des activités commerciales avec l'Amérique¹⁰⁷. Cultivant leurs réseaux aux Provinces-Unies et parfois même en Allemagne du Nord, ces regroupements d'expatriés étaient bien souvent identifiés par les historiens et les sources de l'époque, en France, comme « Flamands »¹⁰⁸.

Cette utilisation généreuse du terme « Flamand » perdure au-delà des années 1640, voire durant les quelques décennies suivantes même si le mot « Hollandois » prend le pas définitivement dans les relations et chroniques antillaises. Ce dernier sert depuis, dans la langue courante, pour assimiler l'identité néerlandaise sans égard à l'origine provinciale réelle¹⁰⁹. Jean-Baptiste du Tertre n'est pas exempt de cette imprécision, entre autres lorsqu'il mentionne l'escadre zélandaise de Abraham Crijnsen¹¹⁰.

Par ailleurs, ce même missionnaire, pour avoir servi dans les armées néerlandaises avant de se faire franciscain, connaît assez bien la pluralité néerlandaise pour en distinguer la spécificité zélandaise lorsqu'elle se présente. En effet, précise-t-il, c'est un Zélandais qui, le premier, traite avec les Français de Saint-Christophe et pave la voie à ses compatriotes¹¹¹. Lorsque le gouverneur de Saint-Christophe et celui de Saint-Eustache se dis-

¹⁰⁷ Cornelius Jaenen, « Les Hollandais et le commerce des fourrures en Nouvelle-France », dans Pieter C. Emmer, Didier Poton de Xaintrailles et François Souty, dir., *Les Pays-Bas et l'Atlantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 126-131.

¹⁰⁸ Cornelius Jaenen, « Les Hollandais-Flamands et la pêche française en Amérique septentrionale », dans Pieter C. Emmer, Didier Poton de Xaintrailles et François Souty, dir., *Les Pays-Bas et l'Atlantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 132 ; Guy Saupin, « Les Hollandais à Nantes (1650-1770) », dans Pieter C. Emmer, Didier Poton de Xaintrailles et François Souty, dir., *Les Pays-Bas et l'Atlantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 238.

¹⁰⁹ Charles de Rochefort relève aussi cet abus de langage déjà présent au XVII^e siècle dans son « Avertissement au Lecteur ». Charles de Rochefort, *Histoire Naturelle et Morale des Isles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, Chez Arnout Leers, 1658, 540 pages.

¹¹⁰ Cette flotte était envoyée par les États de Zélande et à plusieurs reprises, le texte du dominicain évoque ses origines. Cela ne l'empêche cependant pas d'osciller indifféremment entre les termes « Zélandois » et « Hollandois ». Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 4, p. 243.

¹¹¹ Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, p. 11, 22-23; Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 23, 36, 37.

putent l'île de Saint-Martin, l'ordonnance émise par le bouillant gouverneur de Poincy stipule que ce sont « Hollandais ou Zélandais » qui prétendent à sa seule possession¹¹². Par ailleurs, le rôle-clef joué par le port zélandais de Flessingue¹¹³ dans le trafic entre les Antilles françaises et l'Europe est relevé dans les relations de Mathias Dupuis, Maurile de Saint-Michel, Jean-Baptiste du Tertre et de Charles de Rochefort.

Cornelis Goslinga affirme qu'au tournant du XVII^e siècle, les Espagnols se référaient aux « Flamencos » lorsqu'ils évoquaient les gens de Zélande et que cette habitude se répandit aux autres nations¹¹⁴. C'est bel et bien le cas en 1665 lorsque les habitants de la Martinique défièrent l'autorité du gouverneur en réclamant le retour du libre commerce : « Vive les Holandois & les Flamands¹¹⁵ » comme le raconte Du Tertre. Le prêtre Antoine Biet, tout au long de son récit, fait cette même distinction entre Hollandais et « Flamands » et il faut comprendre que celle-ci s'opère réellement entre Hollandais et Zélandais¹¹⁶. Au demeurant, la réalité est plus complexe que ne le pensait Goslinga. La fréquentation régulière entre Français et Néerlandais en Amérique centrale entre 1650 et 1670 nous laisse ainsi des traces d'une connaissance française partielle et nébuleuse des identités néerlandaises qui, elles-mêmes, n'étaient pas encore très bien définies¹¹⁷.

¹¹² Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. Extrait de l'« Ordonnance au Sieur de Longvilliers, pour aller en l'Isle Saint Martin » émise par le gouverneur de Poincy, ce qui nous amène à supposer que les contacts fréquents avec les colonies françaises amènent au moins l'élite de Saint-Christophe à opérer la même distinction.

¹¹³ En néerlandais *Vlissingen*. Le missionnaire signale aussi les ports de Middelbourg (Zélande) et d'Amsterdam (Hollande). *Ibid.*, tome 2, p. 464.

¹¹⁴ C. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean...*, p. 76.

¹¹⁵ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p.219-220.

¹¹⁶ Antoine Biet, *Voyage de la France...*, p. 30, 104, 148, 155, 254, 260, 308, 326.

¹¹⁷ W. Frijhoff & M. Spies, *Dutch Culture...*, p. 49, 60-61.

Chapitre II

DE BOUTON À BIET : LES NÉERLANDAIS EN EXEMPLE

Si la colonisation officielle des îles françaises débute en 1625, il faut toutefois attendre 1640 pour qu'une première relation de mission voie le jour. Jusqu'à la parution de la *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'Isles de la Martinique* par le jésuite Jacques Bouton, l'État français, et plus particulièrement le cardinal de Richelieu, avait veillé à ce que l'activité coloniale française aux Petites Antilles n'attire pas de publicité indue afin de ne pas alerter les autorités espagnoles de la présence française aux portes de leur empire américain¹¹⁸. Suivent rapidement un nombre remarquable de relations missionnaires jusqu'en 1671, année où Jean-Baptiste du Tertre fait paraître les deux derniers tomes de son incontournable *Histoire generale des Antilles habitees des François*. Nous allons ici étudier les œuvres de huit auteurs qui ont été publiées ou qui ont circulé pendant la période qui va de 1640 à 1670 et qui correspond à la « lune de miel » franco-néerlandaise au cours de laquelle les Néerlandais sont donnés en exemple par les religieux.

Jacques Bouton (1640) à la Martinique

La première relation française concernant les Antilles nous vient du jésuite Jacques Bouton qui revint de la Martinique en 1640 après un court séjour de quelques mois¹¹⁹. Certes, ce premier témoignage écrit nous parvient un peu tard : une quinzaine d'années après le premier voyage de Belain d'Esnameuc qui entama la colonisation officielle des Petites Antilles par la France. Jacques Dampierre dit de cette courte relation qu'il s'agit d'une « apologie de la Compagnie des Isles et de ses officiers ; c'est aussi un manuel de renseigne-

¹¹⁸ Philip P. Boucher, « Early French Impressions, Images and Stereotypes of the Caribbean », chapitre 10 exclus de *France and the American Tropics to 1700: Tropics of Discontent?*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008. Document consulté en ligne.

¹¹⁹ Jacques Bouton, *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'Isles de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique*, Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1640, «Dédicace».

ment » très probablement écrit pour honorer une commande de la Compagnie des Isles¹²⁰. Et dès cette première relation, les Néerlandais sont du portrait.

En effet, relatant lors de la traversée avoir aperçu nombre de navires marchands « Anglais, Hollandois et Hambourquois¹²¹ [sic] », l'auteur raconte plus précisément une mésaventure lors de laquelle de grands vaisseaux hollandais destinés à traiter au Brésil (plus précisément à Pernambouc) leur firent la chasse parce qu'ils avaient été confondus avec un navire espagnol¹²². Les nefes néerlandaises telles qu'il les décrit sont non seulement mieux armées et plus imposantes que le bateau sur lequel se trouve le narrateur, mais elles sont aussi plus rapides. C'est une constante dans toutes les sources recensées dans ce chapitre, les armateurs néerlandais détiennent une supériorité technique et navale notoire sur leurs homologues français.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser — et c'est peut-être la raison pour laquelle Dampierre note que Bouton a su conserver une certaine indépendance vis-à-vis de la Compagnie¹²³ —, le commerce opéré par les étrangers en Martinique ne contrarie pas l'auteur. Il semble même l'encourager lorsqu'il souligne que l'ouverture prochaine de salines permettrait d'enrichir davantage le commerce des îles en se positionnant comme escale de ravitaillement entre l'Amérique et l'Europe¹²⁴. Il est vrai que ce commerce, selon ce que décrit Bouton, ne se résume qu'à vendre de la cassave, du pain et des pois à des navires de passage et qu'il n'est pas question pour les colons de vendre la production annuelle de tabac aux étrangers ce qui irait bien sûr directement à l'encontre des intérêts de la compagnie et de ses actionnaires. Nous savons cependant par les relations subséquentes que les armateurs néerlandais ne levaient pas équipages et flottes pour aller quérir les galettes de manioc françaises de Saint-Christophe.

¹²⁰ Jacques Dampierre, *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664*, Paris, A. Picard, 1904, p. 81.

¹²¹ J. Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 18-19.

¹²² J. Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 15-17.

¹²³ J. Dampierre, *Essai sur les sources ...*, p. 81.

¹²⁴ J. Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 85.

Outre ces considérations économiques et ces rencontres fortuites, de l'Amérique, Jacques Bouton ramène des impressions sur les Caraïbes, les Amérindiens avec qui les colons européens de l'époque délogent lors de leur occupation progressive des Petites Antilles. Si la société caraïbe retient un temps son attention¹²⁵, il s'épanche aussi sur le mérite de l'entreprise coloniale française dans son rapport avec les Amérindiens. Très probablement pour assurer le lecteur que la colonisation française des îles n'a rien à voir avec la légende noire espagnole, il pose un jugement de valeur sur les différentes nations européennes fréquentant la région : les Anglais et les Espagnols ne recueillant que peu d'estime de la part des Caraïbes, contrairement aux Néerlandais et, surtout, aux Français¹²⁶. La table est mise, et certains relateurs contemporains du jésuite reprendront l'anecdote presque intégralement : dans l'Amérique que dépeignent les missionnaires français de l'époque pionnière, la nation française peut se présenter comme vertueuse, sinon au moins moralement dédouanée par les Amérindiens selon ce qu'en dit Bouton. Les Néerlandais, eux, seront représentés au mieux comme des alliés à imiter, au pire à supporter.

Pacifique de Provins (1646) aux Antilles françaises

La publication de la *Brève Relation du Voyage des Isles de l'Amérique* du père Pacifique de Provins est publiée onze ans seulement après l'établissement des Français à la Guadeloupe et à la Martinique. Ce missionnaire, auteur de la *Relation du Voyage de Perse*¹²⁷, s'embarque pour les Antilles en 1645 et on le retrouve en France, l'année suivante, alors que s'apprête à être publiée sa *Brève Relation*. Il aurait donc rédigé celle-ci pendant son séjour aux Antilles, contrastant ainsi avec les autres relations missionnaires qui étaient rédigées une fois rentré en métropole¹²⁸. Il se serait ainsi retiré en France quelques mois, donc, avant que l'irascible gouverneur de Saint-Christophe, Philippe Longvilliers de Poincy, ne décide d'en chasser

¹²⁵ Comme Breton et Du Tertre le feront remarquer plus tard, lorsqu'ils doivent transiger avec les Européens, les Caraïbes utilisent un « baragouin entaché » de nombreux mots empruntés à l'espagnol, au français, à l'anglais et au « flament » (sic). Jacques Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 130.

¹²⁶ J. Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 129.

¹²⁷ L'auteur se rendit à plusieurs reprises partir des années 1620 au Proche-Orient et Moyen-Orient, notamment en Turquie, à Chypre et en Perse, fonder des missions capucines, ainsi soutenu par ses supérieurs religieux et de la couronne de France. J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 94.

¹²⁸ É. Roulet, « Les desseins missionnaires... », p. 133.

les capucins¹²⁹ parce qu'ils sont intervenus dans le bras de fer politique qui l'opposait au sieur de Thoisy¹³⁰.

Or, selon Pacifique de Provins il est clair que la culture à grande échelle du tabac et du sucre est déjà entamée et que même s'il « n'y viendrait ni blé ni raisin, il y vient tant de navires français, anglais et hollandais, qui y apportent des vins et des farines à vendre que vous pouvez vous en fournir à bon marché, faisant échange de tabac ou de sucre¹³¹ ». Perspicace, le missionnaire ajoute que la culture du sucre est appelée à un bel avenir, si bien que les Français pourraient bientôt se passer de l'intermédiaire portugais et hollandais qui, jure-t-il sur sa foi, falsifient sans vergogne la denrée en lui ajoutant de la chaux pour maximiser les profits, « chose qui est très préjudiciable à la santé des rois, des princes et de tous ceux qui en usent¹³² ». L'appel aux relents patriotiques est sans équivoque : se fier aux marchands étrangers (dont les Néerlandais) n'est pas une option ; il en va de la santé publique. Sachant très bien quel public alarmer, il souligne que la santé des monarques, aussi, en dépend.

En outre, la *Relation du Voyage de Perse* colporte cette même méfiance à l'endroit des Néerlandais et des Anglais puisque leurs activités commerciales ne pouvaient que nuire aux intérêts économiques français au Moyen-Orient¹³³. Il faut remarquer que même si cette observation dépasse largement le cadre géographique de cette étude, cette perception semble s'être imprimée durablement dans l'esprit du capucin. Au demeurant, il faut signa-

¹²⁹ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 93-96.

¹³⁰ Noël Patrocle de Thoisy avait été nommé en 1645 par la couronne de France pour remplacer le gouverneur de Saint-Christophe, Philippe Longvilliers de Poincy. Poincy refusa de se soumettre et s'ensuivit une période trouble où les différents gouverneurs des îles françaises se firent la guerre jusqu'à l'expulsion pure et simple de Thoisy et son retour précipité en France. É. Roulet, « Les desseins missionnaires... », p. 141.

¹³¹ Pacifique de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation du Voyage des Iles de l'Amérique*. Édité avec des notes et des introductions critiques par P. Godefroy de Paris, O. M. Cap. et P. Hilaire de Wingene, O. M. Cap, Assise (Italie), Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei Minori Cappucini, 1939 [1646], p. 35*.

¹³² P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 35*. Aussi p. 21*, 43*-47*. L'utilisation de la chaux lors de la purification du sirop était normale, semblerait-il. Robert Louis Stein, *The French Slave Trade in the Eighteenth Century: an Old Regime Business*, Madison, University of Wisconsin Press, 1979, p. 8.

¹³³ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 251, 254, 261.

ler que cette perception partiellement négative ne semble pas s'opérer sur une base religieuse, mais bel et bien politique et économique.

Île de Sainte-Croix

Ce point de vue se confirme par ailleurs à la toute fin de la *Brève Relation du Voyage des Îles de l'Amérique*. Après une courte description de quelques-unes des îles des Petites Antilles, l'auteur s'attarde longuement à rapporter le cours d'un conflit qui opposa Néerlandais et Français d'un côté et Anglais de l'autre pour le contrôle de l'île de Sainte-Croix¹³⁴. Ce récit de seconde main, il dit en avoir eu vent alors qu'il était en fonctions à Saint-Christophe.

Ainsi, selon Provins, l'île de Sainte-Croix, qui fait maintenant partie de l'archipel des Îles Vierges américaines, a été colonisée par une cinquantaine de « Hollandais » qui furent plus tard rejoints par quelques contingents d'expatriés anglais et français en provenance de Saint-Christophe. Ayant accepté l'autorité du gouverneur néerlandais, les Anglais et les Français s'implantèrent tour à tour dans leurs quartiers et vécurent « longtemps de cette sorte de paix et bonne intelligence », et ce, rapporte-t-il, jusqu'en juin 1645. C'est alors que Français et Néerlandais s'aperçurent que certains Anglais « falsifiaient » le tabac « et les [firent] mettre aux fers¹³⁵ ». La mise aux arrêts de certains des leurs déplut si fortement aux colons anglais qu'ils allèrent les délivrer de leur captivité.

Cet épisode de tensions ethniques déboucha sur une guerre civile où le contrôle total de l'île était en jeu. Peut-être est-ce à cause des dissensions qui ponctuaient occasionnellement les relations entre les deux nations à Saint-Christophe ou à cause de la justesse de la cause du gouverneur contre ces quelques planteurs anglais apparemment peu scrupuleux, mais tôt dans le conflit, les Français se rangèrent du côté néerlandais malgré l'avantage démographique dont jouissaient les Anglais : Pacifique de Provins spécifie que les Anglais totalisaient au moins deux cents personnes, plus que le nombre de Français et Néerlandais mis ensemble¹³⁶. Dès lors, la description du conflit prend un tournant narratif particulier :

¹³⁴ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 43*

¹³⁵ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 43*

¹³⁶ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 44*

l'élément néerlandais, alors dominant dans la relation du conflit, s'efface et ce sont les Français qui deviennent, collectivement, les protagonistes du récit. Après une première victoire militaire française que l'auteur ne manque pas de glorifier, les Anglais, ces « hypocrites¹³⁷ » précise-t-il, feignent d'accepter le règlement franco-néerlandais. Puis, profitant de la paix renouvelée et ragaillardis de renforts venus des colonies avoisinantes¹³⁸, les Anglais exigèrent du gouverneur néerlandais l'expulsion pure et simple des colons français de l'île. Le capucin poursuit : « À quoi le pauvre gouverneur ne savait que répondre n'étant pas en liberté, ni en puissance de dire ses sentiments, prévoyant bien qu'après s'être affaibli par la perte des Français, ils lui feraient le même parti à son tour. Tout ce qu'il put faire fut de leur dire qu'ils étaient maîtres et avaient les forces en main¹³⁹ ». Alors que le missionnaire en est à la rédaction finale de son mémoire, il ajoute que depuis les événements de 1645 et son retour, il a appris que les Néerlandais furent chassés de l'île à leur tour et termine la phrase ainsi : « Nous n'en attendions pas moins¹⁴⁰ ».

Au final, l'élément néerlandais, dans le récit de la guerre civile de l'île de Sainte-Croix devient quasiment accessoire une fois allié aux Français. Guidé par des considérations géopolitiques, Pacifique de Provins considère que les ennemis ne peuvent être que les Anglais. Les Français, se montrant d'indéfectibles alliés des Néerlandais et, à lire les événements tels que rapportés, instigateurs des hauts faits d'armes, sont représentés avantageusement par rapport à la fourberie anglaise, voire même par rapport à l'insignifiance néerlandaise. Marginalisés, les Néerlandais font figure pathétique à travers l'unique figure du gouverneur anonyme qui est contraint à s'avouer vaincu malgré les prouesses françaises¹⁴¹. L'existence continue des deux groupes est liée, du moins à Sainte-Croix. Mais, alors que le récit des événements que fait Provins se développe, il devient de plus en plus difficile pour le lecteur de départager Néerlandais et Français qui deviennent presque un seul et même groupe. Il faut noter que sur le plan discursif, cette quasi-fusion franco-néerlandaise se re-

¹³⁷ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 45*

¹³⁸ Ce que l'auteur ne manque pas de qualifier de trahison, ni plus ni moins. P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 45*.

¹³⁹ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 45*-46*.

¹⁴⁰ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 46*.

¹⁴¹ P. de Provins, *Le voyage de Perse et Brève Relation...*, p. 45*.

trouve une décennie plus tard tout au long de la chronique du ministre calviniste Charles de Rochefort à propos de la colonie zélandaise de Tobago.

Raymond Breton (1647-1656) en Guadeloupe et aux Îles du Vent

Le dominicain Raymond Breton fut l'auteur de plusieurs relations publiées seulement au XX^e siècle après que les historiens eurent longtemps conjecturé sur l'importance et l'influence de celles-ci sur les écrits missionnaires ultérieurs¹⁴². Surtout prisées pour les connaissances transmises de la culture méconnue et peu documentée des Caraïbes insulaires¹⁴³ à l'époque où les Européens commençaient à s'implanter dans la région, ces relations ont été rédigées en latin et en français entre 1643 et 1656 à la demande du général des dominicains, le père Tommaso Turco¹⁴⁴. Si la valeur des écrits de ce missionnaire ayant passé une bonne partie de son séjour à la Dominique en compagnie des Caraïbes qu'il tentait de convertir est incontestable, elle l'est moindrement dans le cadre de cette étude ; le quotidien des Français tentant de s'implanter sur l'archipel des Îles du Vent et leurs relations avec les marchands étrangers ne retiennent pas outre mesure l'attention de Breton. Se lisant souvent comme une recension des réalisations de son ordre dans les Îles¹⁴⁵ et, en quelques occasions, comme une chronique nécrologique des missionnaires y ayant séjourné, la chronique ne mentionne qu'en quelques occasions la présence néerlandaise, notamment lorsqu'il est question du sort réservé aux Amérindiens de la région et de la traite né-

¹⁴² Ses manuscrits ont été consultés par ses congénères et ses contemporains, tels Mathias Dupuis, Jean-Baptiste Du Tertre et le pasteur Charles de Rochefort.

¹⁴³ Raymond Breton est notamment l'auteur d'un dictionnaire de la langue des Amérindiens Caraïbes demeurant aux Îles.

¹⁴⁴ Il semble aussi que le père Armand de la Paix ait été mêlé à la rédaction de ces manuscrits. Laurence Verrand, *La vie quotidienne des Indiens Caraïbes aux Petites Antilles (XVII^e siècle)*, coll. Monde Caribéen, Paris, Karthala, 2001, p. 21.

¹⁴⁵ Gérard Lafleur utilise les relations de Raymond Breton et d'André Chevillard pour tenter d'apprécier le nombre de huguenots résidant aux Antilles françaises durant les premières décennies de peuplement. Il parle franchement d'une « surenchère des conversions » de la part des deux auteurs pour mettre en relief l'utilité de l'entreprise missionnaire dans la région. G. Lafleur, *Les Protestants aux Antilles françaises du Vent sous l'Ancien Régime*, Basse-Terre, Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1988, p. 27.

grière¹⁴⁶. Certes cela constitue trop peu d'éléments¹⁴⁷ pour dégager une image cohérente, mais l'auteur dénonce notamment les rafles menées contre les populations autochtones locales par certains navigateurs « Flamands, Anglois, Espagnols » et par les « Allouaques » [Arawaks], leurs ennemis héréditaires¹⁴⁸. L'impression que les Antilles françaises étaient, durant ces années pionnières, en contacts plus étroits avec les Pays-Bas via leur flotte marchande qu'avec la métropole française elle-même¹⁴⁹ est renforcée lorsqu'il mentionne que le père Du Tertre et d'autres collègues usèrent des services d'un capitaine « Flamand » de Dieppe pour parvenir à la Guadeloupe en 1640¹⁵⁰ et que les marchands « hollandais » étaient particulièrement friands d'une essence sylvicole appelée « bois vert » trouvée aux Îles¹⁵¹.

Mathias Dupuis (1652) en Guadeloupe et aux Îles du Vent

Mathias Dupuis (ou Du Puis), collègue dominicain de Raymond Breton et de Jean-Baptiste du Tertre qu'il a fréquentés, donne au récit de son séjour en Guadeloupe la forme d'une sévère diatribe contre les exactions et avanies commises par Charles Houël de Petit Pré, gouverneur de l'île, à l'encontre de son ordre religieux et, plus généralement, de ses opposants politiques. Contrairement aux chroniqueurs précédents (et suivants), le père Dupuis ne verse jamais dans la description botanique ou géographique. Il s'attache strictement à la relation des événements socio-politiques qui se sont déroulés lors de son séjour.

¹⁴⁶ Raymond Breton, *Relations de l'île de la Guadeloupe*, coll. : Bibliothèque d'histoire antillaise, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1978, p. 158.

¹⁴⁷ R. Breton, *Relations de l'île...*, p. 43, 54, 87, 92, 99-100, 113, 158.

¹⁴⁸ R. Breton, *Relations de l'île...*, p. 113.

¹⁴⁹ Une impression qui se révèle dans les faits. Je remercie M. Gérard Lafleur pour m'avoir transmis le texte de plusieurs de ses dernières conférences sur le sujet. Gérard Lafleur, « Hollandais et Antilles françaises (XVII^e-XVIII^e siècles) », Texte de conférence, Guadeloupe, 2007, p. 2.

¹⁵⁰ R. Breton, *Relations de l'île...*, p. 54.

¹⁵¹ R. Breton, *Relations de l'île...*, p. 43.

La relation de Mathias Dupuis ne permet pas plus que les manuscrits de Raymond Breton de dégager une image cohérente de l'activité des étrangers aux Îles du Vent. Quelques passages¹⁵² dénotent l'importance, du moins dans les années 1640, des ports néerlandais comme liens intermédiaires entre la France et ses colonies antillaises, notamment Flessingue en Zélande¹⁵³. Plus anecdotique, on trouve la prise du navire qui devait ramener les dominicains en France par un corsaire battant « pavillon flamand » à la rade de Basse-Terre¹⁵⁴, prise qui empêcha, au final, l'exécution de l'ordre d'expulsion des missionnaires dominicains décrété par le gouverneur Houël¹⁵⁵.

Maurile de Saint-Michel (1652) à Saint-Christophe et Saint-Eustache

Le *Voyage des Isles Camercanes en l'Amerique qui font partie des Indes Occidentales* est le seul témoignage que nous lègue un missionnaire carme de l'époque pionnière du peuplement des Antilles françaises. Ayant été de passage en 1646-1647 dans les Îles du Vent, Maurile de Saint-Michel est l'auteur d'une source que Jacques Dampierre juge « tout à fait secondaire [...] une relation de voyage assez bavarde et naïve plutôt qu'une réelle chronique¹⁵⁶ ». Et pourtant, la relation est plus utile que les précédentes pour comprendre les relations franco-néerlandaises puisque l'auteur est le premier à nous laisser une description de la colonie néerlandaise sur l'île de Saint-Eustache, voisine de Saint-Christophe, pour s'y être rendu à deux reprises.

¹⁵² Mathias Dupuis, *Relation de l'establissement d'une colonie française dans la Gardeloupe, isle de l'Amérique, et des mœurs des sauvages*, Caen, Chez M. Yvon, 1652, p. 36, 84, 147-148, 197.

¹⁵³ Les sieurs Camot et De la Fontaine qui, persécutés par le gouverneur de Saint-Christophe, Philippe de Longvilliers de Poincy, durent se réfugier dans les bois avant de prendre un navire zélandais en partance pour Flessingue. Jean-Baptiste Du Tertre discourra plus longuement sur cette chasse à l'homme en rajoutant quelques détails sur la relation entre le capitaine zélandais et les fugitifs. M. Dupuis, *Relation de l'establissement...*, p. 84.

¹⁵⁴ M. Dupuis, *Relation de l'establissement...*, p. 147-148.

¹⁵⁵ P. Boucher, *France and the American Tropics...*, p. 142.

¹⁵⁶ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 128-129.

Le relateur semble avoir voulu faire œuvre utile en visant un lectorat plus large que la plupart de ses contemporains : tantôt ses conseils sont adressés à de potentiels colons¹⁵⁷, tantôt il tente de répondre à des questions de nature religieuse auxquelles les missionnaires se voient inmanquablement confrontés aux Antilles¹⁵⁸. Le missionnaire carme s'est aussi bien préparé à son voyage, il cite Jean de Laët (Joannes de Laet)¹⁵⁹, auteur de *Histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes Occidentales* dont l'édition en langue française commence à circuler à partir de la Hollande en 1640¹⁶⁰. Mais dès le début de la chronique de Maurile de Saint-Michel, quelque chose se démarque. Si l'image des Néerlandais que les autres relateurs mettent de l'avant est conditionnée par un raisonnement politique et économique (pour le meilleur et pour le pire), pour le missionnaire carme, l'altérité néerlandaise se décline davantage sous le signe de l'hérésie religieuse, et donc, est décrite de façon négative¹⁶¹.

D'emblée, les premières mentions de l'altérité néerlandaise se font dans une optique d'affrontement, de dissentiment, voire de victimisation face à l'hérésie protestante. Ainsi, pour Maurile de Saint-Michel, le missionnaire peut et devrait procéder au baptême des esclaves convertis même si le propriétaire de l'esclave s'y oppose, mentionnant au passage que « ce peut estre le cas en pratique dans l'Isle de S. Eustache ». Et pour cause, il explique : « on ne peut oster la liberté à l'homme de servir à Dieu, auquel dit l'écriture, il vaut mieue obeïr qu'aux hommes¹⁶² ». Et puisque le passage vers les Îles se faisait bien souvent grâce aux armateurs néerlandais, la question de la pratique de la religion catholique sur ces navires devint litigieuse. La solution préconisée par l'auteur est simple, mais dange-

¹⁵⁷ La dernière partie n'est ni plus ni moins qu'un manuel pour ceux qui voudraient immigrer aux « Indes » par étapes numérotées, qui plus est. Maurile de Saint-Michel, *Voyage des Isles Camercanes en l'Amerique qui font partie des Indes Occidentales*, Mans, Hierôme Olivier, 1652, p. 287-293.

¹⁵⁸ Concernant l'esclavage, notamment, le baptême forcé d'esclaves dont le maître ne souhaite pas la conversion. M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. DC02060.

¹⁵⁹ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 25 et 36. Il dit avoir lu *Histoire du Nouveau Monde ou Description des Indes Occidentales* après avoir eu accès à la bibliothèque du gouverneur de Saint-Christophe, Philippe Longvilliers de Poincy.

¹⁶⁰ Géographe, naturaliste et philologue néerlandais. La première édition de l'œuvre (en langue néerlandaise) voit jour en 1625 en Hollande.

¹⁶¹ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. DC02060, 13, 25, 36, 41, 65, 70, 75, 79, 81, 121, 125-127, 128-131, 152, 154, 192, 231-232, 237-238, 239, 240, 289.

¹⁶² M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. DC02060.

reuse : « quant aux vaisseaux dont les Capitaines sont heretiques, comme dans les vaisseaux Holandois, nous faisons nos prieres après les leurs. Quand tout le monde estoit couché on faisoit la visite entre deux ponts avec une lanterne sourde pour prévenir l'insolence qui pouvoit s'y commettre¹⁶³ ». Il faut remarquer que ces messes basses tenues secrètement se révèlent une spécialité de ce missionnaire qui ne se fait pas prier pour s'exécuter plus tard dans la partie anglaise de Saint-Christophe à la suite d'une demande formulée par un « Anglais catholique¹⁶⁴ ».

Revenant sur le cas éthique de la spiritualité chez l'esclave, notamment pour réprover le traitement qu'inflige le commandeur de Poincy à ses esclaves convertis, Maurile de Saint-Michel rapporte les pratiques des Espagnols¹⁶⁵ et des Néerlandais à ce sujet. Seul bémol dans la ferme critique des habitudes religieuses chez ces hérétiques, il note que les « Hollandois, quoy qu'heretiques, avoient assez de religion, pour ne se servir iamais d'un chrestien comme d'esclave », cependant il ajoute aussitôt : « mais ils passent à une autre extrémité, comme nous l'avons appris à S. Eustache, où ils ne les baptisent, qu'ils ne soient fort vieux, ou fort malades, & qu'ils n'en attendent aucun service ; ce qui faict que la mort les peut surprendre sans baptesme¹⁶⁶ ». Par ailleurs, c'est lorsque vient le temps de relater son séjour à Saint-Eustache que l'auteur s'attarde réellement à la présence néerlandaise dans les Petites Antilles.

Décrivant l'île néerlandaise comme étant la propriété des « Bourgeois de la ville de Flessingue », Maurile de Saint-Michel estime la population à plus ou moins cent cinquante personnes, dont « deux ou trois familles de Français catholiques ». Ceux-ci ne peuvent se « confesser sacramentement » des années durant puisque l'île est dépourvue « d'église ou de prêtre¹⁶⁷ ». Muni d'un passeport signé par le commandeur de Poincy, il se rend

¹⁶³ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 13.

¹⁶⁴ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 96.

¹⁶⁵ « Les Espagnols donnoient non seulement la liberté aux enfans chrestiens des Negres, mais aux peres mesmes, quand ils avoient fidelement servy treize années ». M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 81.

¹⁶⁶ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 81.

¹⁶⁷ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 125.

d'abord chez le gouverneur de l'île¹⁶⁸ afin de solliciter la permission de loger chez le « sieur de la Marche, le plus considéré de nos François catholiques¹⁶⁹ ». À vrai dire, par ce court passage, le missionnaire met en exergue les difficultés rencontrées par la minorité catholique et française de Saint-Eustache et la stratégie à employer pour entretenir ce foyer en territoire hostile. Hostilité relative puisque la venue du missionnaire reçoit l'assentiment du gouverneur néerlandais sans coup férir, faut-il le souligner¹⁷⁰, mais ces détails ne servent pas le propos de l'auteur puisqu'il poursuit en repassant sur les sermons et conseils prodigués aux ouailles catholiques de l'île : « ie prenois occasion d'exhorter à veiller sur l'affaire importante de leur salut ; à rentrer en eux-mesmes, à profiter de la venuë d'un Prestre, à laver leurs pechez dans les eaux salutaires de la Penitence, & du Sacrement de la Confession ; puisque pour le present, ie ne pouvois leur en administrer d'autres ; & qu'enfin Dieu m'avoit envoyé dans leur terre, pour les consoler, & animer à son amour, à son service. & à la perseverance dans la foy catholique¹⁷¹ ».

Cette visite permet entre autres à l'auteur de faire valoir le zèle qu'il déploie dans le combat mené contre la « religion prétendue réformée ». Ainsi, il incite les quelques familles catholiques eustachaises à ne plus fréquenter le temple calviniste de l'île. En effet, il remarque que quelques-uns d'entre eux « ne faisoient aucun scrupule d'aller au Sermon du Ministre, sur ce qu'ils n'en prenoient que les bons sentiments, & s'y perfectionnoient dans la langue hollandoise, difficile à apprendre¹⁷² ». La comparaison utilisée par l'auteur pour illustrer son propos est révélatrice des considérations religieuses qui l'animent : « Ie les conviay aussi à ne disputer point de la Religion avec les Holandois, qui estoient les plus forts ; à n'aller plus à leur Temple ; à laisser ces guespes s'assembler, pour bourdonner ; piquer, & ronger des charognes mortes : Ainsi comme abeilles mistiques, à s'amasser autour des fleurs, & des ruches, (qui sont les demeures des Catholiques), pour y faire des

¹⁶⁸ Avec qui il communique par l'entremise d'un interprète. Il semble par ailleurs que l'utilisation de tels auxiliaires entre représentants de nations étrangères soient coutumière puisqu'il précise par ailleurs que les Français et Anglais de Saint-Christophe communiquaient de la même façon. M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 95.

¹⁶⁹ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 125.

¹⁷⁰ Il précise d'ailleurs que le gouverneur de Saint-Eustache « se voyant si foible, est obligé d'entretenir l'intelligence avec Monsieur le General [de Poincy] son voisin ». M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 125.

¹⁷¹ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 126.

¹⁷² M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 126.

rayons de miel, & y gouter les douceurs de la devotion d'un vray Chrestien¹⁷³ ». Au demeurant, Maurile de Saint-Michel fait grand cas de deux engagés qu'il réussit à convertir lors de son séjour sur la plantation du sieur de la Marche, dont l'un d'eux, précise-t-il, est originaire de la capitale zélandaise, Middelbourg¹⁷⁴. Avant de revenir à Saint-Christophe par la Pointe-de-Sable, il se rendra remercier le gouverneur hollandais à la table duquel il se dispute avec le ministre résident qui reproche aux catholiques l'utilisation d'images représentant Dieu, confrontation théologique dont il prétend avoir eu le dernier mot avant que le gouverneur ne mette fin à l'échange puisque ce dernier « n'entendait pas le Latin ».

Il faut néanmoins faire remarquer que le récit du père Saint-Michel ne confine pas les Néerlandais *stricto sensu* au rôle pernicieux de l'Hérétique, mais les passages où sont évoqués le savoir-faire nautique néerlandais¹⁷⁵ ou encore le meilleur traitement dont bénéficiaient les passagers sur les navires néerlandais (par rapport à ceux des Français¹⁷⁶) ne sont qu'anecdotiques et se retrouvent même relégués en fin de volume, dans l'annexe réservée aux conseils prodigués aux armateurs français ainsi qu'aux colons potentiels voulant se rendre aux Antilles. En conséquence, la représentation dominante du Néerlandais dans le *Voyage des Isles Cameranes en l'Amérique* est négative : c'est celle de l'Hérétique qui sert de faire-valoir au bon catholique. Ce rôle n'est du reste pas réservé strictement aux Néerlandais : la présence des Anglais à Saint-Christophe fournit à Maurile de Saint-Michel l'occasion de les inclure eux aussi à sa rhétorique de controverse missionnaire. Dans l'ensemble, nous pouvons dire que de tous les relateurs étudiés, c'est le père carme qui utilise l'altérité néerlandaise de manière aussi combative.

¹⁷³ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 128.

¹⁷⁴ Il en convertit une troisième, venant d'Amsterdam à Saint-Christophe. M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 127.

¹⁷⁵ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 240.

¹⁷⁶ M. de Saint-Michel, *Voyage des Isles...*, p. 289.

Pierre Pelleprat (1655) sur la Côte sauvage sud-américaine et aux Îles du Vent

Comme la Compagnie de Jésus le requiert, les missionnaires en pays étranger se doivent d'envoyer une fois l'an, à Rome, un récit descriptif de leur mission sous forme de missive¹⁷⁷. Pierre Pelleprat se distingue toutefois de ses confrères jésuites puisque sa relation de 1655 a pour fonction de présenter le projet d'une mission d'évangélisation des Amérindiens sur la « Terre ferme », c'est-à-dire sur le littoral de la côte nord de l'Amérique du Sud, entre le Venezuela actuel et l'embouchure du fleuve Amazone¹⁷⁸. Il s'embarque à La Rochelle en 1651 et passe aux Îles avec deux confrères. Il s'intéresse rapidement à la conversion des Amérindiens¹⁷⁹ du continent et il s'en va rejoindre Denys Mesland sur le Guarapiche¹⁸⁰ en 1653. Cette incartade ne dure pas un an et il doit revenir aux Îles pour cause de maladie. Un an plus tard, sa condition ne s'améliorant pas, il rentre en France pour se remettre sur pied et publier sa *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre ferme de l'Amérique méridionale*¹⁸¹.

Dans sa relation, Pierre Pelleprat ne donne lui aussi que peu de place aux étrangers si ce n'est que comme sujets à conversion¹⁸². Irlandais, Anglais et Néerlandais (sous l'unique vocable « Hollandois ») font partie du décor seulement lorsqu'il est temps pour le jésuite de recenser les conversions d'hérétiques. Parmi ceux-ci, il faut noter au passage un « jeune homme de Poitiers, qui pour avoir demeuré quelque temps parmi les Hollandais avait

¹⁷⁷ Réal Ouellet remarque d'ailleurs l'influence des *Relations* jésuites de Nouvelle-France sur la relation de Pelleprat. Pierre Pelleprat, *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre Ferme de l'Amérique méridionale*, Texte établi par Réal Ouellet. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 20.

¹⁷⁸ Et pour ce faire, la dédicace au surintendant des finances du royaume de France, Nicolas Fouquet nous éclaire sur le public ciblé. P. Pelleprat, *Relation des missionnaires...*, p. 14.

¹⁷⁹ Jacques Dampierre dit de Pelleprat que « ce qu'il l'occupe uniquement aux Isles et sur la Terre ferme, c'est son ministère. C'est à peine s'il consacre cinq ou six pages à faire à grands traits l'histoire et la description du " Pays en général " ». J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 134.

¹⁸⁰ « Oüarabiche » dans ses écrits.

¹⁸¹ P. Pelleprat, *Relation des missionnaires...*, p. 13-14.

¹⁸² Pierre Pelleprat, *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre Ferme de l'Amérique méridionale*, Paris, Cramoisy, 1655, p. 3, 16, 26-27, 29-30 (Première partie), p. 22-23 (Seconde partie).

embrassé leurs erreurs » et un autre, Allemand, celui-là, ayant fui la Nouvelle-Hollande en proie à la reconquête portugaise¹⁸³. Pierre Pelleprat devait être aux Îles lorsqu'en 1654, le contingent de réfugiés néerlandais demanda asile aux gouverneurs de la Martinique et de la Guadeloupe.

La lecture de ces passages ne devrait pas nous faire conclure qu'en ce qui concerne les Néerlandais (et plus généralement les protestants) Pierre Pelleprat procède du même *modus operandi* que le père carme Maurile de Saint-Michel. Il ne s'attarde tout simplement pas à l'élément étranger : qu'il soit commerçant, colon ou puissance coloniale européenne ; difficile ainsi d'insérer ces seules mentions éparses dans une vision cohérente de ce que représenteraient les Néerlandais pour le jésuite¹⁸⁴. À ce titre, le récit du père Pelleprat, comme ceux des dominicains Mathias Dupuis et Raymond Breton, n'est pas une source de premier ordre pour comprendre la perception des Néerlandais dans les années pionnières de la colonisation française des Petites Antilles.

André Chevillard (1659) à la Guadeloupe

Le dominicain André Chevillard dédie son manuscrit au cardinal de Richelieu même si celui-ci est mort en 1642, donc dix-sept ans auparavant. Le peu d'information que nous possédons sur ce missionnaire nous indique toutefois que ce dernier a rédigé son manuscrit à son retour des Antilles, qu'il s'est servi des ouvrages précédents (celui de Du Tertre première mouture publiée en 1654, ceux de Dupuis et de Pelleprat) et qu'il s'est inspiré de « mémoires de gens bien informés »¹⁸⁵. Comme Maurile de Saint-Michel et Pelleprat auparavant, André Chevillard semble trop occupé à dénombrer les protestants qui se trouvent aux Îles pour rendre compte de l'activité commerciale, politique ou même militaire néer-

¹⁸³ P. Pelleprat, *Relation des missions des pères...*, p. 26-30.

¹⁸⁴ Il mentionne les Hollandais à cinq reprises tout au plus.

¹⁸⁵ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 136-137.

landaise¹⁸⁶. Il use d'ailleurs du terme « Flamand », très probablement en fait et lieu pour se référer à l'élément zélandais. En fait, si ce n'est que pour rapporter la vente d'une esclave amérindienne par un Flamand, les trois autres mentions du fait néerlandais concernent la nationalité de nouveaux convertis au culte catholique¹⁸⁷. Jacques Dampierre qualifie l'œuvre et l'auteur d'anodins et, dans l'optique de cette recherche, il serait difficile de le contredire.

Antoine Biet (1664) à Cayenne, à la Martinique et à la Guadeloupe

Le *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne* retrace la débâcle de l'expédition française de 1652 pour établir une colonie à Cayenne, entreprise à laquelle l'auteur, l'abbé Antoine Biet, a participé. Publié en 1664 alors que les Français reprennent Cayenne aux Néerlandais¹⁸⁸, le récit est bavard et pour cause, l'abbé cherche entre autres à se disculper de certains actes criminels ayant eu cours durant la courte existence de la colonie guyanaise ou même durant la traversée qui les amenait vers Cayenne¹⁸⁹. Il s'agit d'une source de premier ordre concernant l'occupation, même passagère, française en Guyane. D'ailleurs, précédant la seconde version de la relation du père Du Tertre, *Le Voyage de la France Equinoxiale* est certainement l'œuvre documentant au mieux les relations néerlandofrançaises¹⁹⁰ sous les tropiques américains. Dans le récit de l'auteur, trois rôles sont clairement tenus par les Néerlandais (que l'auteur qualifie indifféremment de « Holandois » ou

¹⁸⁶ Gérard Lafleur résume en remarquant que comme certains de ses prédécesseurs, Chevillard donne l'impression d'être entouré de protestants que l'on convertit en masse. Gérard Lafleur, « Huguenots et Hollandais aux Îles d'Amérique », dans M. Augeron, D. Poton & B. van Ruymbeke, dir., *Les huguenots et l'Atlantique*, Paris, Indes savantes / Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009. p. 259.

¹⁸⁷ André Chevillard, *Les desseins de son Éminence de Richelieu pour l'Amérique*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1973 [1659], p. 61-62, 132, 149-150, 164.

¹⁸⁸ La colonie ayant été désertée des Français, quelques Néerlandais fuyant la reprise portugaise du Nordeste brésilien y fondent une colonie en 1654. Le royaume de France, alors allié aux Provinces-Unies décide alors de reprendre à son compte la colonie de force et une compagnie coloniale est mise sur pied dans ce dessein.

¹⁸⁹ Notamment, il cherche à se distancier d'emblée, durant l'épître, du sieur de Bragelonne, un des associés de la compagnie à charte, qui aurait été responsable du meurtre du Général de Royville durant le voyage transatlantique. Antoine Biet, *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*, Paris, Chez François Clouzier, 1664, 432 pages.

¹⁹⁰ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 30, 76, 148, 152, 154-155, 239-242, 254, 260, 308, 313-315, 319, 326, 392.

de « Flaman »). Le premier est celui tenu par les armateurs, les matelots, les marchands, rôle qui est défini, en bref, par la présence commerciale et navale néerlandaise. Le second rôle tenu par les Néerlandais dans le récit de Biet est celui d’allié politique de la France en même temps que celui de compétiteur colonial le long de la Côte Sauvage sud-américaine. Finalement, le troisième rôle que décrit l’abbé Biet est celui tenu par les réfugiés de Nouvelle-Hollande ayant débarqué à la Guadeloupe alors qu’il s’y trouvait.

Marchands et Marins

Le prêtre semble d’emblée assez critique de l’activité commerciale néerlandaise sur les côtes de Guyane. Déjà, il note que la traite entre Néerlandais colonisant les rives des fleuves Berbice, Essequibo et Pomeroon avait gâté les Amérindiens qui se montraient depuis trop avarés avec les Européens ce qui rend le commerce moins rentable : « Ils [les Amérindiens] commencent à n’avoir plus peur des coups de mousquets & de fusils, & s’en servent fort bien aussi [...]. Ce sont les Holandois qui perdent tout, leur donnant en traite des armes & de la poudre à très bon compte, comme aussi quelques-uns de nos François, qui pour traiter avec eux quelque chose propre à manger, leur donnant des verges pour se fouetter¹⁹¹ ». Ce qui préoccupe Biet dans ce cas, c’est moins la question religieuse que les retombées commerciales : les échanges avec les Néerlandais auraient tirés les Amérindiens d’un « état d’innocence » dont les Français ne peuvent désormais plus profiter à bon compte¹⁹². Pire, l’appât du gain entraînerait aussi les Amérindiens à se livrer au pillage, n’épargnant pas même les Néerlandais. Biet souligne que ces actes de violence sont provoqués par les raptés répétés conduits par certains vaisseaux « flamands » contre les populations autochtones locales afin de les revendre comme esclaves dans les ports des Petites Antilles¹⁹³.

Il faut toutefois souligner que l’équipage, le personnel œuvrant sur les navires « Flamans » échappent à ses critiques. Lorsque l’auteur, en fin de parcours, gagne la Guade-

¹⁹¹ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 152.

¹⁹² « Sur tous les Holandois qui ont gasté le commerce par tout. Cela a fait ouvrir les yeux à ces Indiens, ils ont commencé à devenir avaricieux. Ils vendent maintenant tres cher leurs denrées. Ils ne vivent plus dans cette premiere innocence. Ils sont devenus fins, cauteleux & avarés. Ils ne donnent plus rien qu'on ne leur paye bien cher. » A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 154.

¹⁹³ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 155.

loupe par l'entremise d'un navire « flamand », il fut surpris des égards démontrés à son endroit : « ce Capitaine, duquel ie n'ay pû apprendre le nom, pour me ressouvenir de ses bienfaits, me vint prendre par la main, & me conduit dans la chambre de poupe, pour me faire dîner avec luy, & avec ceux du navire qui dinoient à sa table. Il me traita fort honorablement, pendant que ie fus avec luy. [...] Cela continua toujours, iusqu'à ce que nous fusmes arrivez à la Gardeloupe, qui fut deux iours après¹⁹⁴ ». Après l'exécrable traitement dont il fut la victime à la Martinique, Antoine Biet remercie le capitaine néerlandais de tous ses voeux et fait remarquer : « cela me toucha fort, de voir que ie recevois des faveurs si considerables de ceux qui se disent nos ennemis & que i'etois si mal traité de ceux qui devoient estre nos plus grands amis¹⁹⁵ ».

Nos « Alliez » de Barbiche [Berbice]

Par ailleurs, les relations néerland-amérindiennes, dans la région des Guyanes, de l'avis même de l'auteur, étaient plutôt harmonieuses¹⁹⁶ contrairement aux tumultueux rapports franco-amérindiens à Cayenne entre 1652-1653¹⁹⁷. Malgré la vieille alliance franco-néerlandaise, Antoine Biet rapporte que les Néerlandais, craignant l'implantation d'établissements rivaux dans la région, s'étaient employés à dresser les Autochtones de la Côte Sauvage sud-américaine contre les Français avant même que l'expédition à laquelle l'abbé prenait part ne rejoigne Cayenne : « Estant menacez d'estre egorgez par les Sauvages, qui déjà minutoient leur mort, y estant excitez par des Flamans, ou plutost par des Holandois qui ne peuvent souffrir que les Français habitent ces païs¹⁹⁸ ».

Toutefois, en 1653, lorsque la colonie après avoir souffert de la désunion de ses dirigeants et des embuscades amérindiennes est réduite à se nourrir de racines qui finiront elles-mêmes par manquer, il sera question de se retirer chez les Néerlandais, « nos Amis » de Berbice qui sont pourtant beaucoup plus éloignés de Cayenne que le sont les Anglais

¹⁹⁴ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 308

¹⁹⁵ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 310.

¹⁹⁶ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 260.

¹⁹⁷ En effet, la petite colonie dirigée par les sieurs de Bragelonne et Du Plessis finit par provoquer l'ire des Galibis « ce qui nous avoit donné tous les Sauvages de la Coste pour ennemis ». A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 240.

¹⁹⁸ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 76.

habitant le Suriname¹⁹⁹. Maintes fois sur la table, cette proposition d'aller chercher secours chez les Néerlandais « Alliez, mais Hérétiques » de Berbice ne se concrétisa finalement pas, les sieurs de Bragelonne et Du Plessis redoutant de prendre la mer sans guide et si peu de moyens, s'y refusent²⁰⁰. Biet ajoute que d'anciens déserteurs mal intentionnés avaient peut-être trouvé refuge auprès des Néerlandais de Berbice et que la perspective d'y être mal reçus finit de convaincre les dirigeants de la colonie de Cayenne que cette solution à leurs maux n'était pas recevable.

Les réfugiés de 1654 en Guadeloupe

L'arrivée de réfugiés que la déroute néerlandaise en Nouvelle-Hollande avait refoulés aux pas des Antilles est un des sujets traités assez longuement par l'abbé qui séjournait à la Guadeloupe depuis quelques semaines alors qu'arrivent les premières barques. « Ce fut un bon-heur pour Monsieur Hoüel [Gouverneur de la Guadeloupe] que le malheur des Hollandois, qui furent contraints de quitter le Recif dans le Bresil, quand ils en furent chassez par les Portugais. Ils se sauverent emportant avec eux le meilleur de ce qu'ils pouvoient emporter, avec quelque nombre d'esclaves & de Mestiss qui les voulurent suivre. Ils s'embarquerent dans autant de barques qu'ils purent, grandes ou petites²⁰¹ ». On sent chez Biet le besoin de défendre la décision du gouverneur de la Guadeloupe, Charles Houël de Petit Pré. Plus encore, il explique les motifs qui ont poussé le controversé Houël à accepter que les Néerlandais-Brésiliens s'établissent en Guadeloupe : « Il faut remarquer que cette Flotte desolée se presenta à la Martinique, d'où ils furent renvoyez, Monsieur le Gouverneur ne les y voulant point recevoir, ils furent contraints de venir iusqu'à la Gardeloupe, où Monsieur Hoüel les receut à bras ouverts, comme un grand bien que Dieu luy presentoit pour le ferme établissement de son Isle ; parce que tous ces gens là estoient parfaitement experts

¹⁹⁹ « [...] il [Le Vendangeur] murmuroit parmy le monde, disant que nous n'avions pas encore pour trois semaines de vivres, qu'il falloit s'en aller à Barbiche [Berbice], chez les Hollandois nos amis qui habitent ce lieu, qu'il falloit s'exposer sur la mer avec une Barque et quelques Canons, plustost que de perir de faim en ce lieu ». A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 239.

²⁰⁰ La colonie fut ultérieurement sauvée de son agonie annoncée par un navire anglais qui s'occupe de les faire passer à la colonie anglaise établie sur le fleuve Suriname. De là, quelques uns gagneront les Îles françaises en passant par la Barbade. A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 240.

²⁰¹ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 313-314.

pour la fabrique du sucre²⁰² ». Ainsi, comme le souligne Gérard Lafleur, Antoine Biet attribue bel et bien le décollage économique des Antilles françaises au savoir-faire néerlandais qu'apportaient les réfugiés de 1654²⁰³. Or ils apportaient aussi des capitaux qui permirent cette révolution dans la production agricole de la Guadeloupe, et plus largement, des Antilles françaises, soit la conversion des tabacultures en sucreries. Pour le relateur les réfugiés néerlando-brésiliens furent la source de cet enrichissement collectif : « Ces gens y apportèrent tant de commoditez, que c'est la richesse de cette Isle. Cela ne laissa pas de faire murmurer ceux qui ne trouvent bien fait que ce qu'ils font. Ils s'en plainquirent à Monsieur le Gouverneur & lui dirent qu'il vouloit perdre son Isle en y introduisant des Heretiques²⁰⁴ ».

Revenant à la charge, Antoine Biet fait parler le gouverneur Houël afin de réfuter les critiques concernant la confession religieuse des nouveaux arrivants : « Il leur dit qu'il estoit assez Religieux pour la Gloire de Dieu, qu'ils sçavoient bien comme il se comportoit envers les Heretiques Calvinistes qui demeuroient depuis longtemps dans son Isle, qu'il ne souffroit pas qu'ils fissent aucune assemblée ; que s'ils l'avoient voulu entreprendre autrefois ils les avoit bien chastiez ». Bien plus, selon les paroles prêtées par l'auteur au gouverneur, à long terme, le problème de la confession calviniste des Néerlandais-Brésiliens finira par se résorber par lui-même puisque ceux-ci ne pourront se marier qu'en tant que catholiques, aucun pasteur ne pouvant officialiser un mariage en Guadeloupe²⁰⁵. D'ailleurs, sur les 1200 réfugiés accueillis en Guadeloupe estimés par Biet, il souligne qu'il « n'y en avoit pas cinquante de Holandois heretiques ; desquels il n'y en demeuroit pas dix, car le reste s'en devoit retourner en Hollande²⁰⁶ ». Il fallait bien minimiser le problème religieux, d'autant plus qu'à la publication du *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*, la situation actuelle donnait raison à l'auteur.

Car pour dire vray, cette Isle estoit languissante avant leur arrivée, ce n'estoit que pauvreté, parce que tout le trafic de cette Isle estoit le tabac, qui

²⁰² A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 314.

²⁰³ G. Lafleur, *Les protestants aux Antilles...*, p. 48-50.

²⁰⁴ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 314.

²⁰⁵ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 314.

²⁰⁶ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 314.

commençoit déjà à dégénérer beaucoup, d'autant que la terre commençoit à se lasser de produire cette marchandise [...] Aussi-tost Monsieur le Gouverneur luy [un des réfugiés] fit avoir une habitation à la Cabesterre, où il employa les Esclaves pour la défricher, labourer, & y planter des cannes de sucre. Ensuite dequoy, il y a disposé ses sucriere & ses batiments & à son imitation Monsieur le Gouverneur & tous les habitans en ont fait de mesme, de sorte que selon le rapport de ceux qui viennent de ce païs, cette Isles n'est plus ce qu'elle estoit, chacun estant fort à son aise, y ayant des habitans qui produisent dix milliers de livres de sucre par semaine. Ils ont maintenant des courts si pleines de toutes sortes de bestiaux, & de volailles, que cela n'est pas croyable. Tous les habitans sont des mieux montez, & sont les petits Seigneurs, au lieu qu'auparavant ils estoient extrêmement pauvres²⁰⁷.

Antoine Biet insère à son discours une anecdote discréditant les religieux s'étant vigoureusement opposés au gouverneur durant cet épisode.

On donna avis à Monsieur le Gouverneur, que le Capitaine d'un Vaisseau Holandois estoit en grande prise avec un Capitaine François, pour le fait de la Religion, & qu'ils démesloient ensemble les Controverses. Monsieur le Gouverneur qui avoit en sa compagnie le bon Pere, se faisant fort de son épée, alla dans ce magazin, où le Père voulut estre aussi-tost de la partie, mais avec tant de confusion, que Monsieur le Gouverneur & tous ceux qui le voyoient en estoient tous honteux. Monsieur le Gouverneur reconnoissant qu'il n'estoit pas pour resister au Holandois, le retira adroitement, de peur que notre sainte Religion ne receut en cette rencontre de la confusion²⁰⁸.

Les considérations économiques servent à justifier la décision du gouverneur à les accueillir à la Guadeloupe²⁰⁹. Biet admet bien que le contingent ne soit pas exclusivement catholique, mais il met surtout l'accent sur les bienfaits économiques que les sociétés coloniales des Antilles françaises ont retirés de l'arrivée des Néerlandais-Brésiliens. En ce sens, avant 1670, Biet est le relateur qui parle le plus des Néerlandais dans les Antilles françaises exception faite des la première mouture des écrits de Jean-Baptiste du Tertre publiés en 1654. Sa vision est essentiellement animée par une perspective politique et économique. Les Néerlandais, décrits comme des alliés, ne sont pas pour autant dépeints de manière

²⁰⁷ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 315.

²⁰⁸ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 315.

²⁰⁹ Il faut d'ailleurs remarquer qu'Antoine Biet a effectué le voyage de retour vers la métropole en compagnie du gouverneur Houël sur un navire dont l'équipage était constitué par des « Holandois ». A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 319.

positive, réalisme politique oblige. Leur influence sur la Côte Sauvage sud-américaine n'a pas favorisé l'implantation de la colonie espérée à Cayenne²¹⁰. Finalement, que les navires soient « holandois » ou « flaman », la constante présence de matelots, armateurs et marchands néerlandais sur les flots rappelle au lecteur les liens qui contribuent à leur réussite économique : commerce et marine marchande. Biet s'attarde même pendant son retour à admirer la vigueur de l'équipage du navire qui le ramène en France : « l'admiray durant ces deux tempestes la rusticité de certains gros matelots Flamans, qui nonobstant toute l'orage, ne laissoient pas de manger, comme si on eut esté dans la bonace, & parce que l'on n'avoit pas la commodité de faire bouillir la marmite, ils prenoient de gros morceaux de lard le plus gras, le mangeoient tout crud & mordoient dedans comme dans une pompe, ne s'épargnans pas aussi à boire²¹¹ »

Conclusion : les Néerlandais en exemple

Les chroniques missionnaires jusqu'à la réédition augmentée de l'œuvre de Jean-Baptiste du Tertre (1667-71) offrent un tableau utile, mais incomplet de la présence et des activités néerlandaises dans les Caraïbes entre 1640 et 1664 (année où Biet publie son *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*). Il se dégage néanmoins une typologie de l'altérité néerlandaise : Les Néerlandais sont décrits avec admiration comme des marchands et d'hardis navigateurs. Bien sûr ils sont perçus comme des hérétiques religieux, mais aussi comme des alliés militaires, politiques et économiques.

Parfois mentionnée au passage, l'altérité néerlandaise n'est jamais exotique : d'aucuns omettent de mentionner la présence de marchands sinon des navires néerlandais. En France, on admirait déjà la république bourgeoise dont la richesse reposait sur le contrôle

²¹⁰ À ce titre, il faut ajouter qu'Antoine Biet attribue cet échec à la mauvaise gestion de la colonie plus qu'au manque de ressources ou aux éléments extérieurs comme les raids amérindiens encouragés par les Néerlandais de Berbice. A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, Préface.

²¹¹ A. Biet, *Voyage de la France Equinoxiale...*, p. 326.

des mers²¹². On peut lire cette admiration dans les récits de Maurile de Saint-Michel et Antoine Biet, une admiration qui renforce l'impression que, jusque dans les années 1660-1670, les Antilles françaises étaient davantage liées aux Provinces-Unies qu'au royaume de France, du moins sur le plan commercial jusque dans les années 1660-1670²¹³. À ce titre, Biet décrit les Néerlandais sous un aspect fort positif : le capitaine aux manières châtiées et aux égards que même les Français de la Martinique n'ont pas eus à son endroit, les rustres, mais vigoureux matelots « Flamans » qui ne se formalisent pas des tempêtes de haute mer. Il s'agit d'un modèle de réussite économique connu et facile à illustrer : quantité de navires néerlandais sillonnent alors les mers chaudes et moins chaudes du globe ; certains missionnaires (Saint-Michel, Biet) ont d'ailleurs dû affronter la traversée de l'Atlantique sur un vaisseau battant un des pavillons néerlandais. Sans oublier le conseil de Maurile de Saint-Michel aux colons français potentiels : il vaut mieux retenir les services d'un navire néerlandais pour revenir en France des Antilles puisqu'on y est mieux nourri que sur un navire français !

Cette présence commerciale néerlandaise au milieu de ce qui devrait être une entreprise coloniale servant exclusivement les intérêts de la France n'est donc pas pour autant condamnée par tous les relateurs²¹⁴ si ce n'est que lorsqu'il est question de son impact sur le commerce avec les Amérindiens ou leur mise en esclavage. Le rapt amérindien est ainsi mentionné à plusieurs reprises (Provins, Saint-Michel et Breton) soit pour des raisons morales, soit pour partiellement expliquer l'amitié franco-amérindienne (Bouton, Breton²¹⁵). Jacques Bouton est d'ailleurs le premier à évoquer une hiérarchisation des nations européennes selon leurs rapports aux Amérindiens en usant d'une métaphore qu'il attribue

²¹² Andreas Nijenhuis, « Du voyage au cabinet : la Hollande du XVII^e siècle dans l'imaginaire des gens de lettres français » dans G. Bertrand, dir., *La culture du voyage. Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, Harmattan, 2004, p. 96-97. Les Néerlandais étaient eux-mêmes conscients du « dédain » que pouvaient entretenir l'élite française à propos des fondements non aristocratique de leur État. Willem Frijhoff & Marijke Spies, *Dutch Culture in a European Perspective*, Vol. 1, *Hard-Won Unity*, Assen (Pays-Bas) et New York, Royal Van Gorcum; Palgrave Macmillan, 2004, p. 71-72.

²¹³ Stewart Lea Mims, *Colbert's West India Policy*, New Haven, Yale University Press, 1912, p. 180-181.

²¹⁴ Seul Pacifique de Provins y va de prédictions aux relents nationalistes concernant la production de sucre dans les Îles tout en écorchant les Portugais et les Néerlandais pour la « falsification » de la denrée avec de la chaux.

²¹⁵ Cette mise en esclavage n'est pas l'apanage des seuls Néerlandais puisque les Anglais et les Espagnols s'y adonnent aussi. R. Breton, *Relations de l'île...*, p. 54.

aux Caraïbes, plaçant justement les Néerlandais derrière les Français, mais devant les Anglais²¹⁶. Dans ce cas-là, l'altérité néerlandaise permet aux auteurs d'identifier les écueils à éviter dans l'occupation de nouveaux territoires américains, mais surtout, souligner ce qui caractériserait singulièrement l'entreprise française en Amérique : une approche présentée comme étant plus moralement acceptable puisque soucieuse d'entretenir de meilleurs rapports avec les Autochtones.

Puisque les auteurs sont immanquablement des hommes de foi, la question de la confession religieuse des Néerlandais est soulevée régulièrement. C'est le cas notamment chez les comptables de la conversion des âmes : le dominicain André Chevillard et le jésuite Pierre Pelleprat. Il faut ajouter le carme Maurile de Saint-Michel à ce lot puisque le récit de sa visite à Saint-Eustache n'a pour but que de rendre compte de la précarité spirituelle dans laquelle se trouve la poignée de Français et relever, au passage, le discours employé pour entretenir ce foyer de résistance catholique. L'image évoquée pour décrire les protestants est forte (un essaim de guêpes piquant la charogne) et soutient une dynamique prosélyte à laquelle adhèrent les plus fervents auteurs de relations missionnaires : Chevillard, Pelleprat, Saint-Michel, certes, mais aussi Breton dont le compte rendu donne parfois l'impression que le missionnaire est entouré de protestants à l'interne (au sein même des colonies françaises), mais aussi en dehors (Anglais de Saint-Christophe et des îles environnantes ainsi que les Néerlandais de Saint-Eustache). Pour ces missionnaires convaincus, le plus éminent des rôles incombant à la France dans la région Caraïbe est bien simple : défendre la foi catholique.

Par ailleurs, la « vieille alliance » franco-néerlandaise est un élément important de l'édification de l'image des Néerlandais dans ces quelques chroniques. Les deux nations ne se retrouvent jamais décrites dans un rapport de conflit ouvert. Si une certaine rivalité coloniale se dessine dans le cas de la Côte sauvage sud-américaine, les récits donnent plus souvent l'impression que Français et Néerlandais tempèrent leurs différences en s'alliant contre des ennemis communs (surtout les Anglais, mais aussi les Autochtones, rarement les Espagnols). Le cas de l'île de Sainte-Croix tel que raconté par le père Pacifique de Provens est assez révélateur de la dynamique discursive française quant à l'alliance qui ligue

²¹⁶ J. Bouton, *Relation de l'établissement...*, p. 129.

Français et Néerlandais. Ainsi, la colonie est déchirée par une guerre civile opposant les colons anglais à l'autorité néerlandaise, qui elle, doit se rabattre sur les colons français : eux seuls, semble-t-il, sont aptes à pourvoir à la défense de la colonie. L'image que dresse Provins de cet évènement est on ne peut plus claire : les colons français seuls excellent à la joute guerrière, par leurs talents innés, leur dévouement et leur bravoure. Cette histoire véhicule aussi la notion de cohabitation pacifique franco-néerlandaise au sein d'une même colonie, cohabitation souvent rendue possible grâce au petit nombre de Néerlandais dans la région par rapports aux Français et aux Anglais. Les Néerlandais ne posent pas une menace même à la pérennité de la présence française dans la région contrairement aux Anglais à Saint-Christophe et à Sainte-Croix. On le verra, ce caractère peu menaçant de l'altérité néerlandaise est repris plus tard dans le discours des dominicains Jean-Baptiste du Tertre et Jean-Baptiste Labat.

En évoquant les activités des Néerlandais, les relateurs français venaient à indiquer aux Français quels rôles et quelles attitudes ils devaient émuler, quelle morale devait guider leur implantation dans les Caraïbes. En effet, cette attention particulière portée à l'altérité néerlandaise permet aussi aux auteurs de diriger le regard du lectorat français vers les lacunes perçues des activités coloniales françaises de la région. Le cas des réfugiés néerlandais-brésiliens de 1654 sert ainsi le mieux ce discours de retour sur soi. D'emblée, l'irruption de ces étrangers à la Martinique et en Guadeloupe soulève l'ire des jésuites. Mais, cela est bien peu de chose lorsque l'on considère le décollage économique des Îles que lui impute notamment Antoine Biet. D'ailleurs, que les Néerlandais partagent une île avec les Français comme à Sainte-Croix et à Saint-Martin ou les fréquentent en tant que réfugiés comme à la Guadeloupe ou à la Martinique, la cohabitation avec les « Flamans », « nos Alliez », comme le rappelle parfois Antoine Biet, ne semble pas poser problème. S'il faut emprunter à la biologie le comparatif suivant : la relation franco-néerlandaise est généralement présentée comme mutualiste par ces auteurs, rarement parasitique sauf dans le cas où les considérations d'ordre religieux priment.

Il faut toutefois soulever que dans l'ensemble, ces sources accordent bien peu d'attention à la présence néerlandaise. En revanche, la relation de Jean-Baptiste du Tertre permettra de se faire une meilleure idée de l'apport néerlandais à l'histoire des années pionnières

de la colonisation française des Petites Antilles, et donc de la place de l'image des Néerlandais dans les discours missionnaires.

Chapitre III

ENTRE DU TERTRE ET LABAT : CHANGEMENT DANS LE REGARD POSÉ SUR LES NÉERLANDAIS

Jacques Petitjean Roget a qualifié le missionnaire dominicain Jean-Baptiste du Tertre de véritable « Hérodote des Antilles » tant sa contribution à l'histoire de la colonisation française des Îles est importante²¹⁷. Dans le cadre de cette recherche, la contribution de ce missionnaire dominicain est d'autant plus importante qu'il s'arrête pour réfléchir sur les raisons de la domination néerlandaise dans le commerce avec les Antilles françaises. Plus encore, cette altérité allogène qu'il prend en exemple et dont il célèbre les victoires aux côtés de la flotte de la Compagnie française des Indes occidentales durant la Seconde guerre anglo-néerlandaise est d'autant plus importante qu'il la connaît bien, ayant notamment combattu dans l'armée néerlandaise lors du siège de Maastricht (1633) avant de se faire religieux²¹⁸. Il est aussi le dernier missionnaire du XVII^e siècle à avoir publié ses écrits au sujet des Antilles françaises et le seul de ses contemporains à avoir esquissé une synthèse complète et fouillée de l'histoire de la colonisation française de ces îles et non pas un simple portrait sommaire de la situation comme le fait le pasteur rotterdamois Charles de Rochefort.

La publication en 1722 du *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique* de Jean-Baptiste Labat, lui aussi dominicain, permet au genre littéraire de renouer avec le public français, du moins en ce qui a trait aux Antilles, une cinquantaine d'années après la parution du dernier volume des écrits de Jean-Baptiste du Tertre. En effet, après avoir séjourné dans la région entre 1694 et 1706, le missionnaire rend compte de son expérience à partir de notes journalières dans une longue chronique qui connut un succès commercial certain en Euro-

²¹⁷ Anonyme, *Histoire de l'isle de Grenade en Amérique: 1649-1659 / Manuscrit anonyme de 1659*, vraisemblablement attribué à Benigne Bresson, présenté et annoté par Jacques Petitjean Roget, Montréal, Université de Montréal, 1975 [1659], p. 17.

²¹⁸ Il aurait servi au siège de Maastricht en 1633 et lors d'une expédition au Groenland. Derek Hughes, *Versions of Blackness: Key Texts on Slavery from the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 327-330.

pe²¹⁹. Pour mieux comprendre l'évolution du discours métropolitain concernant les colonies du bassin Caraïbe et saisir l'impact des guerres de Louis XIV, de la marginalisation de la présence néerlandaise dans la région, un examen des deux ouvrages (Du Tertre et Labat) est de mise. Quelle place tiennent les Néerlandais dans ces deux textes ? Qu'est-ce qui caractérise les Néerlandais dans les relations que font les deux auteurs de l'histoire coloniale des Caraïbes ?

Jean-Baptiste du Tertre (1654, 1667-1671) aux Îles du Vent

Ce missionnaire dominicain se rendit dès 1640 aux Petites Antilles et y prodigua ses services missionnaires de façon non consécutive pendant plus de sept ans²²⁰. Curieux et dévoué, son œuvre, qui compte au total plus de 2100 pages imprimées, se décline en deux éditions. *L'Histoire générale des Isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique*, qui vit le jour en 1654²²¹, fut ainsi revue, corrigée et augmentée dans une seconde édition en quatre volets : les tomes 1 et 2 datent de 1667 alors que les deux derniers, reliés ensemble, suivent en 1671²²².

Au demeurant, cette première édition, véritable catalogue ethnologique et écosystémique rédigé à partir des notes prises par le missionnaire durant ses deux premiers séjours, suit à peu de choses près la structure littéraire utilisée par les auteurs que nous venons d'étudier puisqu'elle est composée d'une « histoire naturelle » et d'une « histoire humai-

²¹⁹ Après une première parution, le récit fut traduit en néerlandais et publié à Amsterdam en 1725 et en allemand à Nuremberg en 1782-87. Plusieurs rééditions de cette œuvre confirmèrent l'appétit du public français pour l'exotisme de chevet véhiculé par la chronique du père Labat. Jacques Dampierre, *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664*, Paris, A. Picard, 1904, p. 155-56.

²²⁰ En trois séjours : les deux premiers (1640-1642 et 1644-1648) en tant que missionnaire affecté à la Guadeloupe, le dernier (1656) à la charge du comte de Cérillac qui racheta à la famille Du Parquet l'île de Grenade. Jacques Dampierre fait erreur en disant que Du Tertre est rentré à la fin de 1647 puisque selon le principal intéressé, il dut faire escale de six semaines à Saint-Eustache en janvier 1648 avant de regagner l'Europe. J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 110.

²²¹ Jean Baptiste du Tertre, *Histoire generale des Isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique*, Paris, Chez Jacques Langlois et Emmanuel Langlois, 1654, 489 pages.

²²² Jean-Baptiste du Tertre, *Histoire generale des Antilles habitées par les François*, Paris, T. Jolly, 1667-1671, 4 volumes, 1811 pages.

ne » des îles qu'il a visitées²²³. La réédition ultérieure se démarque puisqu'elle prend l'envergure d'une synthèse de l'histoire de la région appuyée sur différents documents²²⁴. En effet, tout en reprenant le contenu de sa publication antérieure²²⁵, le dominicain s'attèle en 1667-1671 à dresser formellement l'histoire des colonies françaises depuis leurs fondations jusqu'à la difficile application des articles de la Paix de Breda (1667) entre la France, les Provinces-Unies et l'Angleterre. Ainsi, pour les années 1640, on peut compter sur une relation toute personnelle puisque l'auteur, même s'il ne figure pas toujours au centre de l'action, a bien pu se renseigner sur place des événements auxquels il n'a pas participé. Par contre, les imprimés de 1671, poursuivent quant à eux les péripéties antillaises alors que le narrateur est de retour en métropole et ne peut qu'en relayer les échos. Pourtant, et malgré cette distance, Jean-Baptiste du Tertre ne s'empêchera pas pour autant de juger les acteurs qu'il met en scène successivement durant le rétablissement de l'autorité royale, la prise en charge des Îles par la Compagnie des Indes occidentales et la Seconde Guerre anglo-néerlandaise.

Le fait néerlandais

S'il faut en croire les écrits du missionnaire dominicain, la présence néerlandaise se fait sentir quotidiennement, au sein des établissements français et aussi plus largement sur l'échiquier colonial caribéen. Ils sont aussi les principaux acteurs du commerce entre les colonies françaises et l'Europe à l'époque où sont publiés les écrits de Du Tertre. Cependant, nous pouvons considérer que cette présence néerlandaise dans l'histoire du dominicain est aussi symbolique puisqu'ils sont pour lui de précieux référents culturels. Enfin, en relatant les différents conflits et les aléas des affrontements dans la région et en posant un jugement de valeur sur les protagonistes, le dominicain véhicule une certaine image des Néerlandais comme de valeureux combattants.

²²³ Sur les similarités structurelles avec les relations du père Raymond Breton, voir Laurence Verrand, *La vie quotidienne des Indiens Caraïbes aux Petites Antilles : XVII^e siècle*, Paris, Karthala, 2001, p. 29.

²²⁴ Du Tertre a pu consulter pour ce faire différents documents d'archives étatiques (ce que Jacques Dampierre désigne sous le nom de « sources diplomatiques ») ainsi que des notes écrites que lui ont rapportées certains particuliers revenant des Antilles. Il put aussi compter sur des nouvelles régulières venant de sa correspondance avec des compatriotes de son ordre en service dans les colonies et dans quelques cas, sur la parole d'individus qui lui paraissent dignes de foi. J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 118-122.

²²⁵ Les deux premiers tomes repassent, entre autres, la matière abordée par l'édition précédente (1654).

Immanquablement, Jean-Baptiste du Tertre pose un jugement sur cette altérité qui lui est familière en fonction du lectorat français qu'il cible par ses écrits. C'est particulièrement évident lorsqu'il est question du rôle commercial que prennent les Néerlandais dans les colonies antillaises détenues par la France : Jean-Baptiste du Tertre s'y réfère comme à des modèles pour prodiguer de nombreux conseils aux marchands français qui devraient, selon le principe mercantiliste, profiter des établissements que la France a implantés dans les Petites Antilles.

En fait, un simple relevé de la seconde édition de 1667-1671 atteste l'importance de l'empreinte néerlandaise dans les propos du dominicain : plus de 170 mentions dont certaines s'étalent sur plusieurs pages. La première parution — beaucoup moins expansive, il est vrai — ne comptait pas autant d'évocations des Néerlandais, mais il ne faut pas en conclure pour autant que ces derniers y tiennent un rôle plus effacé. Fait remarquable, *l'Histoire generale* de 1654 comprend une description du séjour que fit l'auteur à Saint-Eustache durant les premières semaines de 1648, description qui ne sera pas reprise en 1667, dans le deuxième tome, là où il serait logique de la retrouver. Il s'agit d'ailleurs de la seule différence notable entre les deux imprimés puisque toutes les autres mentions relevées pour cette première édition se retrouvent, à peu de mots près, dans la seconde.

En outre, avant la préface du troisième volume (1671), le chroniqueur nous informe qu'il « a esté obligé (je ne vous puis dire ni par qui ni comment) de retrancher, tant au commencement qu'en divers endroits de cette troisième Partie, plusieurs choses qui auroient fort enrichi cette Histoire, [...]»²²⁶. Cet avertissement fait d'ailleurs dire à Jacques Dampierre qu'en 1671, plusieurs agents de l'État mis en scène par la chronique d'histoire récente que le missionnaire destinait à publication œuvraient encore dans les colonies antillaises, et que certains (Colbert lui-même, avance-t-il) ont veillé à ce que ce récit ne leur porte pas préjudice²²⁷. On ne peut que conjecturer sur ces soustractions imposées, mais il est vrai que lorsque Jean-Baptiste du Tertre délibère sur l'utilité de la Compagnie des Indes occidentales, puissamment soutenue par le ministre et le roi, celle-ci n'était pas encore dis-

²²⁶ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, Tome 3, Avis au lecteur.

²²⁷ J. Dampierre, *Essai sur les sources...*, p. 113-114.

soute même si l'imminence de sa déchéance ne faisait plus aucun doute. En effet, malgré la tentative de réforme engagée en 1670, Colbert se voit obligé dès l'année suivante de confiner les activités de la Compagnie à la traite d'esclaves et à l'importation de viandes salées. En avril 1672, l'inventaire des actifs de la compagnie est entamé en vue de sa liquidation qui survint deux ans plus tard.²²⁸

Habiles négociants

Au demeurant, le rôle prépondérant que les Néerlandais occupent dans le transit des biens entre l'Europe et l'Amérique n'est décrit en détail par l'auteur que dans sa seconde édition, mais quelques mentions sont déjà présentes en 1654. L'opinion qu'il formule à l'endroit de l'activité néerlandaise dans ce secteur de l'économie est généralement positive. Par opposition, il juge néfaste le rôle des compagnies à charte ou toute tentative de restreindre le commerce colonial au profit d'une seule organisation. Notamment, Jean-Baptiste du Tertre évoque l'impuissance de la Compagnie des Isles qui, entre 1631 et 1634, s'embrouille avec les colons de Saint-Christophe. Ceux-ci, après avoir signé un contrat d'exclusivité avec la Compagnie, préféraient commercer illégalement avec les Néerlandais. Ainsi, explique le missionnaire, les colons « ne se mettant plus en peine de rien envoyer en France » à cause de la rigueur des restrictions commerciales prévues au contrat, mais surtout à cause « que la Compagnie ne les secourant qu'à moitié des choses dont ils avaient besoin, il leur était impossible de subsister dans cette île éloignée, sans le secours des Hollandais qui leur apportaient abondamment les choses nécessaires²²⁹ ».

Autre fait significatif dans ce portrait littéraire du marchand néerlandais : à plusieurs reprises, et parfois avec louanges, Du Tertre souligne que sans ce concours extérieur, les colonies françaises étaient destinées à périr faute de vivres. Entre 1627 et 1629, la petite colonie de Saint-Christophe dirigée par le sieur d'Esnameuc fut secourue à deux reprises *in extremis* de la disette par un « charitable » capitaine zélandais, véritable agent de la providence selon Du Tertre²³⁰. En 1663, cette même colonie connut une profonde détresse après

²²⁸ Stewart L. Mims, *Colbert's West India Policy*, New Haven, Yale University Press, 1912, p. 150-178.

²²⁹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 39-41.

²³⁰ Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, p. 11, 22-23; Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 23, 36, 37, 586 ; tome 3, p. 101.

l'incendie des entrepôts néerlandais²³¹. Encore une fois, et promptement, ce furent les firmes de Hollande et de Zélande qui soulagèrent les souffrances des Français. Même Tracy, qui avait reçu l'ordre formel en 1665 de mettre un terme au commerce étranger dans les îles, dût accepter les secours d'un vaisseau hollandais pour une population qui n'avait rien à se mettre sous la dent. Le dominicain y va même d'une affirmation sans équivoque en 1667 : « Si bien que si nous considerons les choses de près, nous trouverons, que non seulement nos habitans ont eu raison de mettre leurs interest entre leurs mains : mais aussi que les Holandois, qui sont les gens du monde les plus avisez pour le trafic, ont eu sujet de rechercher [...] le commerce de nos Isles, à cause des gains inconcevables qu'ils y ont fait²³² ».

Par ailleurs, le jugement que Jean-Baptiste du Tertre porte contre le stratagème que le gouverneur Philippe de Longvilliers de Poincy mit sur pied pour se garder l'usufruit du commerce de l'île de Sainte-Croix en dit long sur son opinion concernant les monopoles :

Quelque passion qu'il [M. de Poincy] eût pour l'avancement de son dessein, & pour l'agrandissement de sa Colonie, il y fit des fautes si considerables, qu'outre les excessives dépenses & les grandes pertes qu'il y fit, il faillit la ruïner entierement. Car bien qu'il sçeut que la défense qui avait été faite du temps de M. d'Esnameuc aux navires Français & estrangers, (autres que ceux de la Compagnie) de traffiquer aux Isles, avoit pensé la ruïner, & qu'il n'ignorât pas que le taux qu'on avoit mis tant aux marchandises qu'elle en tiroit, qu'à celles qu'elle y envoyoit, avoit irrité tous les habitans & les avoit tous mécontentez, non seulement parce que la Compagnie mettoit les marchandises qu'elle tiroit à fort bas prix, & celles qu'elle envoyoit à un prix excessif; mais bien plus, parce qu'elle n'envoyoit pas la moitié des choses qui leur estoient necessaires, n'ayant pas assez de Vaisseaux pour cela; & qu'au lieu de deux & trois cens Navires qu'il y aurait fallu envoyer par an, elle n'y envoyoit que fort peu : & que d'ailleurs il fut persuadé par ses experiences de la lezine des Commis, de leurs longueurs à faire descharger les marchandises, & à fournir aux habitans les choses dont ils avoient besoin; bien qu'il sçeut aussi que la liberté qu'on avoit donné à toute sorte de Nation d'y traffiquer, avoit fait l'abondance dans les Isles, en avoit contenté & enrichi les habitans, & auroit produit infailliblement des avantages considerables à la Compagnie, sans les divisions qui y estoient survenuës. Bien, dis-je, qu'il sçeut tout cela, il ne laissa pas de tomber dans les même fautes qu'il avoit si souvent condânées, & dont il avoit veu de si fâcheuses suites. Car il défendit la traitte

²³¹ Le père laisse d'ailleurs entendre que cet incendie n'aurait pas eu des causes accidentelles puisqu'au même moment, on discutait en France des moyens à prendre pour les expulser du commerce des Antilles françaises. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 586.

²³² Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 463.

avec l'Isle de Sainte Croix, tant aux François qu'aux Estrangers, & se chargea de faire fournir par ses Commis, toutes les choses dont les habitans auroient besoin, & d'en tirer en échange les marchandises²³³.

Il peut être surprenant de constater que quatre ans plus tard, à la publication des deux derniers tomes de *l'Histoire generale des Antilles habitees par les François*, le père Du Tertre se fait chantre du renouvellement de l'interdiction de commerce avec les Néerlandais :

Je m'étonne avec sujet que la France ait attendu si longtemps, & qu'elle se soit servi du prétexte de la peste pour interdire le commerce de nos Isles aux Hollandois, puisque c'est une sévérité que les Espagnols, les Anglois, & les Hollandois ont toujours observé à l'égard des estrangers, [...] & les François ont été les seuls, qui ont souffert que les estrangers aient profité & particulièrement les Hollandais, de plus de trente millions de livres du commerce de ces îles, depuis qu'elles sont habités²³⁴.

En fait, il est probable que l'opinion que le dominicain se fait de l'activité commerciale néerlandaise et des politiques mercantilistes soit plus nuancée. Cela dit, Du Tertre souligne à plusieurs reprises les défaillances des opérations de la compagnie ce qui montre qu'il critique les manœuvres mal avisées de l'État français pour soutirer aux Néerlandais le commerce des Îles. Par exemple, avant même de s'assurer que les Îles soient ravitaillées depuis la France et puissent acheminer leur production en métropole, le marquis de Tracy interdit le commerce étranger ce qui provoqua une famine dans les colonies françaises et mécontenta au plus haut point les planteurs français qui ne trouvaient ainsi plus de débouchés à leur production. En rapportant ce fait, le missionnaire préfère citer directement le rapport du marquis sans doute pour se prémunir d'une éventuelle censure²³⁵. Ironiquement, et malgré l'interdit, durant une révolte d'esclaves marrons à la Martinique, ce fut le vice-amiral de l'amirauté d'Amsterdam lui-même, Michiel de Ruyter, qui rendit possible la riposte des colons français en leur vendant plus de 600 livres de poudre²³⁶.

²³³ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 452-453.

²³⁴ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 91-93.

²³⁵ « Le commerce des Isles commençant à cesser tout à coup avec les Hollandois, tous les habitans commencerent à ressentir des miseres incomparablement plus grandes que toutes celles qu'ils souffrirent par l'abandon que la premiere Compagnie fit des Colonies, lorsqu'ils commencerent leurs établissemens dans ce pays ». Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 97-98.

²³⁶ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 200-202.

Par ailleurs, les Néerlandais n'allaient tout simplement pas perdre leurs investissements antillais sans essayer d'entraver les desseins du ministre²³⁷. C'est à ce moment du récit de Du Tertre que ces marchands prennent un nouveau rôle : celui de l'agitateur. Unique aux tomes de 1671, cette caractéristique de l'action du négociant étranger à l'aube de perdre son investissement est, il va sans dire, décrite négativement. Dès le printemps 1664, l'arrivée du marquis de Tracy a été annoncée par ces marchands et ce, de manière à semer l'inquiétude dans la population coloniale. Ainsi, explique-t-il, « les habitans n'eussent reçu par voie de Hollande, que des avis incertains & confus du dessein de cette grande compagnie [française] [...] était un sujet suffisant pour jeter le trouble dans des esprits plus paisibles que ceux de cette isle²³⁸ ». Pis encore, l'auteur croit reconnaître la main des marchands néerlandais dans le projet des colons de la Martinique de remplacer le gouverneur Robert Le Frichot des Friches, sieur de Clodoré par un certain M. de Nabuc « pourvu qu'il permit le commerce aux Hollandois²³⁹ ».

Stewart Lea Mims s'était penché en 1912 sur les politiques commerciales promulguées aux Antilles françaises sous le ministère de Colbert. Il en concluait que le seul bien-fondé de la Compagnie des Indes occidentales fut celui de créer l'espace nécessaire pour qu'une classe marchande française prenne pied dans une industrie qui commençait son expansion et allait connaître une importance sans égal au XVIII^e siècle²⁴⁰. Le missionnaire se sent toutefois obligé d'excuser les déboires de la Compagnie des Indes occidentales²⁴¹. Considérant ce qui fait défaut aux Français du point de vue commercial, le dominicain n'hésite pas à expliquer le fonctionnement du « négoce hollandais²⁴² ». Selon le chroniqueur, les Néerlandais ne tiraient presque aucun profit sur les marchandises vendues aux îles pour, en contrepartie, générer d'importantes recettes sur le fret vers l'Europe et sur les transactions particulières. En 1667, il spécifiait aussi que les marchands de Hollande et de Zélande con-

²³⁷ Gérard Lafleur, *Les protestants aux Antilles françaises du Vent sous l'Ancien Régime*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1988, p. 90-91.

²³⁸ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 67.

²³⁹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 4, p. 89.

²⁴⁰ S. Mims, *Colbert's West India Policy*, p. 338.

²⁴¹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 241.

²⁴² Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 242, tome 2, p. 462-464.

naissaient d'ailleurs beaucoup mieux les besoins inhérents à la vie des colonies françaises que les marchands français eux-mêmes. Ce faisant, toute la marchandise transitée par eux était écoulee et ce à meilleur prix. Pour en rajouter, les taxes sur le fret des ports de France rendaient les marchands français impuissants à faire concurrence à leurs voisins de la mer du Nord. Ils devaient plutôt se rabattre sur le passage d'engagés vers les Îles.

En somme, ces contradictions entre les propos de 1671 et ceux tenus dans les deux tomes de 1667 se résorbent lorsqu'il invoque un mémoire rédigé par Clodoré. Dans ce rapport que le missionnaire encense abondamment, mais qu'il n'annexe pas à sa chronique puisqu'il « s'étendrait au moins à deux feuilles d'impression²⁴³ », le gouverneur de la Martinique s'appliquait à démontrer que la manière d'opérer retenue par la Compagnie déplaisait aux colons si attachés à leur liberté de commerce et au crédit néerlandais. Informant la direction de la Compagnie que ses procédés la mèneraient à « la ruine » et inhiberait le développement des colonies, Clodoré proposait plutôt de permettre aux particuliers français la traite des marchandises, quitte à les inviter à visiter les Antilles afin de s'initier aux subtilités de ce commerce. C'est là, sans doute, que réside l'humeur du chroniqueur puisque dès 1654 il n'avait pas manqué de souligner que les bénéfices de ce négoce revenaient aux Néerlandais. Ces armateurs n'étaient pas français²⁴⁴, mais contrairement aux compagnies à charte, ils avaient su répondre aux besoins des colonies. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la pensée de Du Tertre ait évolué entre les propos dithyrambiques tenus sur les Néerlandais en 1654-1667 et ceux plus réservés en 1671. Au demeurant, il faut compter avec la censure dont ces deux derniers tomes furent victimes.

Les Hollandais « du Récif »

Jean-Baptiste du Tertre a déjà quitté les lieux depuis plus de six ans lorsque les gouverneurs Houël et Du Parquet accueillent les réfugiés de la Nouvelle-Hollande. Il put néanmoins s'informer et constater par lui-même de l'impact de cette affluence extraordinaire deux ans plus tard, en 1656, lors de son bref séjour à la Grenade pour en prendre possession au nom du comte de Cérillac.

²⁴³ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 272-273.

²⁴⁴ Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, p. 22-23.

La description de ces mésaventures découlant de la reconquête du Brésil néerlandais par les Portugais est circonscrite au premier tome de l'édition de 1667, donc avant que la censure ne vienne caviarder les écrits du missionnaire. Prenant des accents plutôt pathétiques et ne lésinant pas sur l'utilisation du mot « pauvres » pour qualifier les ressortissants néerlandais-brésiliens, l'historien les dépeint comme autant de victimes des Portugais²⁴⁵. L'arrivée de ce que le père Du Tertre appelle le « débris de [la] Colonie Holandoise » revitalisa instantanément l'économie des colonies françaises.

On ne sauroit croire les biens que ces estrangers refugiez apportèrent à la Guadeloupe, car ils y arriverent & y descendirent plus de 900. personnes, tant libres qu'esclaves, avec des richesses immenses; & comme ils n'avoient que de l'or & de l'argent monnoyé, [...] ils donnoient toutes ces choses pour acheter ce qu'ils avoient de besoin.²⁴⁶

Il faut pourtant poursuivre la lecture pour se rendre compte que l'établissement des Néerlandais-brésiliens n'annonce pas que des lendemains qui chantent. En vérité, plusieurs n'avaient pas l'intention de s'établir dans les îles françaises et les plus riches poursuivirent leur chemin et rentrèrent en Hollande. Plus préoccupant encore, « les autres Holandois & Juifs, retirèrent insensiblement tout, par le moyen de garteries qu'ils establirent à la façon du Bresil²⁴⁷ ». Nouvelle manière de procéder²⁴⁸, confessions religieuses différentes, endogamie marquée²⁴⁹ et changements introduits par l'avènement du complexe sucrier, il n'est pas surprenant, comme le fait remarquer Gérard Lafleur, que les Français aient parfois défavorablement perçu les Néerlandais-Brésiliens²⁵⁰. À cet effet, lit-on, le gouverneur Houël, celui-là même qui se frottait les mains à l'idée d'enrichir sa colonie grâce aux techniques de cultures sucrières apportées par ses nouveaux protégés, préféra dégarnir l'arsenal de la Guadeloupe pendant son absence par peur que les réfugiés n'en profitent pour se rebeller²⁵¹.

²⁴⁵ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 460-461.

²⁴⁶ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 462.

²⁴⁷ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 466.

²⁴⁸ Notamment avec leurs esclaves. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 2, p. 515.

²⁴⁹ G. Lafleur, *Les protestants aux Antilles françaises...*, p. 56-57.

²⁵⁰ G. Lafleur, *Les protestants aux Antilles françaises...*, p. 125.

²⁵¹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles*, tome 1, p. 471.

Malgré tout, le missionnaire, qui ne manque pas de souligner les effets nuisibles de l'activité des cabarettiers brésiliens (débauche et ivrognerie²⁵²), tend à minimiser les conséquences négatives de cette vague inusitée de réfugiés et non pas seulement celle des quelques juifs comme l'affirme Gérard Lafleur²⁵³. « Ces promesses estoient les plus belles du monde, & M. Houël avoit sujet de mander à Madame sa mère, que si cette affaire réussissoit, la Guadeloupe vaudroit infiniment mieux que toutes les autres Isles ; mais tous les principaux Holandois s'estant retirez, tout cela s'évanoüit, sans qu'il en paroisse aujourd'huy aucun vestige [...]»²⁵⁴ »

La montagne raboteuse

Puisqu'il s'agit avant tout de l'histoire de l'activité française aux Antilles, les colonies néerlandaises de la mer des Caraïbes (l'île de Sainte-Croix, la partie méridionale de l'île de Saint-Martin, Tobago et les établissements de l'Essequibo, du Berbice et du Suriname²⁵⁵) ne sont mentionnées qu'au passage lorsqu'il s'agit d'informer le lecteur sur l'émergence de conflits dans la région. Saba, quant à elle, faiblement colonisée depuis 1640, n'est même pas digne de mention²⁵⁶ ; seule Saint-Eustache, également remarquée par Maurile de Saint-Michel quelques années plus tôt, retient l'attention du chroniqueur.

Pour bien des historiens, Saint-Eustache servait avant tout d'entrepôt qui permettait aux Néerlandais de traiter illégalement avec les colons des deux puissances établies à Saint-Christophe²⁵⁷. L'idée n'est pas saugrenue : la pointe nord-ouest de Saint-Christophe, alors sous contrôle français, n'était qu'à une dizaine de kilomètres des rivages de Saint-Eustache. Selon les écrits du dominicain, cette petite île volcanique était certes l'épicentre

²⁵² Du Tertre, *Histoire generale des Antilles*, tome 2, p. 471.

²⁵³ G. Lafleur, *Les protestants des Antilles...*, p. 47.

²⁵⁴ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 464.

²⁵⁵ Identifiés comme « Fort Beauroume » pour Borome pendant la Seconde Guerre anglo-néerlandaise. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 4, p. 77-78.

²⁵⁶ Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast, 1580-1680*, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1971, p. 263.

²⁵⁷ C. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean...*, p. 262-264.

de l'activité néerlandaise dans la région²⁵⁸, mais c'était aussi l'endroit où les victimes du gouvernement tyrannique de Saint-Christophe trouvaient refuge. Arrivé en juin 1638, Philippe Longvilliers de Poincy avait rapidement banni sans procès tous ceux qui critiquaient ses politiques. L'un d'entre eux, le sieur de Quérolan se réfugia dans les bois avant de gagner Saint-Eustache²⁵⁹. En 1645, le major général des Îles pour le compte du roi, M. de Sabouilly, fit de même, sans quoi le gouverneur « ne répondoit pas de sa vie²⁶⁰ ». Quelques mois plus tard, deux opposants au gouverneur de Poincy furent réduits, après quelques jours passés à se tapir dans les bosquets, à rattraper à la nage le premier navire venu qui se révèle être, fortuite coïncidence, celui d'un vieil « ami » zélandais²⁶¹.

Il s'agit surtout de la seule colonie étrangère que le père Du Tertre nous décrit après y avoir séjourné. Poliorcète à ses heures, Du Tertre juge que l'île a « la plus forte assiette que j'aye veu dans toutes les Isles de l'Amérique²⁶² ». Le père y transite d'ailleurs durant les premières semaines de 1648, douze ans après que les Néerlandais s'y soient installés. Trop petite pour receler quelque source d'eau potable que ce soit, l'île avait été colonisée par les Zélandais en raison de sa proximité avec Saint-Christophe et non de ses richesses naturelles. Le chroniqueur français témoigne de la faiblesse des forces néerlandaises en présence :

Cette isle [...] n'est [...] qu'une montagne de roches, raboteuse, & couverte d'autant de terre qu'il en faut pour nourrir les arbres qui croissent dessus [...] & dépend des États de Holande, lesquels y avoient desia fait eriger un fort & plusieurs bastimens de brique, qui valent mieux que toute l'isle : [...] au reste pendant le temps que i'y demeray, i'y enduray plus de faim & plus de soif, que ie n'avois fait en toute ma vie.²⁶³

Associant la géographie peu généreuse de l'îlot aux populations qui l'habitent, le discours est peu élogieux. Ce passage ayant été supprimé en 1667, le missionnaire se fait plus

²⁵⁸ C'est de cette île que les Néerlandais tenteront en 1648 d'accaparer Saint-Martin, récemment désertée des Espagnols. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 409-413.

²⁵⁹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 134-135.

²⁶⁰ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 261.

²⁶¹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 306-308.

²⁶² Il la décrira à plusieurs reprises sous ces traits de place forte naturelle. Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, p. 13 et Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 245.

²⁶³ Du Tertre, *Histoire generale des Isles...*, p. 478-479.

laconique et préfère souligner que les Hollandais avaient suppléé à ce handicap par d'« excellentes citernes²⁶⁴ ». Il n'en demeure pas moins que Saint-Eustache n'a de valeur aux yeux de Du Tertre que parce qu'un maigre bras de mer la sépare de Saint-Christophe.

Sur terre & sur mer. Les Néerlandais et la guerre

Comme c'est le cas de Labat des décennies plus tard, Du Tertre est peu porté sur les homélies et autres digressions qui ponctuent généralement les chroniques de ses confrères écrivains-missionnaires ayant publié entre 1640 et 1671. À vrai dire, mis à part quelques mentions isolées, le contexte religieux n'est pas objet de discussion pour ce dominicain²⁶⁵. Ancien marin et soldat, Du Tertre préfère nettement décrire les exploits militaires de ses compatriotes. C'est évidemment le cas du quatrième et dernier tome de la seconde édition qui raconte la lutte pour le contrôle des Caraïbes entre 1665 et 1667.

La description qu'il fait des militaires néerlandais est particulière : ils sont médiocres à la guerre sur terre, mais adroits aux combats sur mer. En exemple, la (nouvelle) lutte à cinq pour l'île de Sainte-Croix en 1650-1651. Chassés par les Anglais de l'île de Sainte-Croix qu'ils occupaient en condominium, les Néerlandais se ruèrent pour y reprendre pied lorsque les Espagnols eurent à leur tour bouté les Anglais à la mer en 1650. Croyant que les Espagnols s'étaient aussitôt embarqués, les colons néerlandais se jetèrent inconsciemment sur les plages de l'île et furent aisément faits prisonniers. Ils furent évidemment délivrés de leur captivité quelques semaines plus tard lorsque les Français chasseront à leur tour les Espagnols²⁶⁶. Outre les déboires néerlandais au Brésil, nous pouvons ajouter à la liste leurs lamentables défaites en 1665 contre les boucaniers anglais à Tobago et à Saint-Eustache. Ces établissements furent d'ailleurs repris plus tard, souligne Du Tertre, par les Français avec « un peu plus de gloire²⁶⁷ ». Même rengaine lorsqu'il s'agit de justifier le comportement déloyal des Français dans la tentative conjointe de reprise de Saint-Eustache aux Anglais ; l'incompétence supposée des combattants néerlandais fit que les assiégés ne vou-

²⁶⁴ Il précise aussi que lors de son passage de 1648, il put même rencontrer des Français qui habitaient l'île depuis l'expédition de Cahuzac.

²⁶⁵ Depuis la publication de *Les protestants aux Antilles françaises* de Gérard Lafleur, nous savons maintenant qu'une proportion appréciable des colons antillais était de confession réformée.

²⁶⁶ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 449-451.

²⁶⁷ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 3, p. 244-245.

lurent capituler qu'en faveur des plus valeureux, les Français bien sûr, qui conservèrent la colonie au lieu de la remettre à leurs alliés²⁶⁸.

En revanche, le dominicain décrit les Hollandais et les Zélandais comme de bien meilleurs guerriers sur les flots. Il évoque la bataille des Dunes de 1639 par laquelle l'amiral Maarten Tromp dérouta complètement la flotte d'Antonio de Oquendo qui constituait une potentielle menace espagnole aux établissements des Petites Antilles²⁶⁹. Cependant, cette bravoure et ce savoir-faire néerlandais s'incarnent surtout dans deux personnalités : Abraham Crijnssen, amiral zélandais qui participa aux opérations navales conjointes de 1666 contre la flotte anglaise de Willoughby et l'amiral d'Amsterdam Michiel de Ruyter dont chaque visite aux Caraïbes (même avant que celui-ci n'occupe d'importantes fonctions) semble être un évènement d'importance pour le chroniqueur²⁷⁰. Crijnssen et les siens s'illustrent au combat, et ce, malgré les maladroitures des Français, ce qui fait dire au missionnaire habituellement peu enclin à reconnaître les torts et revers des gens de sa nation que « les navires des Etats qui faisoient la seconde escadre, confus de tant de mauvaises manœuvres [de la part des Français], crurent que nos Chefs estoient plus grands Capitaines sur terre que sur mer [...] L'Amiral Crinssen [faisant] un peu mieux que les nostres, ne le put dissimuler [sa colère] à Saint-Christophe²⁷¹ ». Un tel portrait concorde avec la description de la Hollande comme une république thalassocratique qu'il faut imiter afin d'enrichir le royaume.

Il est remarquable que la comparaison opérée par l'auteur entre les Néerlandais, Espagnols et surtout Anglais soit toujours à l'avantage des premiers. En effet, contrairement à ces deux autres altérités, l'altérité néerlandaise n'est pas systématiquement stéréotypée par

²⁶⁸ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 4, p. 169-170.

²⁶⁹ Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 156.

²⁷⁰ Il relève ses passages dans la rade des colonies françaises en 1642, 1647-48, 1650, son périple de 1665 sur les côtes africaines ainsi que son séjour à la Martinique et à Saint-Christophe quelques mois plus tard. Le passé de Du Tertre au sein d'équipages néerlandais est probablement pour quelque chose dans cette franche admiration. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 1, p. 221, 394, 414 ; tome 2, p. 28-29, 32, 462-466, tome 3, p. 197-202.

²⁷¹ Au demeurant, ces remarques peuvent être expliquées par la piètre opinion que l'auteur tenait de l'amiral français, Joseph-Antoine le Febvre de la Barre et son parti-pris pour le gouverneur Clodoré, second en commandement durant cette échauffourée. Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, tome 4, p. 252-254.

le chroniqueur qui souvent la valorise en la pressant comme un exemple à suivre. Plus particulièrement l'opinion du chroniqueur est très tranchée dans le cas des Anglais qui contrairement aux Néerlandais, n'ont jamais contribué directement au développement des colonies françaises des Tropiques entre 1640 et 1671). En effet, J.-B. du Tertre annexe, en guise de conclusion, un mémoire que les « principaux Officiers & Habitans de l'île de Saint-Christophe » firent parvenir en France avec la conclusion de la paix de Breda. Cette pétition énumère entre autres les « Raisons qui prouvent qu'il est impossible que les deux Nations Françoisse & Angloise puissent vivre en paix²⁷² ». Cet ajout, véritable prophétie de la débâcle française en Amérique au XVIII^e siècle, vient confirmer l'impossibilité de considérer les Anglais autrement que comme des rivaux : la menace que posent leurs effectifs démographiques et leur puissance économique et navale ne le permettent tout simplement pas.

Avec la parution du quatrième et dernier tome de *l'Histoire generale des Antilles habitées par les François* se clôt une période durant laquelle les écrits missionnaires présentent l'altérité néerlandaise dans la région caribéenne sous un jour plutôt favorable. En France, les commis d'État et ministres avaient bel et bien mesuré l'importance de la réussite économique néerlandaise, mais les politiques qu'ils mirent de l'avant afin d'imiter, voire de supplanter les Néerlandais avaient échoué. Mais les choses allaient changer : reprenant à son compte la formule mercantiliste promue avant lui par le cardinal de Richelieu et Nicolas Fouquet pour reproduire le miracle néerlandais, Jean-Baptiste Colbert put en effet bientôt compter sur les moyens mis à sa disposition pour la mettre en application. Or la publication de tels récits de voyages aux Antilles cessa en France au moment même où Charles II d'Angleterre et Louis XIV s'apprêtaient à attaquer conjointement la république des Provinces-Unies. Il faut attendre les écrits de Jean-Baptiste Labat pour renouer avec ce sujet dans la littérature de voyage. Entre temps, l'altérité néerlandaise aux Îles du Vent s'effacera en quelque sorte en raison de l'issue des guerres européennes et des politiques protectionnistes de la France.

²⁷² Du Tertre, *Histoire generale des Antilles...*, p. 354-355.

Jean-Baptiste Labat (1722) aux Antilles françaises

Le *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique* paru en 1722 reprend la forme des chroniques du siècle précédent, mais sa lecture offre un portrait assez différent de la réalité coloniale. La menace amérindienne a été si bien anéantie que Jean-Baptiste Labat doit user de guides pour se rendre visiter une communauté d'Amérindiens caraïbes lorsqu'il fait relâche à la Dominique en janvier 1700²⁷³. La culture de la canne à sucre a supplanté celle du tabac dans les Petites Antilles apportant avec elle son lot de bouleversements dans la composition démographique des sociétés coloniales antillaises²⁷⁴. Quant à l'objet de cette étude, les Néerlandais vus par les Français, ils ont été durablement évincés de l'île de Tobago par leurs anciens amis français pendant la guerre de Hollande. Leur présence se fait moins sentir aussi du fait qu'ils ne contrôlent plus le commerce des Antilles françaises tel que c'était le cas au milieu du siècle précédent.

Une présence presque anecdotique

Jean-Baptiste Labat évoque les Néerlandais à un certain nombre de reprises, notamment lorsqu'il est question des opérations militaires qui se sont déroulées lors de la guerre de Neuf Ans (1688-1697). À ce titre, le *Nouveau Voyage* revient sur certaines des opérations militaires ayant eu cours lors de son séjour aux Antilles et même un peu avant lorsqu'il raconte l'histoire du Fort Royal à la Martinique. Sur les entreprises militaires néerlandaises, deux courts passages : l'échec de l'assaut néerlandais sur le Fort-Royal à la Martinique en 1674 et la déroute d'une barque « hollandaise²⁷⁵ » lors de l'attaque anglaise sur la Guadeloupe en mars 1703. Dans les deux cas, il aurait pu s'agir d'une note de bas de page tant

²⁷³ Selon Michel Le Bris. Jean-Baptiste Labat, *Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes 1693-1705*. Édition établie et présentée par Michel Le Bris, Paris, Phébus, 1993 [1732], p. 255.

²⁷⁴ Les esclaves africains étaient déjà deux fois plus nombreux que les colons dans les colonies les plus développées des Petites Antilles françaises en 1700. Phillip P. Boucher, *France and the American Tropics to 1700: Tropics of Discontent?* Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2008, p. 241-42.

²⁷⁵ « Il y avait parmi eux une barque hollandaise de dix canons, qui venait jusqu'à la lame et qui faisait un feu continuel ; elle avait deux trompettes sur son gaillard, qui faisaient des fanfares pour nous insulter; nos gens piqués de cette fanfare, tirèrent dessus, les tuèrent ou les blessèrent, car on les vit tomber et on n'entendit plus les trompettes ». Jean-Baptiste Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, Paris, Chez Guillaume Cave-lier, 1724, p. 406.

l'information est succincte et traitée sans importance : la première pour expliquer la relative nouveauté de cet établissement martiniquais²⁷⁶, le second pour tourner en dérision l'arrogance des attaquants anglais.

Du reste, lorsqu'il est question d'engagements militaires terrestres ou navals, assez fréquents par ailleurs durant la décennie où le missionnaire est affecté à différentes tâches aux Antilles françaises, seuls les Anglais sont présentés par Labat comme une menace. Il raconte, parfois en détail, les affrontements anglo-français : prise de la partie anglaise de Saint-Christophe en 1666 par les Français²⁷⁷, puis de la conquête des établissements français de cette île durant la guerre de Neuf Ans²⁷⁸, les descentes anglaises effectuées à la Casterre de la Martinique durant cette même guerre²⁷⁹, l'attaque sur la Guadeloupe en 1703²⁸⁰ et la réaction de certains Anglais à ce que Labat appelle « l'union des deux monarchies²⁸¹ » française et espagnole sans compter l'espionnage du système anglais de fortifications auquel se livre l'auteur lors de son passage à Saint-Christophe²⁸² et à la Barbade²⁸³. Les Anglais y sont décrits comme de coriaces adversaires qui peuvent compter sur une meilleure coordination de leurs effectifs dans la région et sur l'appui indéfectible de leur métropole, critique à peine voilée du soutien insuffisant que donne la couronne française à ses colonies²⁸⁴.

Dans son récit, il s'étend beaucoup plus longuement sur son séjour à la Barbade que sur le reste de sa tournée de l'archipel antillais. Le développement avancé de l'île anglaise

²⁷⁶ Puisque l'endroit était encore en roseaux lors de l'attaque de 1674. Jean-Baptiste Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 336.

²⁷⁷ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 87.

²⁷⁸ Les hostilités entre les deux nations débutent dès 1688 selon lui. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 329.

²⁷⁹ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 209-216.

²⁸⁰ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 387-420.

²⁸¹ Dans ce cas-ci, le missionnaire recueille les propos tenus par le général Codrington à Saint-Christophe. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 297-298.

²⁸² Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 186.

²⁸³ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 291.

²⁸⁴ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 95.

l'émerveille, surtout son unique ville, Bridgetown²⁸⁵. Ce passage de quelques semaines à la Barbade permet au missionnaire de saisir l'ampleur du succès commercial et colonial des Anglais : prix des denrées moins élevés, élégance et opulence des maisons qui y ont été érigées, transformation complète des forêts en terres arables pour la production de canne à sucre²⁸⁶... L'éclat d'une telle réussite l'inspire. Il en profite pour décrire le traitement que les Anglais réservent aux esclaves et aux engagés irlandais, traitement qu'il qualifie de cruel²⁸⁷. Il tempère cependant cette critique en rappelant « qu'il est vrai [que] les Anglais les obtiennent à un bien meilleur prix » que les Français. Et il va même jusqu'à encenser l'organisation anglaise de la traite d'esclaves africains : deux compagnies à charte, souligne-t-il, se chargent d'en capturer « un nombre prodigieux » afin de pourvoir leurs colonies américaines. En outre, « les Marchands interloppes en apportent [des esclaves] encore beaucoup, qu'ils [vendent aux colons] à meilleur marché que les Compagnies²⁸⁸ ».

Si l'activité coloniale anglaise est la source de tant d'admiration chez le dominicain, c'est qu'elle est digne d'émulation. Tant et si bien que dans le récit de son départ de la Barbade pour la Grenade, il ne peut que se plaindre du peu de progrès réalisé par ses compatriotes depuis les premiers établissements lorsque l'île fut vendue au comte de Cérillac quelques cinquante ans plus tôt.

Si la Grenade appartenait aux Anglais, il y a longtemps qu'elle aurait changé de face et qu'elle serait une colonie riche et puissante ; au lieu que nous n'avons jusqu'à présent profité d'aucun des avantages qu'on peut en tirer, et que depuis tant d'années le pays est encore désert, mal peuplé, sans commodités, sans commerce, pauvre, les maisons, ou plutôt les cabanes, mal bâties, encore plus mal meublées, en un mot, presque comme il était lorsque M. du Parquet l'acheta des sauvages. On voit assez, par la peinture que j'en fais, que sortant de la Barbade, je n'avais garde de me plaire dans un lieu si triste : je commençai en effet à m'y ennuyer avant

²⁸⁵ Qu'il désigne sous l'appellation « la Ville-du-Pont ». Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 285-291.

²⁸⁶ « Les rues sont droites, larges, propres et bien percées. Les maisons sont bien bâties, dans le goût de celles d'Angleterre, avec beaucoup de fenêtres vitrées; elles sont meublées magnifiquement. En un mot, tout y a un air de propreté, de politesse et d'opulence qu'on ne trouve point dans les autres îles, et qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs. » Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 285-289.

²⁸⁷ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 288-289. « On les regarde à peu près comme des bêtes à qui tout est permis pourvu qu'ils s'acquittent très-exactement de leur devoir ». Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 134.

²⁸⁸ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 134.

d'avoir mis pied à terre, de sorte qu'il ne fut pas nécessaire que le maître de la barque me pressât de terminer les affaires pour lesquelles j'étais venu.²⁸⁹

Par comparaison, rien de tel lorsque le missionnaire fait un arrêt à Saba lors de son retour de Saint-Domingue vers la Guadeloupe. Il se surprend de la vigueur de cette petite communauté juchée à flanc de montagne qui s'est spécialisée dans la confection de souliers, mais ce passage relève plutôt de l'anecdote²⁹⁰. Il ne s'arrête pas à Saint-Eustache, exprimant toutefois le regret de n'avoir pu y faire escale par manque de temps.

Jean-Baptiste Labat n'est pas plus loquace lorsqu'il décrit l'île de Saint-Martin en conclusion de son dernier tome, et ce, même s'il affirme avoir sommairement « couru l'île²⁹¹ ». Victime des guerres incessantes entre Anglais et Français, le développement de l'île de Saint-Martin semble, au début du XVIII^e siècle, avoir été assez limité, mais Labat affirme que la portion française de l'île est « plus grand[e], meilleur[e] et plus sain[e] » que le quartier néerlandais²⁹². Il loue surtout le concordat de 1648 renouvelé entre les habitants des deux nations : « ils s'accomodèrent avec les Hollandois jurèrent de nouveau leur ancien concordat, & demeurèrent réciproquement sous la protection les uns des autres, c'est ainsi qu'ils vivoient en bons amis, & qu'ils obligeoient de Vivre[s] même les Corsaires des deux nations qui venoient se fournir de vivres chez eux », leur permettant de ne plus craindre leurs compatriotes Néerlandais en temps de guerre²⁹³. La seule colonie néerlandaise que Labat mentionne de façon répétée est celle de Curaçao (Corossol dans le texte), et ce, pour répéter que c'est à partir de cette île que les Néerlandais conduisent un certain commerce de bétail et de chevaux dans la région caribéenne²⁹⁴.

²⁸⁹ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 292-293.

²⁹⁰ Il soulève, dans le style humoristique qui caractérise sa plume, que l'île aurait dû se nommer Saint-Crespin et non Saba, en l'honneur du saint patron des cordonniers. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 294-295.

²⁹¹ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 496.

²⁹² Il estime le nombre de colons français à moins de 200 personnes. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 498-500.

²⁹³ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 498.

²⁹⁴ Jean-Baptiste Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Premier, Paris, Chez Guillaume Cavelier, 1722, p. 134, Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Deuxième, 1724, p. 27, 104, 255, 258.

Les seuls passages qui s'attardent plus longuement aux Néerlandais concernent certains produits asiatiques que ceux-ci ont tenté de cultiver eux-mêmes dans leurs colonies. Dans le cas du café (moka), l'auteur précise qu'après avoir tenté de le cultiver en vain à Batavia (aujourd'hui Jakarta en Indonésie), les Néerlandais « [portèrent] quelques pieds à Surinam et Barbiche [sic], colonies hollandoises sur la côte de la terre ferme de l'Amérique méridionale²⁹⁵ ». Il poursuit en racontant la manière de laquelle s'est pris un officier français en voyage à Berbice pour se procurer une livre de grains en cosse pour en faire la culture à Cayenne malgré l'interdit des autorités néerlandaises (sous peine de mort) de vendre des grains de café non torréfiés aux étrangers. Labat critique ainsi cette manière de faire particulière aux colonies néerlandaises, manière qu'il qualifie d'avarice, surtout rappelle-t-il que les Néerlandais ont la réputation d'être des commerçants avisés.

Cette précaution est tout à fait inutile. Les Arabes ne s'en sont jamais servi. Ils savent, et tout le monde le sait comme eux, que dès que le café est séché et durci au soleil, son germe est sec, et par conséquent il n'est plus propre à produire [...] Il est surprenant que les Hollandais aient donné dans cette erreur. Ils ont vu comme les Arabes préparent leur café. Ils savent que ces peuples ont autant ou plus d'intérêt que tout le reste du monde d'empêcher que cet arbre ne se provigne dans les autres pays, et qu'ils n'ont pourtant jamais songé à le passer au four. Ils sont trop sages pour donner dans cette ineptie. Ils sont assurés qu'il suffit que les graines du café soient séchées au soleil pour être hors d'état de germer, ainsi ils n'ont eu garde de prendre cette peine inutile. D'où vient donc ce raffinement de politique dans les Hollandais de Surinam ? Ne peut-on pas dire qu'il est ridicule, ou que sans le pratiquer ils ont voulu faire illusion à leurs voisins pour les empêcher de songer à cultiver le même arbre ? [...] La raison saute aux yeux. On ne cherche pas dans le café une poussière sèche et insipide, telle que serait celle de cette fève si elle avait été passée au four et ensuite rissolée dans une casserole sur le feu qui en aurait fait du charbon ; il faut qu'il y reste quelque chose de sa substance, quelque peu d'huile amère en quoi consiste sa bonté. [...] Des pois communs ou des fèves rissolées dans une casserole produiront le même effet, et bien d'autres légumes²⁹⁶.

²⁹⁵ Les résultats furent décevants, explique-t-il, puisque le café qu'ils produisaient en Indonésie n'était pas de la même qualité que celui que les marchands européens pouvaient se procurer au Moyen-Orient. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 310.

²⁹⁶ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles. Chronique...*, p. 311-312.

L'inventaire des descriptions des Néerlandais dans les écrits du père Jean-Baptiste Labat se révèle plutôt mince, surtout en considérant l'ampleur de l'œuvre qu'a publiée le dominicain : un peu plus d'un millier de pages subdivisées en six parties. À vrai dire, l'altérité néerlandaise n'est pas pour l'auteur un élément important du quotidien antillais : elle n'est ni un référent militaire (puisque les deux mentions — presque insignifiantes — font état de lamentables échecs) et encore moins un référent culturel. À ce titre, même les Espagnols peuvent être considérés comme de plus importants référents culturels par le missionnaire dominicain qui les présente parfois comme un exemple d'adaptation réussie au contexte sud-américain²⁹⁷.

Et pourtant le *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique* n'est pas exempt de réflexions quant à l'entreprise coloniale française en Amérique, à ses mérites et à ses lacunes. En cette matière, le missionnaire se montre prolix²⁹⁸, mais l'exemple qu'il donne à suivre est définitivement celui des Anglais, et ce, même si ceux-ci sont parallèlement dépeints comme de manière très négative à cause de la menace qu'ils représentent dans les rivalités européennes. Et pour bien marquer la dichotomie française-anglaise qui ponctue souvent son univers, l'auteur se livre même à une analyse comparative ethnobiologique des types Anglais et Français pour tenter de cerner les raisons pour lesquelles les poissons mangeurs d'hommes préféraient de loin les premiers aux deuxièmes²⁹⁹.

²⁹⁷ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Premier, 1722, p. 340, 343, 355, 401.

²⁹⁸ Il décrit le manque de savoir-faire des Français en ce qui a trait à la mise en marché et à la commercialisation de leurs propres produits. Pour ce faire, il insiste en appuyant sur l'exemple des Anglais et des Néerlandais qui distribueraient les draps français partout dans le monde. Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Premier, 1722, p. 276.

²⁹⁹ Labat, *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, Tome Premier, 1722, p. 468-469.

CONCLUSION

Autant dans le rapport à l'altérité exotique que constituait la myriade des nations amérindiennes que celui marqué par les altérités plus familières que sont les nations européennes rivales, le corpus de relations de voyage que nous avons retenu véhicule une vision nettement utilitariste des acteurs mis en scène. Il y a un souci réel pour Jacques Bouton, Pacifique de Provins, Raymond Breton, Mathias Dupuis, Maurile de Saint-Michel, Pierre Pelleprat, Antoine Biet, André Chevillard, Jean-Baptiste du Tertre et Jean-Baptiste Labat de relater les événements qu'ils jugent dignes d'intérêt avec un minimum de rigueur. Cependant lorsqu'il s'agit de qualifier le rôle des nations rivales ou d'expliquer la situation sociale, économique ou politique des Antilles françaises qu'ils décrivent à leur lectorat, leur subjectivité les amène souvent à camper les individus de ces nations étrangères dans des rôles facilement compréhensibles, voire stéréotypés. Puisque ces missionnaires, par leurs écrits, tendent à non seulement rapporter les faits, mais aussi à en marquer l'évolution en se posant comme acteur de changement, l'image de ces différentes altérités tend à être fortement modelée en fonction du message qu'elle sert dans le discours global de l'auteur. Ces récits sont porteurs bien souvent de contradictions entre les différentes postures dans lesquelles sont campés les acteurs afin justement de servir la démonstration de l'auteur. Même si, essentiellement, ces images se trouvent déformées par le prisme analytique de chaque auteur, elles peuvent être inventoriées et un portrait type peut être tiré des éléments partagés entre les auteurs.

Ce que les missionnaires français ayant séjourné aux Antilles ou sur les côtes du bassin caribéen rapportent de l'altérité néerlandaise peut très bien être catalogué selon l'intention générale qui les motive à coucher sur papier leurs expériences. Ceux pour qui la vie apostolique prime sur toutes autres considérations, évoquent l'altérité néerlandaise de façon exclusivement négative et dans une seule optique : celui de sujet à conversion ou, encore, comme obstacle à leur entreprise de conversion des Amérindiens caraïbes. Les pères Raymond Breton, André Chevillard et Pierre Pelleprat sont centrés sur leur rôle d'évangélistes et se révèlent, au final, de piètres sources pour l'objectif de cette étude tant leur désintérêt est manifeste.

D'autres auteurs, comme Maurile de Saint-Michel, Antoine Biet, Pacifique de Provins et, dans une moindre mesure, Jacques Bouton et Mathias Dupuis, s'intéressent non seulement à raconter leur voyage, mais aussi à situer leurs actions dans un contexte étranger qu'ils doivent décrire à leur lectorat. Sans renoncer au rôle habituel que réserve le prisme apostolique catholique aux « hérétiques », une certaine vision politique et économique se dégage de leurs écrits. Les Néerlandais sont représentés sous des traits plus nuancés, parfois même positifs que par exemple les Espagnols et les Anglais : le commerçant étranger participant à l'enrichissement des colonies, l'allié politique et militaire qui se joint aux colons français dans la défense d'un bien commun ou le réfugié néerlandais-brésilien qui favorise, par la transmission de ses connaissances, l'émergence d'une nouvelle production vivrière aux Antilles. Ces auteurs livrent aussi quelques conseils pratiques au lecteur, comme c'est le cas de Maurile de Saint-Michel lorsqu'il dit préférer effectuer le voyage du retour sur un navire néerlandais car les passagers y sont mieux traités que sur les vaisseaux français.

Plus audacieux que leurs prédécesseurs, Jean-Baptiste du Tertre et Jean-Baptiste Labat ne se contentent pas de partager les aléas de leur séjour sous les tropiques américains, mais bel et bien de retracer l'histoire de la région depuis les premières tentatives de colonisation françaises. Soucieux de renforcer le constat qu'ils dressent de la situation et de donner une crédibilité à leurs opinions, ils n'économisent pas les efforts pour recueillir les témoignages qu'ils jugent les plus dignes de foi et c'est notamment pour cette raison que leur œuvre prend parfois des airs encyclopédiques. Dans les deux cas, cependant, la place qu'occupent les Néerlandais en tant qu'acteurs de changements sociaux, économiques, politiques, militaires, voire culturels, ne concorde pas. Et pourtant, la subjectivité individuelle que l'on prête volontiers aux deux auteurs dominicains n'explique pas à elle seule ce décalage.

Pour Jean-Baptiste du Tertre, publiant son *Histoire generale des Antilles habitees par les Français* à la fin des années 1660 et au début de la décennie suivante, l'exemple néerlandais est non seulement d'actualité, il est même celui qui doit inspirer les Français dans leur propre entreprise coloniale. Les Néerlandais ne sont pas une menace pour les établisse-

ments français dans la région même si leur mainmise du commerce antillais gêne le développement d'une industrie du fret proprement française. Chez Du Tertre, certains auteurs voire certains objets de leur culture deviennent même des référents utiles pour le futur colon (Jean de Laët, fromage de Hollande, brique de Hollande). Et même si, lorsqu'éclate la Seconde Guerre anglo-néerlandaise (1665-1667), Du Tertre a tendance comme ses contemporains à pécher par excès de patriotisme, il souligne toutefois que l'expérience militaire des marins néerlandais et de leurs amiraux fait défaut aux officiers qui se battent au nom du Roi de France et de la Compagnie des Indes occidentales. En résumé, l'altérité néerlandaise se profile tout au long de *l'Histoire generale des Antilles habitees par les Français*, comme un référent essentiel à la compréhension de la situation des colonies françaises de cette région à l'époque où celle-ci a été écrite.

En revanche, le *Nouveau Voyage aux Isles d'Amérique* rédigé par Jean-Baptiste Labat ne met pas en scène les acteurs européens dans les mêmes rôles. Cinquante-et-un ans après la publication des deux derniers tomes de l'œuvre de son prédécesseur dominicain, Jean-Baptiste Labat rend compte d'une situation où le fait néerlandais a été durablement refoulé aux marges du théâtre caribéen. Les Néerlandais sont certes encore des agents commerciaux d'importance dans la région (notamment en ce qui a trait à l'introduction de nouvelles cultures comme celle du café), mais ils ne dominent plus le marché colonial français. Leur présence ne fait plus partie du quotidien des colons français. Dans son récit, Labat résume leurs actions militaires en signalant deux anecdotes aussi risibles qu'insignifiantes tout comme le sont devenues leurs colonies : Saba et Saint-Eustache, trop petites, Curaçao trop lointaine. Les écrits de Labat se servent plutôt de l'altérité anglaise pour souligner les lacunes et les vertus de l'entreprise coloniale française, et ce, justement en raison de la menace qu'ils posent désormais à sa poursuite.

Soulignons par ailleurs que ce préjugé somme toute favorable de l'image des Néerlandais véhiculée par les écrits des missionnaires ayant œuvré aux Petites Antilles et sur la Côte Sauvage sud-américaine n'est pas unique en son genre. Si l'éclat et l'opulence hollandaise décrits par Parival dans *Les Délices de la Hollande*³⁰⁰ piquent la curiosité du lectorat français au XVII^e siècle, c'est plutôt un engouement prononcé pour l'Angleterre, ses institu-

³⁰⁰ Voir note 35.

tions, sa culture, qui se profile parmi une partie des élites culturelles et scientifiques françaises au siècle suivant. En ce sens, l'intérêt notable de Jean-Baptiste du Tertre pour l'altérité néerlandaise au courant des années 1650-1670 et le relatif désintérêt que lui manifeste Jean-Baptiste Labat au début du siècle suivant a bien plus à voir avec le désir que ces deux missionnaires ont d'influencer leur époque en proposant des corrections au modèle français auquel ils ont pris part durant leur séjour aux Antilles que par une quelconque fascination pour cette altérité en elle-même. Si le modèle néerlandais paraissait pertinent à émuler en 1667, c'est plutôt celui des Anglais qui paraît comme vecteur de réussite quelque cinquante années plus tard.

Au final, il faut noter que cette étude ne proposait pas de brosser un tableau des autres altérités familières qui sont mentionnées par les textes des religieux que nous avons retenus : soit l'anglaise et l'espagnole. D'autres études, qui dépassent le cadre d'un mémoire, sont ici nécessaires. En outre, dans un travail ultérieur, les relations de voyage missionnaires pourraient aussi être croisées avec d'autres sources (sources étatiques, correspondance) pour mieux cerner l'image de l'altérité néerlandaise chez les commis d'État et chez certains acteurs d'importance à l'époque où l'on jetait les bases du premier empire français.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Anonyme. *Histoire de l'isle de Grenade en Amérique: 1649-1659 / Manuscrit anonyme de 1659, vraisemblablement attribué à Benigne Bresson, présenté et annoté par Jacques Petitjean Roget*. Montréal, Université de Montréal, 1975 [1659]. 230 pages.
- Biet, Antoine. *Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne*. Paris, chez François Clouzier, 1664. 432 pages.
- Bouton, Jacques. *Relation de l'établissement des Français depuis l'an 1635 en l'Isles de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amérique*. Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1640. 141 pages.
- Boyer du Petit-Puy, Paul. *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au Voyage que Monsieur de Bretigny fit à l'Amérique Occidentale*. Paris, chez Pierre Rocolet, 1654. 463 pages.
- Breton, Raymond. *Relations de l'île de la Guadeloupe*. Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1978 [1647-1656]. 214 pages.
- Champlain, Samuel de. *Premiers récits de voyages en Nouvelle-France, 1603-1619*. Réédition intégrale en français moderne / introduction et notes par Mathieu d'Avignon. Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 [1603-1619]. 385 pages.
- Chevillard, André. *Les desseins de son Éminence de Richelieu pour l'Amérique*. Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1973 [1659]. 210 pages.
- Coppier, Guillaume. *Histoire et voyage des Indes Occidentales, et de plusieurs autres regions maritimes, & esloignées : diuisé en deux liures*. Lyon, Par Jean Huguetan, 1645. 182 pages.
- Dupuis, Mathias. *Relation de l'establissement d'une colonie française dans la Gardeloupe, isle de l'Amérique, et des mœurs des sauvages*. Caen, Chez M. Yvon, 1652. 248 pages.
- Labat, Jean-Baptiste. *Voyage aux Isles. Chronique aventureuse des Caraïbes 1693-1705*. Édition établie et présentée par Michel Lebris. Paris, Phébus, 1993. 463 pages.
- Labat, Jean-Baptiste. *Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique*. Paris, chez Guillaume Cavelier, 1722 [1720]. 6 tomes.
- Pelleprat, Pierre. *Relation des missions des pères de la Compagnie de Jésus dans les Îles et dans la Terre Ferme de l'Amérique méridionale*. Paris, Chez Sébastien Cramoisy, 1655. 121 pages.

- Provins, Pacifique de. *Le voyage de Perse et Brève Relation du Voyage des Isles de l'Amérique*.
Édités avec des notes et des introductions critiques par P. Godefroy de Paris, O. M. Cap. et
P. Hilaire de Wingene, O. M. Cap. Assise (Italie), Collegio S. Lorenzo da Brindisi dei
Minori Cappucini, 1939 [1646]. 355 pages.
- Rochefort, Charles de. *Histoire Naturelle et Morale des Isles Antilles de l'Amérique*. Rotterdam,
Chez Arnout Leers, 1658. 540 pages.
- Rochefort, Charles de. *Le Tableau de l'Isle de Tabago ou de la Nouvelle-Oüalchre, l'une des isles
Antilles de l'Amérique*. Paris, Chez Louys Billaine, 1676 [1665]. 127 pages.
- Saint-Michel, Maurile de. *Voyage des Isles Cameranes en l'Amérique qui font partie des Indes
Occidentales*. Mans, Hierôme Olivier, 1652. 434 pages.
- Tertre, Jean Baptiste du. *Histoire generale des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de
la Martinique, et autres dans l'Amérique où l'on verra l'establissement des colonies
françoises, dans ces isles; leurs guerres ciuiles & etrangeres, & tout ce qui se passe
dans les voyages*. Paris, Chez Jacques Langlois ... et Emmanuel Langlois, 1654, ?
pages.
- Tertre, Jean Baptiste du. *Histoire generale des Antilles habitées par les François*. Paris, T. lolly,
1667-1671. ? pages.

Outils de référence

- Smith, Ignatius. « Jean-Baptiste Labat » in *The Catholic Encyclopedia*, vol. 8, New York,
Robert Appleton Company. 1910. Référence consultée en ligne le 11 mai 2011 :
<http://www.newadvent.org/cathen/08718a.htm>.

Ouvrages spécialisés, monographies

- Acomb, Frances Dorothy. *Anglophobia in France, 1763-1789; an essay in the history of constitu-
tionalism and nationalism*. Durham, Duke University Press, 1950. 167 pages.
- Adams, Julia. *The Familial State: Ruling Families and Merchant Capitalism in Early Modern Eu-
rope*. Ithaca, Cornell University Press, 2005. 235 pages.
- Bachman, Van Cleaf. *Peltries or plantations; the economic policies of the Dutch West India Com-
pany in New Netherland, 1623-1639*. Baltimore, Johns Hopkins Press, 1969. 183 pages.
- Bell, David A. *The Cult of the Nation in France: Inventing Nationalism, 1680-1800*. Cambridge
(Massachusetts), Harvard University Press, 2003. 320 pages.
- Boucher, Philip P. *France and the American tropics to 1700: tropics of discontent?* Baltimore,
Johns Hopkins University Press, 2008. 372 pages.

- Dampierre, Jacques. *Essai sur les sources de l'histoire des Antilles françaises, 1492-1664*. Paris, A. Picard, 1904. 239 pages.
- Deslandres, Dominique. *Croire et faire croire : Les missions françaises au XVII^e siècle (1600-1650)*. Paris, Fayard, 2003. 633 pages.
- Emmer, Pieter C. *Les Pays-Bas et la traite des Noirs*. Paris, Karthala, 2005. 208 pages.
- Emmer, Pieter C., Didier Poton et al., dir. *Les Pays-Bas et l'Atlantique : 1500-1800*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. 269 pages.
- Enthoven, Victor & Johannes Postma. *Riches from Atlantic Commerce: Dutch Transatlantic Trade and Shipping, 1585-1817*. Leyde et Boston, Brill, 2003. 525 pages.
- Frijhoff, Willem & Marijke Spies. *Dutch Culture in a European Perspective*. Vol. 1 Hard-Won Unity. Assen (Pays-Bas) et New York, Royal Van Gorcum; Palgrave Macmillan, 2004. 761 pages.
- Furet, François & Jacques Ozouf. *Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Volume 1. Paris, Éditions de Minuit, 1977. 390 pages.
- Gnisci, Armando. « Le jeu de l'altérité comme identité européenne », dans J. Leerssen & K. U. Syndram, dir., *Europa Provincia Mundi. Essays in Comparative Literature and European Studies offered to Hugo Dyserinck on the occasion of his sixty-fifth birthday*, Amsterdam ; Atlanta, GA, Éditions Rodopi, 1992. p. 215-222.
- Goslinga, Cornelis Ch. *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast, 1580-1680*. Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1971. 647 pages.
- Goslinga, Cornelis Ch. *The Dutch in the Caribbean and in the Guianas, 1680-1791*. Assen (Pays-Bas) et Maastricht ; Dover, N.H., Van Gorcum, 1985. 712 pages.
- Grieder, Josephine. *Anglomania in France, 1740-1789 : fact, fiction, and political discourse*. Genève, Librairie Droz, 1985. 176 pages.
- Grunberg, Bernard. *Les Indiens des Petites Antilles : Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Paris, L'Harmattan, 2011. 303 pages.
- Gunn, Simon. *History and Cultural Theory*. Harlow et New York, Pearson Longman, 2006. 235 pages.
- Hart, Simon & Amsterdam Gemeentelijke Archiefdienst. *The Prehistory of the New Netherland Company : Amsterdam notarial records of the first Dutch voyages to the Hudson*. Amsterdam, City of Amsterdam Press, 1959. 105 pages.
- Hamilton, Alastair, Alexander H. De Groot et al., dir. *Friends and Rivals in the East: Studies in Anglo-Dutch Relations in the Levant from the Seventeenth to the Early Nineteenth Century*. Leyde et Boston, Brill, 2000. 258 pages.

- Israel, Jonathan I. *The Dutch Republic. Its Rise, Greatness, and Fall, 1477-1806*. Oxford, Clarendon Press, 1995. 1231 pages.
- Jacobs, Jaap. *New Netherland : a Dutch Colony in Seventeenth-Century America*. Leyde ; Boston, Brill, 2005. 559 pages.
- Jones, J. R. *The Anglo-Dutch Wars of the Seventeenth Century*. Londres, Longman, 1996. 256 pages.
- Klooster, Wim. *Illicit Riches : Dutch Trade in the Caribbean, 1648-1795*. Leyde, KITLV Press, 1998. 283 pages.
- Krabbendam, Hans, Cornelis A. Van Minnen et al., dir. *Four Centuries of Dutch-American Relations, 1609-2009*. Albany, State University of New York Press, 2009. 1190 pages.
- Lafleur, Gérard. *Les protestants aux Antilles françaises du Vent sous l' Ancien Régime*. Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1988. 308 pages.
- Mims, Stewart Lea. *Colbert's West India policy*. New Haven, Yale University Press, 1912. 385 pages.
- Ouellet, Réal. *La relation de voyage en Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles). Au carrefour des genres*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2010. 178 pages.
- Pritchard, James. *In Search of Empire the French in the Americas, 1670-1730*. Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2004. 484 pages.
- Régis, Antoine. *Les écrivains français et les Antilles, des premiers Pères Blancs aux surréalistes Noirs*. Paris, Maisonneuve & Larose, 1978. 429 pages.
- Roper, L. H. & Bertrand van Ruymbek. *Constructing Early Modern Empires: Proprietary Ventures in the Atlantic world, 1500-1750*. Leyde et Boston, Brill, 2007. 428 pages.
- Roulet, Éric. « Les desseins missionnaires de Pacifique de Provins pour l'Amérique ». In Bernard Grundberg, dir. *Les Indiens des Petites Antilles. Des premiers peuplements aux débuts de la colonisation européenne*. Paris, L'Harmattan, 2011. p. 129-148.
- Schama, Simon. *The Embarrassment of Riches : an Interpretation of Dutch Culture in the Golden Age*. New York, Vintage Books, 1987. 698 pages.
- Schmidt, Benjamin. *Innocence Abroad: the Dutch Imagination and the New World, 1570-1670*. Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2001. 450 pages.
- Silva, F. R. D. *Dutch and Portuguese in Western Africa: Empires, Merchants and the Atlantic System, 1580-1674*. Leyde et Boston, Brill, 2011. 384 pages.

- Shomette, Donald & Robert D. Haslach. *Raid on America : the Dutch naval campaign of 1672-1674*. Columbia (Caroline du Sud), University of South Carolina Press, 1988. 386 pages.
- Stein, Robert Louis. *The French Slave Trade in the Eighteenth Century : an Old Regime Business*. Madison, University of Wisconsin Press, 1979. 250 pages.
- Venema, Janny. *Beverwijck : a Dutch Village on the American Frontier, 1652-1664*. Hilversum (Pays-Bas); Albany, Verloren ; State University of New York Press, 2003. 527 pages.
- Verrand, Laurence. *La vie quotidienne des Indiens Caraïbes aux Petites Antilles : XVII^e siècle*. Paris, Karthala, 2001. 232 pages.
- White, Richard. *The Middle Ground : Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815*. Cambridge, Cambridge University Press, 1991. 544 pages.
- Wilson, Kathleen. *The Island Race : Englishness, Empire, and Gender in the Eighteenth Century*. Londres et New York, Routledge, 2003. 283 pages.
- Yardeni, Myriam. *Enquêtes sur l'identité de la nation France : de la Renaissance aux Lumières*. Seyssel (Ain), Champ Vallon, 2005. 374 pages.

Articles de périodiques et chapitres de monographie spécialisés

- Chartier, Roger. « Le monde comme représentation ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44 (6), 1989, p. 1505-1520.
- Châtillon, Marcel et Gabriel Debien. « La propagande imprimée pour les Antilles et la Guyane au XVII^e siècle, recrutement ou racolage ? ». *Annales des Antilles*, no 24, (1981). p. 84-88.
- Frijhoff, Willem. « Seventeenth-Century Religion as a Cultural Practice: Reassessing New Netherland's Religious History » dir., *From De Halve Maen to KLM: 400 Years of Dutch-American Exchange*, Münster, Nodus, 2008.
- Frijhoff, Willem. « Epilogue Dutchness in Fact and in Fiction », dans J. D. Goodfriend, B. Schmidt & A. Stott, dir., *Going Dutch : the Dutch presence in America, 1609-2009*, Leyde ; Boston, Brill, 2008. p. 327-358.
- Frijhoff, Willem. « "Gallia amica, non vicina": The French and the Dutch in Europe during the New Netherland period ». *Halve Maen*, 82, 2009, p. 3-10.
- Frijhoff, Willem & Jaap Jacobs. « The Dutch, New Netherland, and Thereafter (1609-1780s) », dans H. Krabbendam, C. A. V. Minnen & G. Scott-Smith, dir., *Four Centuries of Dutch-American Relations*, Albany, State University of New York Press, 2009. p. 31-62.

- Hughes, Derek, Henry Neville et al., dir. *Versions of Blackness: Key Texts on Slavery From the Seventeenth Century*. Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2007. 414 pages.
- Hulsman, Lodewijk et Martijn van den Bel. « Recherches en archives sur la famille Sweerts ». *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 163 (septembre — décembre), 2012. p. 45-58.
- Huyghues Belrose, Vincent. « The Early Colonization of Tobago: Bibliographical and Archival Material in Martinique and France », *Études caribéennes*, (8). Document en ligne.
- Jaenen, Cornelius. « Les « Hollandais » et le commerce des fourrures en Nouvelle-France », dans P. C. Emmer, D. Poton & F. Souty, dir., *Les Pays-Bas et l'Atlantique : 1500-1800*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009. p. 126-131.
- Klooster, Wim. « The Dutch in the Atlantic », dans H. Krabbendam, C. A. V. Minnen & G. Scott-Smith, dir., *Four Centuries of Dutch-American Relations*, Albany, State University of New York Press, 2009. p. 63-73.
- Lafleur, Gérard. « Familles hollandaises en Guadeloupe aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, no 163 (septembre — décembre), 2012. p. 59-75.
- Lafleur, Gérard. « Huguenots et Hollandais aux Îles d'Amérique ». In M. Augeron, D. Poton & B. van Ruymbeke, dir., *Les huguenots et l'Atlantique*. Paris, Indes savantes / Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009. p. 256-260.
- Lowensteyn, Peter. « The Role of the Dutch in the Iroquois Wars ». *Canadian Journal for Netherlandic Studies*, 4, 1983, p. 5-13.
- Mijers, Esther. « A Natural Partnership? Scotland and Zeeland in the Early Seventeenth Century », dans A. I. Macinnes & A. H. Williamson, dir., *Shaping the Stuart World, 1603-1714: The Atlantic Connection*, Leyde et Boston, Brill, 2006. p. 233-262.
- Nijenhuis, Andreas. « L'instrumentalisation des Provinces-Unies dans l'iconographie de Versailles ». *XVII^e Siècle*, 2001, p. 75-98.
- Nijenhuis, Andreas. « Appartenance et tolérance confessionnelles aux Provinces-Unies à la lueur des récits de voyageurs français catholiques (1600-1650) », dans G. Merlo Grado, L. Fois & F. Meyer, dir., *Identité et appartenance dans l'histoire du Christianisme / Identità e appartenenza nella storia del cristianesimo*, Milan, Edizioni Biblioteca Francescana, 2005. p. 179-207.
- Nijenhuis, Andreas. « La Guerre de Hollande (1672-1678) et la glorification de Louis XIV à Versailles », dans J. Garapon, dir., *Armées, guerre et société dans la France du XVII^e siècle*, Tubingue, Gunter Narr Verlag, 2006. p. 294-321.

- Nijenhuis, Andreas. « Les Pays-Bas au prisme des Réformes (1500-1650) », dans W. Kaiser, dir., *L'Europe en conflits. Les affrontements religieux et la genèse de l'Europe moderne, vers 1500-vers 1650*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009. p. 101-136.
- Nijenhuis, Andreas. « Du voyage au cabinet : la Hollande du XVII^e siècle dans l'imaginaire des gens de lettres français », dans G. Bertrand, dir., *La culture du voyage. Pratiques et discours de la Renaissance à l'aube du XX^e siècle*, Paris, Harmattan, 2004. p. 77-120.
- Nijenhuis, Andreas. « Regards français sur le commerce urbain aux Provinces-Unies (1600-1650) », dans L. Baudoux-Rousseau, Y. Carbonnier & P. Bragard, dir., *La place publique urbaine du Moyen Âge à nos jours*, Arras, Artois Presses Université, 2007.
- Pageaux, Daniel-Henri. « De l'imagerie culturelle à l'imaginaire », dans P. Brunel & Y. Chevrel, dir., *Précis de littérature comparée*, Paris, Presses universitaires de France, 1989. p. 133-161.
- Paquet, Gilles & Jean-Pierre Wallot. « Nouvelle-France/Québec/Canada: A World of Limited Identities », dans N. Canny & A. Pagden, dir., *Colonial Identity in the Atlantic World, 1500-1800*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1989. p. 94-114.
- Tapié, Victor-Lucien. « Comment les Français du XVII^e siècle voyaient la Patrie ? ». *XVII^e Siècle* (25-26), 1955, p. 37-58.
- Thomson, Erik. « France's Grotian Moment? : Hugo Grotius and Cardinal Richelieu's Commercial Statecraft », *French History*, vol. 21, no 4 (décembre 2007). p. 377-394.
- Trénard, Louis. « Les représentations collectives des peuples », *Bulletin de la Section d'histoire moderne et contemporaine*, fasc. IV, 1962, p. 9-23.

Mémoires et thèses

- Buchet, Christian. *La lutte pour l'espace caraïbe et la façade atlantique de l'Amérique centrale et du sud (1672-1763)*. Paris, Librairie de l'Inde, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), 1991. 1297 pages.
- Delâge, Denys. *Canada et New York, 1608-1750*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1968. 277 pages.
- Lafaille, Anne-Catherine. *Le missionnaire et l'Autre. Le cas des missions antillaises au XVII^e siècle*. Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1998. 167 pages.

Textes non publiés

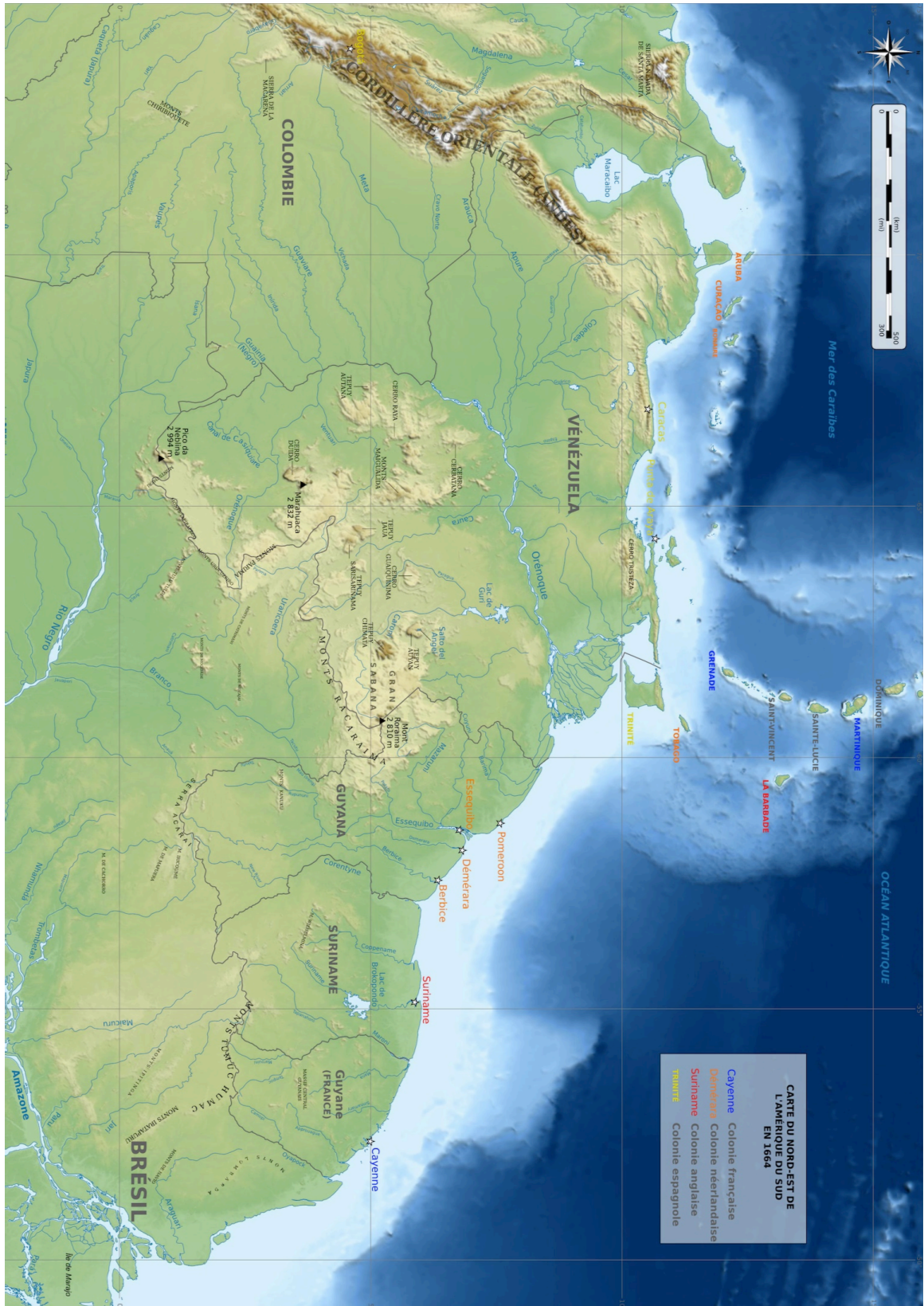
- Boucher, Philip P. *The French and the Dutch in the Caribbean 1600-1800*. 2008. Document Word (.doc).
- Bosher, J. F. « French Ports and North America Before 1627: The View from La Rochelle ». p. 1-25.

ANNEXES

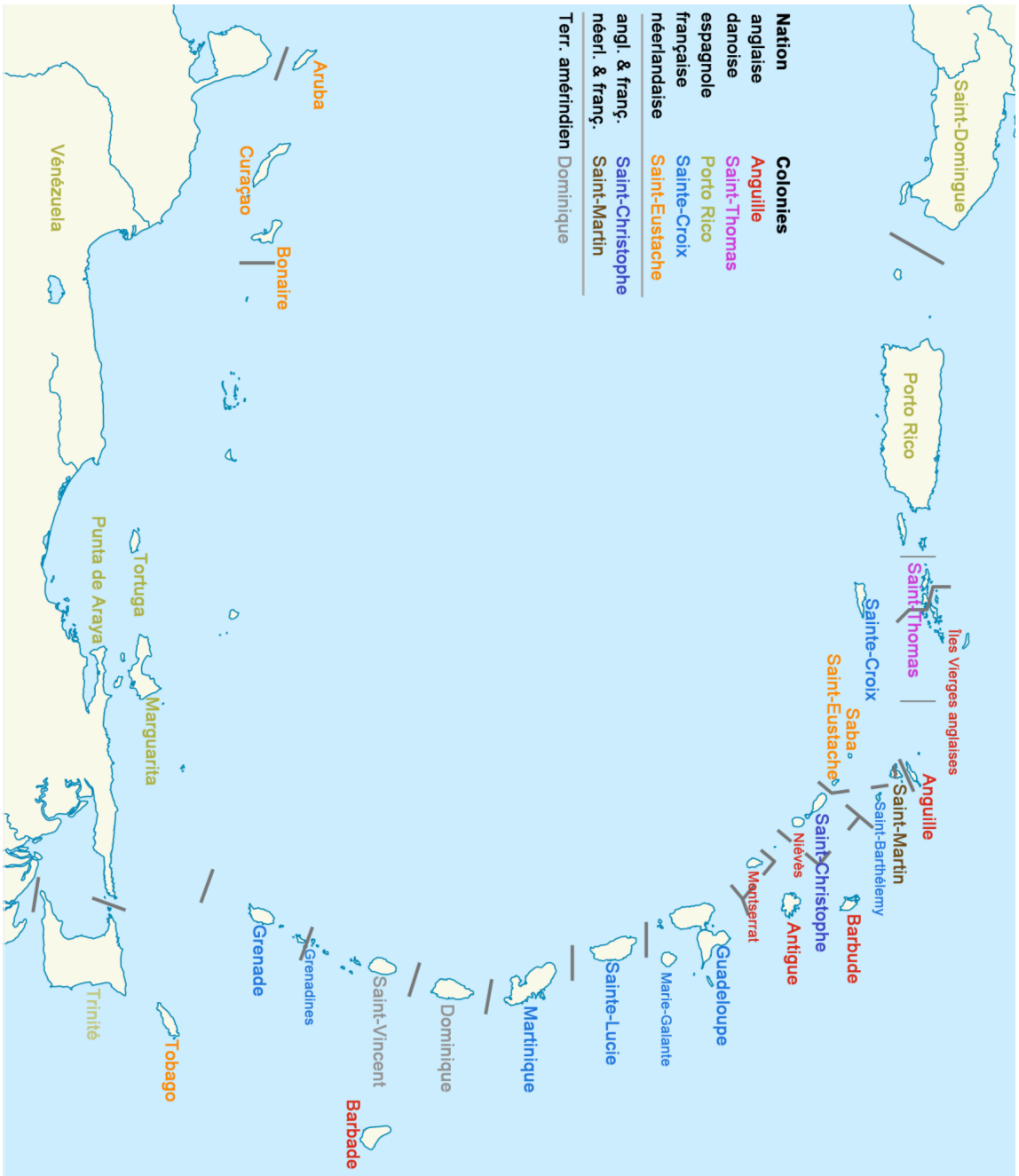
Carte 1 : Nouvelle-Hollande et Brésil portugais en 1644⁺



Carte 2 : Côte Sauvage sud-américaine 1664



Carte 3 : Petites Antilles en 1664♦



Notes

†Carte réalisée en 2010 par Carl Pruneau avec l'aide de l'utilisateur NordNordWest (projection géopolitique *Brazil_location_map.svg* en accès libre sur Wikipédia)

adresse : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Brazil_location_map.svg

Source : Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean and on the Wild Coast, 1580-1680*. Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1971, 647 pages.

♦Carte réalisée par Carl Pruneau en 2010 avec l'aide de l'utilisateur Séhmur (Carte physique du plateau des Guyanes *Guiana shield map-fr.svg* en accès libre sur Wikipédia)

Source : Wim Klooster, « The Dutch in the Atlantic », dans H. Krabbendam, C. A. V. Minnen & G. Scott-Smith, dir., *Four Centuries of Dutch-American Relations*, Albany, State University of New York Press, 2009, p. 63-73. Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean ...*, 647 pages.

♦Carte réalisée par Carl Pruneau en 2010 avec l'aide de l'utilisateur NordNordWest (projection côtière *Lesser Antilles location map.svg* en accès libre sur Wikipédia) adresse In-

ternet : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Lesser_Antilles_location_map.svg

Source : Cornelis Ch. Goslinga, *The Dutch in the Caribbean...*, 647 pages.